COLLECTION SUR LES AUTOCHTONES

GROUPE DE LA POLITIQUE CORRECTIONNELLE AUTOCHTONE

Canada

Solliciteur général Canada

Solicitor General Canada

Les opinions exprimées dans le présent rapport sont celles de l'auteur; elles ne correspondent pas nécessairement à celles du Solliciteur général du Canada.

Une analyse de rentabilité du
processus holistique de guérison
de la Première nation
de Hollow Water
APC 20 CA (2001)

Collection sur les Autochtones

Vous pouvez obtenir une copie du présent rapport en écrivant à l'adresse suivante :

Groupe de la politique correctionnelle autochtone
Solliciteur général du Canada
340, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario)
K1A 0P8

Si vous avez besoin de plus d'une copie, n'hésitez pas à photocopier le présent rapport, en totalité ou en partie.

Ce rapport est également accessible sur Internet, à l'adresse suivante : www.sgc.gc.ca

N° de cat. : JS42-95/2001F

ISBN n° : 0-662-85610-4

102-00429/

Une analyse de rentabilité du Processus holistique de guérison de la Première nation de Hollow Water

AUTEUR :

Native Counselling Services of Alberta

Dr. Joe Couture
Ted Parker
Ruth Couture
Patti Laboucane

SOMMAIRE

OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

L'Initiative sur les services correctionnels communautaires destinés aux Autochtones du Solliciteur général et la Stratégie de justice pour les Autochtones du ministère de la Justice laissent entendre que des améliorations des services juridiques et correctionnels offerts dans les collectivités autochtones entraîneraient des économies pour les gouvernements. Même si on peut entreprendre une analyse de rentabilité, il est particulièrement difficile d'établir avec précision les coûts associés aux stratégies de mieux-être communautaire, et, par conséquent, les économies éventuelles liées à l'établissement de politiques, à l'administration de la justice et aux services correctionnels.

Le Processus holistique de guérison (*Community Holistic Circle Healing* ou CHCH) de la Première nation de Hollow Water est le processus de guérison le plus ancien au Canada. Tout en intégrant les éléments d'un certain nombre de services financés par les autorités fédérales et provinciales (p. ex., services juridiques, correctionnels, sociaux, de santé et d'établissements de politiques), le CHCH offre une occasion unique d'explorer les coûts associés à ses diverses composantes.

Il ne fait aucun doute que la culture autochtone, son système de valeurs et ses processus diffèrent considérablement de ceux de la société dominante. Afin d'effectuer une recherche responsable, soigneuse et approfondie, on doit explorer de façon différente les liens comparables entre les critères du ministère de la Justice et ceux des Autochtones. La valeur réelle des travaux du CHCH ne peut être établie que par les membres de la collectivité touchés par le processus de guérison; cependant, en général, la société dominante n'a pas reconnu ni mesuré les avantages de ce processus. Pourtant, les avantages des activités du CHCH touchent tous les aspects de la vie à Hollow Water, et on ne peut attribuer une valeur monétaire spécifique à bon nombre de ces aspects. Il est très difficile, voire impossible, d'attribuer une valeur monétaire adéquate aux travaux de guérison exécutés à Hollow Water, qui sont d'une profondeur, d'une qualité, d'une durabilité et d'un engagement exceptionnels, et au rendement impressionnant du CHCH.

Pour surmonter ce qui semble être un obstacle considérable, l'équipe de recherche a collaboré avec la collectivité pour élaborer une compréhension commune du processus de recherche et de guérison du CHCH et déterminer les éléments clés, la dynamique et le processus des activités de guérison du CHCH. Cette collaboration a engendré une comparaison précise entre certains aspects du processus du CHCH et les principaux services juridiques et services offerts aux victimes et aux familles du Manitoba. En outre, elle a donné un aperçu des nombreux avantages à valeur ajoutée du programme du CHCH, qui sont uniques et difficiles à mesurer, et qui ont de profondes répercussions sur le processus de guérison de la collectivité.

DESCRIPTION DU PROGRAMME

Le CHCH est axé sur le processus. Les activités du personnel font partie de toute une série de mesures qui contribuent au processus de guérison complet — un processus fondé sur les sept enseignements de Midewin de la nation anishnabée, qui sont le fondement des treize étapes du processus de guérison du CHCH. Le cœur et l'âme du CHCH se trouvent dans son noyau spirituel, le pivot qui entraîne des changements. Contrairement aux deux autres systèmes principaux (services juridiques, familiaux/sociaux), le processus holistique touche les victimes, les agresseurs et leur famille respective; il établit un équilibre spirituel, physique, émotif et intellectuel dont toute la collectivité de Hollow Water tire profit.

APPROCHE AXÉE SUR LA PARTICIPATION

À la lumière de ces caractéristiques, l'équipe de recherche a décidé que, pour obtenir des résultats utiles tant à la collectivité qu'aux chercheurs, la meilleure approche concernant ce projet devait être fondée sur un paradigme de recherche qui convient parfaitement à la collectivité. Le cadre de participation a été élaboré à partir de ces deux principes de base.

COLLABORATION. Ce projet de recherche visait à déterminer les forces et les ressources de la collectivité, en facilitant des partenariats appropriés aux Autochtones tout au long des étapes de la recherche. On a élaboré conjointement les détails concernant la méthode de collecte de données et la recherche au moyen d'une série de réunions du personnel et de consultations au sein de la collectivité, qui permettait de partager des expériences et des connaissances. Le rapport final est un produit de cette collaboration, et il a été examiné dans la collectivité à toutes les étapes de son élaboration.

INTERVENTION. La nécessité d'un changement social a également défini le cadre de recherche axé sur la participation. Quand les chercheurs et les membres de la collectivité ont entrepris le processus de recherche, ils se sont engagés à travailler à l'avantage de tous les intervenants. À cet égard, la collectivité a tiré profit, entre autres, des avantages suivants :

- la capacité de continuer à assurer le suivi et la collecte des données, qui fourniront des renseignements continuels sur les avantages du programme du CHCH pour la collectivité. Parmi ces données, mentionnons un modèle holistique de leurs réalisations en matière de guérison, dont on peut facilement assurer le suivi d'une année à l'autre, et qui appuiera les activités de préservation du programme (comme l'expansion du programme et le financement continuel) et l'élaboration d'un plan d'activités;

- une compréhension des procédures de recherche fondamentales relatives à une évaluation holistique quantitative. L'équipe de recherche a également contribué à

identifier des adjoints de recherche communautaire qui pourraient poursuivre des recherches pour Hollow Water;

- la participation à l'élaboration d'une bibliothèque pour les clients du CHCH spécialisée dans d'autres méthodes de guérison; et

- la tenue d'une cérémonie de jeûne traditionnel à l'intention des membres du personnel et de la collectivité, afin de faciliter la poursuite individuelle et communautaire de la démarche collective.

Autre dimension clé de ce processus axé sur la participation : la collaboration entre les chercheurs et les membres de la collectivité à l'intérieur d'un cadre d'éthique[1] mutuellement acceptable. Dans cette collectivité autochtone particulière (où le personnel et les bénévoles du CHCH forment la collectivité), le protocole et les valeurs traditionnelles constituent le fondement de toute activité, y compris la recherche. L'approche axée sur la participation a permis à l'équipe de recherche d'observer un protocole culturel important de la collectivité de la Première nation de Hollow Water, qui était essentiel à l'établissement de relations de confiance et d'un climat de respect entre les chercheurs et la collectivité.

Le protocole Ojibwa, qui a été observé tout au long du processus de recherche, comprenait les règles à observer en ce qui concerne les entrées, les permissions et l'établissement de relations. En collaboration avec la collectivité, l'équipe de recherche s'est efforcée d'établir et de maintenir un partenariat fondé sur des valeurs mutuelles traditionnelles : la bonté, l'honnêteté, le respect, le partage.

MÉTHODES DE RECHERCHE

L'objectif ultime du projet consistait élaborer, avec le CHCH et la collectivité, un sommaire des avantages à valeur ajoutée. Cela exigeait la collecte de données quantitatives et qualitatives permettant de fournir le contexte communautaire des avantages perçus ainsi que les économies approximatives, bien que précises, découlant de ces avantages. Ces données comprenaient celles sur les avantages qui ne sont pas habituellement reconnus dans les conclusions tirées par des personnes extérieures à Hollow Water. En raison de la nature délicate du programme du CHCH (services juridiques communautaires parallèles offerts aux victimes et aux agresseurs, y compris ceux qui commettent des agressions sexuelles), il était nécessaire que l'équipe de recherche emploie des techniques de recherche adaptées à un contexte autochtone et à un climat de tension émotive.

Les données proviennent d'un certain nombre de sources : les réponses à un questionnaire destiné au personnel, complété par des entrevues officielles et bon nombre d'entrevues officieuses effectuées avec ces employés sur une période de six semaines. Ces entrevues prenaient la forme de discussions conventionnelles entre les employés, de cercles de

discussion, de cérémonies du calumet, de cérémonies de guérison individuelles, ainsi que d'une cérémonie du feu d'une durée de cinq jours. On a établi seize éléments qui se recoupaient afin d'assurer l'uniformité des thèmes à mesure qu'ils émergeaient à partir des interactions avec le personnel, les clients et les membres de la collectivité. Grâce à cette partie de l'exercice d'évaluation, un sens de la personnalité et de l'essence de la collectivité s'est dégagé. Cette méthode qualitative a permis de mettre en évidence la dynamique de la collectivité et les activités sous-jacentes de guérison, ainsi que les « critères » et les « normes » que l'on utilise pour mesurer les succès locaux.

En plus de l'entreprise qualitative, on a effectué, au total, 50 entrevues personnelles (individuelles, en mini-groupes, entrevues téléphoniques) avec des membres de la bande et de la collectivité, des employés actuels et d'ex-employés du CHCH, des ressources sociales, des éducateurs, des psychologues, des représentants de la GRC et du système juridique qui connaissent le processus du CHCH. Ces entrevues avaient des dimensions tant qualitatives que quantitatives.

La dimension quantitative comprenait une analyse des données recueillies, afin de comparer les coûts entre le processus du CHCH et le système de justice pénal. Dans la mesure du possible, on a affecté les coûts aux différents services offerts par le CHCH durant les dix dernières années, puis on les a comparés à ceux du service le plus similaire offert par les autorités provinciales et fédérales.

COÛTS DIRECTS, AVANTAGES ET ÉCONOMIES

Selon les données recueillies, un total de 107 agresseurs ont participé au programme du CHCH. Même si l'on estime que de 400 à 500 victimes ont aussi participé au processus de guérison, il serait plus exact de souligner que l'ensemble de la collectivité a bénéficié du processus du CHCH. Les crimes des agresseurs sont principalement des agressions sexuelles, mais ils varient de l'introduction par effraction au meurtre au deuxième degré. Le personnel du CHCH estime que 60 % de son temps est consacré aux services offerts aux agresseurs, 30 %, aux services fournis aux victimes et aux familles, et 10 %, au développement communautaire.

Afin de comparer les coûts du système de justice pénal principal avec ceux du CHCH, on doit se fonder sur deux hypothèses : a) l'agresseur autochtone moyen est incarcéré pendant 60 % de sa peine; b) les personnes qui ont participé au processus auraient été déclarées coupables et auraient reçu une peine équivalente à la moyenne nationale. En outre, tous les coûts précédant l'incarcération sont désignés comme des coûts qui relèvent de la responsabilité du gouvernement provincial et s'élèvent à 19 500 $ par délinquant, ce qui représente un estimation conservatrice.

De plus, on a comparé les coûts entre les services gouvernementaux, les services familiaux et les services familiaux thérapeutiques qu'offre le CHCH. Pour effectuer cette comparaison, on a déterminé un coût moyen pour les travailleurs gouvernementaux. On considère que les travaux de développement communautaire exécutés ne peuvent se comparer à aucun service offert par la province du Manitoba ou le gouvernement fédéral.

Le processus du CHCH est officiellement administré depuis plus dix ans, période durant laquelle les autorités fédérales et provinciales ont fourni un montant total combiné d'environ 240 000 $[2] par année, soit un montant total estimé à 2,4 millions de dollars. Pour les mêmes services, une estimation conservatrice établit le coût des services gouvernementaux à un total de 6 212 732 $ à 15 901 895 $ sur une période de dix ans. On a établi ces deux montants en se fondant sur les coûts réels par détenu (chiffre le moins élevé) et le total des coûts opérationnels liés à l'hébergement des détenus[3] (chiffre le plus élevé).

Plaçons ces chiffres en contexte : pour chaque dollar que le gouvernement provincial dépense pour le programme du CHCH, il devrait dépenser 3,75 $ (dépenses précédant l'incarcération, frais d'emprisonnement et de probation). Pour chaque dollar que le gouvernement fédéral dépense pour le programme du CHCH, il devrait dépenser entre 2,46 $ et 12,15 $ en frais d'incarcération et de libération conditionnelle. Ainsi, pour chaque tranche de 2 $ dépensée par les autorités provinciales et fédérales, la collectivité reçoit un montant bien supérieur se situant entre 6,21 $ et 15,90 $ en services et en avantages à valeur ajoutée. Il ne fait aucun doute que les gouvernements et les contribuables en ont pour leur argent.

On ne doit pas oublier, cependant, que ces services traditionnels n'ont ni la même capacité communautaire ni le même impact sur le processus de guérison que le processus holistique de guérison de la Première nation de Hollow Water, et qu'ils ne comprennent pas un volet consacré au développement communautaire. En outre, ces chiffres estimatifs ne tiennent pas compte des coûts imputés aux agresseurs qui récidivent et à leurs victimes qui ont aussi besoin d'aide supplémentaire. Selon les données, le taux de récidive des agresseurs sexuels s'élève à environ 13 %, et celui de tous les récidivistes, à environ 36 %. Étant donné que le CHCH affiche un taux de récidive très peu élevé, seulement deux clients ayant récidivé au cours des dix dernières années (environ 2 %), on peut affirmer qu'on a grandement sous-estimé la valeur des services dont le gouvernement et la collectivité ont bénéficié.

LES AVANTAGES « À VALEUR AJOUTÉE » POUR LA COLLECTIVITÉ

Afin de présenter avec précision les avantages à valeur ajoutée du programme du CHCH, on devait analyser les forces ou tendances qui ont un impact sur le mieux-être et la santé holistique de la collectivité, et l'efficacité du processus du CHCH. On a reconnu que la plus importante de ces forces ou tendances est la colonisation. Selon les membres de la collectivité, la colonisation historique des peuples autochtones a entraîné un comportement dépendant enraciné, une répugnance à l'égard de la bureaucratie, une douleur transmise de génération en

génération en raison de la perte de la culture et des traditions autochtones et une crainte de la société dominante. En effet, c'est un processus de génocide culturel qui est reconnu comme le fondement des dysfonctions personnelles, familiales et communautaires, ainsi que le fait de fractionner le processus du CHCH, ce qui a pour effet de bloquer l'obtention de financement approprié pour tout ce qui est accompli au long du processus en treize étapes. Il est à noter que, dans la collectivité de Hollow Water, qui, grâce au processus de guérison du CHCH, a effectué des changements considérables en matière de santé et de bien-être, aucune poursuite n'est actuellement intentée par un membre de la collectivité pour agression dans un pensionnat.

Parmi les autres problèmes considérables, mentionnons les mouvements de population (une augmentation du nombre de jeunes et, par conséquent, de jeunes à risque), une augmentation de la migration au sein de la collectivité, des logements inadéquats, un taux de toxicomanie élevé (et d'autres problèmes de santé) et un taux de chômage de plus de 70 %. Tous ces problèmes ont fait réagir les membres de la collectivité et du programme du CHCH, ce qui a un impact sur la façon dont les services sont offerts.

Malgré ces conditions permanentes, les travaux du CHCH ont entraîné de véritables changements dans la collectivité. Le processus continue sur sa lancée et est toujours solide. D'importants changements sont survenus. Selon ses membres, la collectivité se situait au niveau zéro en 1984-1986, sur une échelle de 0 (absence de santé et de bien-être) à 10 (bien-être total). Les services de santé et de mieux-être ont connu d'importantes améliorations. La plupart des membres de la collectivité considèrent que la qualité des services de santé et de mieux-être de Hollow Water a plus que doublé. On attribue cette perception aux travaux et aux efforts du CHCH et à l'intégration de ses valeurs clés dans l'ensemble de la collectivité. Le programme du CHCH est un catalyseur qui permet de mettre un baume sur la douleur que vit la collectivité depuis des générations.

Parmi les signes de santé et de mieux-être observés, mentionnons une meilleure santé holistique des enfants, un plus grand nombre de personnes qui terminent leurs études, de meilleures compétences parentales, l'habilitation des membres de la collectivité, un plus grand nombre de ressources communautaires, une augmentation de la responsabilité de la collectivité à l'égard des problèmes, un meilleur sentiment de sécurité, le retour aux cérémonies traditionnelles et une diminution de la violence générale. Ces indicateurs de mieux-être sous-tendent les perceptions de la collectivité, selon lesquelles « les choses s'améliorent ». Ils révèlent aussi clairement que, grâce à la prévention, l'intervention et la formation communautaire, le programme du CHCH a entraîné une diminution du nombre et du type de services externes à la collectivité. En outre, tout indique que ces économies augmenteront de façon exponentielle à l'avenir.

TABLE DES MATIÈRES

DESCRIPTION DU PROGRAMME V
APPROCHE AXÉE SUR LA PARTICIPATION V
LES AVANTAGES « À VALEUR AJOUTÉE » POUR LA COLLECTIVITÉ VIII

TABLE DES MATIÈRES X

CHAPITRE UN 1

CONTEXTE ET OBJET 1
BUTS ET OBJECTIFS 2
APPROCHE ADOPTÉE POUR LA RECHERCHE 2
PROTOCOLE 3
CONCEPTION DE LA RECHERCHE 4
COLLECTE DE DONNÉES 9

CHAPITRE DEUX 11

INTRODUCTION 11
HOLLOW WATER EN TANT QUE « PROCESSUS » 13
PRINCIPALES FONCTIONS DE LA DYNAMIQUE DU CERCLE 13
EXPLICATION DE LA SIGNIFICATION DES CERCLES 16
SILENCE 18
AÎNÉS, THÉRAPEUTES 19
TÂCHES 19
EFFETS/AVANTAGES 23
RÉSUMÉ 24

CHAPITRE TROIS 33

INTRODUCTION 33
LES FORCES DÉFAVORABLES AU CHCH ET LES MESURES PRISES 33
EFFETS INTERGÉNÉRATIONNELS DU COLONIALISME 34
DÉMOGRAPHIE — SON IMPACT SUR LE CHCH ET LA COLLECTIVITÉ 38
ÉDUCATION : UNE POPULATION TRÈS INSTRUITE 43
MODÈLES DE MIGRATION 48
SITUATION ÉCONOMIQUE ET BESOINS EN LOGEMENT 50
TOXICOMANIE 53
ÉCOLOGIE PERSONNELLE — SANTÉ 55
NOUVEL INTÉRÊT POUR LA BONNE ALIMENTATION 57

CHAPITRE QUATRE 59

VERS LE BIEN-ÊTRE 59
LES ANNÉES CHARNIÈRES – CHANGEMENTS PROGRESSIFS SUR LE PLAN DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE ENTRE 1984 ET AUJOURD'HUI 62
LES GENS PARLENT 65
RÉSUMÉ DE CERTAINS AVANTAGES 73

CHAPITRE CINQ 77

COÛTS DU CHCH 78
FINANCEMENT 79
COÛTS DU SYSTÈME JUDICIAIRE DANS LE CAS DES AGRESSEURS 81

COÛT 87
SERVICES OFFERTS AUX VICTIMES ET AUX FAMILLES 88
SERVICES DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE 89
COMPARAISON ENTRE LES COÛTS ET LES ÉCONOMIES 89

CHAPITRE SIX 93

COMMENTAIRES PRÉLIMINAIRES 93
CHCH — UNE LOURDE CHARGE DE TRAVAIL — PRIORITÉ À LA GUÉRISON 94
PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL 97
L'ÉQUIPE D'ÉVALUATION : CHCH/SEF : UNE APPROCHE INTÉGRÉE AXÉE SUR LES RESSOURCES 97
GROUPEMENT DE RESSOURCES COMMUNAUTAIRES —THÉRAPIE ET FORMATION VONT DE PAIR 98
CONFÉRENCES DE CAS — NON-DIVULGATION 100

ANNEXE A LES TREIZE ÉTAPES 101

ANNEXE B ÉVALUATION HOLISTIQUE DE RENTABILITÉ 113

ANNEXE C LISTE DE VÉRIFICATION QUESTIONNAIRES 119

ANNEXE D ANALYSE VALEUR-TEMPS DU DÉLINQUANT TYPE (LA MÉTHODE EN 13 ÉTAPES) 123

ANNEXE E COMPILATION DES CAS — NOMBRE DE DÉCLARATIONS DE DÉLINQUANTS 137

ANNEXE F STATISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES ET STATISTIQUES EN MATIÈRE D'ÉDUCATION 143

APPENDICE A 147

APPENDICE B1 149

APPENDICE B2 151

APPENDICE B3 152

APPENDICE C 153

NOTES DE FIN DE DOCUMENT 154

CHAPITRE UN

PRÉSENTATION DE LA RECHERCHE ET PROTOCOLE

CONTEXTE ET OBJET

L'initiative sur les services correctionnels communautaires destinés aux Autochtones du Solliciteur général et la Stratégie relative à la justice applicable aux Autochtones du ministère de la Justice ont tous deux supposé que le fait d'améliorer le système de justice et les services correctionnels dans les collectivités autochtones permettrait aux gouvernements d'économiser. Il est bien sûr possible d'effectuer une analyse coûts-avantages, mais il est particulièrement difficile de déterminer les coûts liés aux stratégies de mieux-être de la collectivité et, partant, les économies au chapitre des services de police, de l'administration de la justice et des services correctionnels.

La stratégie du Processus holistique de guérison (CHCH) de la Première nation de Hollow Water constitue le processus de guérison le plus évolué au Canada. En plus d'intégrer des éléments issus d'un certain nombre de services financés par les gouvernements provinciaux et fédéral (comme la police, le système de justice, les services correctionnels, les services sociaux et de santé), le CHCH fournit une occasion unique d'analyser les coûts liés à ses diverses composantes.

Certaines personnes, issues de la nation de Hollow Water ou non, critiquent encore le processus du CHCH. On dit entre autres que le CHCH est trop axé sur l'agresseur (délinquant) et que les victimes sont parfois contraintes, ou peuvent être contraintes, à participer au processus de guérison alors qu'elles préféraient passer par le système de justice canadien. D'autres s'inquiètent du fait que le processus du CHCH est fondé sur les valeurs traditionnelles que ne partagent pas tous les membres de la collectivité. Certains responsables du gouvernement ont remis en question le financement continu accordé à Hollow Water, du moins le montant actuellement accordé, en faisant valoir que le nombre de cas de délinquants sexuels a chuté.

Les personnes qui collaborent au CHCH ainsi que tous les membres de la collectivité doivent étudier attentivement ces critiques. Pour ce faire, elles doivent tenir compte des questions suivantes. D'abord, les victimes et les agresseurs seraient-ils traités de la même façon ou mieux par le système de justice canadien? Ensuite, l'argent que les gouvernements dépensent

pour appuyer le CHCH profite-t-il aux Canadiens? Le présent rapport tente de répondre à ces questions.

La présente recherche vise donc à fournir une évaluation coûts-avantages holistique de la stratégie du Processus holistique de guérison (*Community Holistic Circle Healing* ou CHCH) dans la Première nation de Hollow Water.

BUTS ET OBJECTIFS

La présente recherche a de nombreux buts et objectifs :

- Engager la collectivité de Hollow Water dans un processus d'évaluation participatif accepté par les personnes qui collaborent au CHCH ainsi que par les membres et dirigeants de la collectivité;

- Concevoir et mettre en œuvre un processus holistique d'évaluation et de recherche qui est pertinent et significatif aux yeux du CHCH, du conseiller de la bande et de la collectivité;

- Déterminer les coûts-avantages holistiques directs, indirects et accessoires (liés à la valeur ajoutée) des stratégies de guérison et de mieux-être de Hollow Water qui concernent les agresseurs et leur famille ainsi que les victimes et leur famille;

- Présenter le plus de renseignements possible concernant les avantages directs et accessoires (liés à la valeur ajoutée) de la stratégie du CHCH obtenus dans le contexte de la perception des avantages de la stratégie du CHCH par la collectivité.

On a confié la responsabilité de la recherche aux responsables de la Fondation pour la guérison des Autochtones, du Groupe de la politique correctionnelle autochtone du Solliciteur général et du Native Counselling Services of Alberta (NCSA), qui travailleront en collaboration avec des représentants du CHCH de la Première nation de Hollow Water. Le NCSA possède l'expertise et l'expérience nécessaires en ce qui concerne le processus de mieux-être des collectivités, la conception de programmes destinés aux collectivités autochtones, l'aspect économique des programmes sociaux et de justice et l'analyse et la collecte de données aux fins d'une recherche qualitative.

APPROCHE ADOPTÉE POUR LA RECHERCHE

On a adopté une approche de recherche participative qui permet d'améliorer le protocole de recherche. L'approche utilise les connaissances et l'expertise du CHCH, des intervenants des

Services à l'enfance et à la famille (SEF) de la collectivité ainsi que des membres et des chercheurs de la collectivité qui participent tous également au processus de recherche.

> [TRADUCTION] « La collaboration, l'éducation réciproque et l'intervention en ce qui concerne les résultats constituent les trois principaux éléments d'une recherche participative. Ce type de recherche souligne le partenariat respectueux et réciproque qui existe entre les chercheurs, le CHCH, la bande et la collectivité. Si des personnes forment un groupe et ont pour objectif commun de mieux comprendre leur situation et de prendre des décisions, elles changent : elles cessent d'avoir peur et renforcent leur confiance, leur estime d'elles-mêmes et leur orientation[4]. »

La recherche participative permet à la collectivité et aux non-professionnels de participer au maximum. Elle permet un équilibre entre l'élaboration d'une connaissance générale valable et le fait de fournir à la collectivité les avantages qu'elle recherche. Il s'agit d'un partenariat respectueux et réciproque qui est fondé sur des responsabilités partagées et qui vise à obtenir des résultats qui satisfont tous les partenaires.

On a amélioré le protocole de recherche en intégrant les connaissances et l'expertise des personnes qui collaborent aux Services à l'enfance et à la famille et au CHCH, des membres de la collectivité et des chercheurs. Toutes ces personnes participent également à la recherche. La sagesse collective de la collectivité permet de voir les choses de façon à élargir les interprétations et à rendre le projet plus efficace et les résultats écrits et oraux plus crédibles, ce qui évite à la collectivité d'être stigmatisée[5].

PROTOCOLE

La notion de protocole, en ce qui concerne les recherches effectuées dans les collectivités autochtones, peut varier. Il peut d'abord s'agir de la façon dont une recherche est effectuée dans le cas où elle concerne des questions de nature délicate, comme une agression sexuelle. Dans un tel cas, il faut entreprendre la recherche avec la plus grande prudence et considération. Les victimes et les agresseurs doivent se sentir protégés quand ils fournissent des renseignements à l'équipe de recherche, et les chercheurs doivent porter une grande attention à la façon de recueillir les données. Dans ce type de projet de recherche, qui a presque une fonction évaluative, on court un autre risque : la collectivité peut avoir l'impression qu'on l'examine à la loupe, et les gouvernements peuvent se servir de la recherche pour empêcher de futures initiatives de guérison dans la collectivité.

C'est pour cette raison qu'on a décidé de pressentir la collectivité de Hollow Water avant d'avoir terminé la conception de la recherche afin qu'elle approuve la tenue de la recherche et qu'elle participe activement à la conception et à l'exécution de la recherche. Le désir de suivre un protocole adéquat constitue le fondement de l'approche participative du projet adopté.

Afin que la collectivité approuve une approche participative de la recherche, il fallait reconnaître et respecter l'aspect traditionnel du protocole dans la collectivité autochtone, soit la création de relations grâce au respect du rituel de la collectivité. Il s'agit entre autres du protocole qui entoure l'*entrée* dans Hollow Water afin que la réunion puisse avoir lieu. Il y a aussi le protocole qui entoure l'obtention de la *permission* d'entreprendre la recherche dans la collectivité, puis le protocole qui entoure la *relation* qui oblige non seulement les deux parties à participer à la recherche, mais qui concerne aussi les connaissances issues de la collectivité ainsi que les occasions, les renseignements et l'expertise que la collectivité retirera de la recherche.

CONCEPTION DE LA RECHERCHE

1. Première réunion : établissement du protocole traditionnel; discussion portant sur le projet de recherche

Afin de respecter les concepts de protocole traditionnel et de recherche participative, une première réunion entre le ministère du Solliciteur général, le Native Counseling Services of Alberta (NCSA), le conseiller au portefeuille du conseil de bande pour le CHCH, l'ancien dirigeant du CHCH ainsi que le personnel actuel du CHCH et des SEF a eu lieu à Hollow Water.

On y a discuté, point par point, de la proposition du NCSA concernant l'évaluation du processus du CHCH et on a précisé les questions liées au protocole comme l'exigeait le CHCH ou comme le demandait l'équipe de recherche. On a aussi discuté de la façon de collaborer, de tenir compte de l'avis de la collectivité dans la recherche et de la façon de léguer quelque chose à la collectivité en échange de sa participation. Au milieu de l'après-midi, toutes les parties s'entendaient pour entreprendre la recherche.

2. Travail sur le terrain

La recherche dans la collectivité de Hollow Water a exigé cinq semaines et demie de travail sur le terrain. Il s'agit d'un délai courant dont on avait besoin pour obtenir toute l'information requise et pour permettre une relation participative, fructueuse et respectueuse entre les chercheurs, les intervenants du CHCH et des Services à l'enfance et à la famille, le conseil de bande, les aînés et la collectivité en général.

On a aussi dû s'adapter au type de la collectivité et respecter les horaires chargés du CHCH. Il devenait essentiel de prévoir une tolérance face à des changements imprévisibles sur le plan personnel ou communautaire et face aux urgences. Par exemple, quand un aîné respecté dans la collectivité est décédé, les intervenants ont appuyé la famille de façon continue pendant 24 heures. Les bureaux ont tous été fermés pendant quelques jours, ce qui a entraîné un retard d'une semaine dans les entrevues et l'établissement d'un nouvel horaire. Une intervention

d'urgence s'est aussi produite pendant le travail sur le terrain, et on a dû établir de nouveau l'horaire des entrevues.

3. Les premiers cercles : le partage de la prise de décisions

...créer des liens

La recherche, effectuée de façon participative et axée sur le protocole, a commencé par quatre jours de réunion en cercles avec les intervenants des SEF et du CHCH. Ces discussions libres visaient à renforcer la confiance et à nous aider à comprendre les cordes sensibles, les intérêts et les besoins des intervenants, les enjeux liés à la culture et à la collectivité ainsi que les enjeux liés au travail du CHCH. On a aussi discuté, lorsque le sujet se présentait, des forces et des faiblesses des études d'évaluation antérieures. Le fait de comprendre les anciennes procédures qui ont fonctionné ou non dans la collectivité et de faire ressortir des problèmes comme la fatigue ou le sentiment de saturation que ressentent les intervenants du CHCH (éléments qui sont souvent demandés par différentes personnes aux fins d'une étude ou d'une recherche) a permis de définir le processus actuel de recherche. Le travail en cercle avec l'équipe, effectué très tôt, a aussi permis de renforcer l'entente selon laquelle le CHCH prend en charge la recherche ainsi que le rapport qui en découlera.

...procédures de planification : objectifs et portée; rôles et responsabilités

On a expliqué et commenté les motifs de l'évaluation holistique coûts-avantages, la portée requise de la recherche, les avantages prévus pour Hollow Water, ainsi que les rôles et responsabilités du personnel de CHCH qui collabore avec les chercheurs. On a fixé le protocole pour les entrevues : on a déterminé, en groupe, que la meilleure façon d'effectuer les entrevues serait de personne à personne ou en petit cercle. L'enregistrement des entrevues ne se ferait qu'avec la permission de la personne. À la suite des conversations officieuses avec le personnel et des cercles de discussion, on a mis en place une conception de recherche (appelée document de travail — voir l'Annexe B). Les intervenants du CHCH ont fourni de nombreux conseils et ont généré une liste appropriée des personnes interviewées. Ils ont aussi participé à la distribution de certains des questionnaires afin que nous touchions à un plus large échantillon de la collectivité.

On a divisé la conception de la recherche en trois sections : les données objectives (des renseignements monétaires concernant le budget et les coûts générés par un économiste), les données qualitatives qui concernent la collectivité et les avantages secondaires ou à valeur ajoutée du travail du CHCH, et les données liées à un aperçu adapté à la culture qui intègre ou joint les résultats du projet de recherche.

4. Processus de collecte d'information

Données qualitatives — avantages secondaires ou à valeur ajoutée

Les renseignements qu'il fallait obtenir concernaient les modifications ou les changements qui étaient survenus au sein de la collectivité pendant les 14 années d'existence du CHCH et sa valeur apparente pour la collectivité et le système juridique ainsi que les observations de la culture de la collectivité, du ressourcement, des histoires et des renseignements de nature anecdotique. On a conçu des entrevues ouvertes que l'on a envoyées à la collectivité et à l'équipe d'évaluation de la collectivité, qui a contre-vérifié les renseignements obtenus pendant les discussions en cercle.

Les entrevues ont suivi un modèle évolutif conçu afin de prendre appui sur les commentaires d'abord fournis et afin d'obtenir une image plus précise de la collectivité en ce qui concerne les avantages pour la santé et le mieux-être. Dans une petite collectivité, les commentaires d'un groupe représentatif de la population font ressortir de façon claire les valeurs fondamentales communes ainsi que les différences en fonction de l'âge, des croyances, des intérêts, des valeurs et des façons de penser et de ressentir les choses d'un point de vue spirituel, mental, émotif et physique.

On a élaboré deux types de questionnaires écrits. Le premier, à l'intention du personnel, comprenait six points qui renvoyaient les uns aux autres afin d'assurer une certaine cohérence entre les thèmes qui ressortent des interactions avec le personnel, les clients et les membres de la collectivité. Grâce à cette partie de l'exercice d'évaluation, un sens de la personnalité et de l'essence de la collectivité s'est dégagé. La méthode qualitative a permis de mettre en évidence la dynamique de la collectivité et les activités sous-jacentes de guérison, ainsi que les critères et les normes que l'on utilise pour mesurer les succès locaux.

Des entrevues officielles et très souvent officieuses ont eu lieu avec le personnel au cours du travail sur le terrain et se sont ajoutées au questionnaire qui s'adressait au personnel. Ces entrevues comprennent de nombreuses discussions conventionnelles avec le personnel, plusieurs cercles de discussion, des cérémonies du calumet, des cérémonies de guérison à deux, ainsi que, comme point culminant, une cérémonie du feu d'une durée de quatre jours.

Des éléments clés des caractéristiques définitoires ont aussi été issus de rapports d'évaluation et de documents de conceptions antérieurs. De plus l'équipe de recherche a trouvé des renseignements précieux dans les déclarations écrites et orales du personnel actuel au sujet des besoins pratiques, philosophiques et spirituels de Hollow Water en ce qui concerne l'engagement et l'approche face aux traumatismes humains en fonction de la tradition.

On a conçu un autre questionnaire à l'intention des dirigeants de la collectivité, des intervenants du CHCH et de la collectivité en général. On l'a conçu pour qu'il soit simple : il s'agit d'un questionnaire d'une page comprenant trois questions avec une échelle d'évaluation de dix points permettant d'obtenir les modifications ou les changements perçus en ce qui concerne l'état de la santé et du mieux être de la collectivité au cours des 14 dernières années,

soit depuis la première présentation de renseignements en 1986. On a ajouté trois questions ouvertes afin de permettre aux dirigeants de justifier la note accordée et de déterminer précisément la valeur ou les avantages du CHCH aux yeux de la collectivité (le plan de travail qui suit la présente section inclut un exemple du questionnaire). On s'est servi du questionnaire pour encourager les dirigeants et donner lieu à des discussions plus spontanées, ouvertes et libres.

Données quantitatives : données objectives — recherche des faits

L'aspect quantitatif du projet de recherche s'est fondé sur les données recueillies auprès de quatre sources :

1. Le travail sur le terrain des chercheurs, qui a permis d'obtenir :

   Une compilation des cas (issus des dossiers du CHCH concernant les agresseurs) comportant :

   - les agresseurs renvoyés dans le processus du CHCH;
   - les modèles de communication des renseignements utilisés de 1987 à 2000;
   - la validation relative à la récidive par le Système de gestion des détenus (SGD) du Service correctionnel du Canada;
   - la ventilation selon l'âge;
   - le nombre total d'agresseurs accusés et de crimes d'agresseurs;
   - le temps d'incarcération type pour ces crimes.

   Une analyse valeur-temps d'un délinquant type qui suit le modèle en 13 étapes.

2. Les publications du gouvernement et d'autres organismes.
3. Les dossiers de la Bande de Hollow Water et du CHCH.
4. Des entrevues téléphoniques effectuées auprès de responsables du gouvernement et du CHCH.

Afin de nous assurer de l'exactitude des renseignements publiés, nous avons demandé à des personnes renseignées de les contre-vérifier. On a plus particulièrement communiqué avec des personnes (intervenants du CHCH, policiers, superviseurs, substituts du procureur) qui connaissaient bien le processus du CHCH relatif à Hollow Water et le traitement des Autochtones dans le système de justice afin de nous assurer que le renseignements pouvaient être appliqués dans le contexte du CHCH.

Il est important de souligner que les deux systèmes (CHCH et système de justice canadien) sont très différents, ce qui rend leur comparaison très complexe. Par exemple, le système de justice s'occupe de l'agresseur pour une période établie puis le renvoie dans la collectivité. Il

existe donc, au départ, une peine d'une durée déterminée pour les personnes ayant commis une infraction criminelle grave. Le CHCH, pour sa part, s'occupe de la victime de l'agresseur et de sa famille ainsi que de la collectivité, et tente d'améliorer leur bien-être. Contrairement au système de justice, le traitement est perçu comme un processus de guérison qui dure toute la vie plutôt que comme une période d'incarcération ou de libération conditionnelle. De plus, une seule équipe du CHCH s'occupe des agresseurs délinquants, qu'ils soient des hommes, des femmes ou des jeunes, alors que le système de justice compte différents systèmes pour chacune de ces catégories d'agresseurs.

On a pu surmonter la difficulté de comparer deux processus différents en utilisant les coûts annuels du fonctionnement du processus CHCH (qui figurent dans les états financiers de la Bande) ainsi que les renseignements sur les clients (issus de la liste des agresseurs), ce qui nous a permis de connaître en détail les dépenses du CHCH. Afin de calculer les coûts comparables dans le système de justice, il a fallu déterminer combien coûte le traitement d'un délinquant qui franchit les différentes étapes imposées par le système judiciaire (arrestation, renvoi, transport, tribunal, etc.). On a ajouté à ces éléments la période d'incarcération type (s'il y a lieu) de chacun des agresseurs traités dans le cadre du programme du CHCH en fonction du crime dont il a été reconnu coupable.

Le coût d'un « délinquant type » — définir le modèle en 13 étapes

Bien que le modèle en 13 étapes ait souvent été mentionné dans de nombreux articles depuis que le CHCH existe, on n'a jamais étudié le processus, à mesure que les membres du CHCH en franchissent les étapes réelles, du point de vue d'une analyse temps-avantages en le comparant (dans la mesure du possible) avec l'incarcération d'un détenu dans le système carcéral. La présente section vise à faire connaître les rôles comparables que jouent les intervenants du CHCH ainsi qu'à déterminer les délais et le coût des éléments.

On a inclus dans la conception de la recherche une explication étape par étape des délais, du coût et des avantages de l'utilisation de la méthode en 13 étapes aux fins de la collecte de renseignements. On multipliait ensuite les résultats obtenus pour un délinquant par le nombre de délinquants figurant dans les statistiques de Hollow Water. On validait ensuite le faible taux de récidive des délinquants qui ont dû se conformer au processus du CHCH à l'aide du Système de gestion des détenus (SGD) informatisé du Service correctionnel du Canada.

Remarque : la récidive n'était inscrite que si le délinquant était incarcéré et reconnu coupable d'une infraction à une loi fédérale.

Confirmation de la conception de la recherche

On a conçu, en se fondant sur les éléments qui sont ressortis des premiers cercles et des discussions à deux avec les intervenants, un document de travail qui a joué le rôle de cadre pour la conception de la recherche. On l'a présenté aux intervenants et on en a discuté avec

eux afin de s'assurer qu'ils comprenaient bien la recherche à entreprendre, de déterminer son acceptabilité et de renforcer le plan en le précisant et en y ajoutant tout élément proposé par le CHCH.

COLLECTE DE DONNÉES

On a effectué, au total, 50 entrevues écrites et orales auprès d'un groupe représentatif de la collectivité, tel que décrit dans le document de travail qui suit. Des résidents de Manigotagan et de Seymourville ont participé à 20 % des entrevues, mais la plupart des entrevues ont eu lieu auprès de résidents de Hollow Water afin que la recherche porte sur des éléments précis et afin d'obtenir des renseignements de fond pour le projet. On a obtenu des données sur des personnes ayant des situations et des âges différents au sein de la collectivité. Le profil démographique de Hollow Water rajeunit : 50,7 % de la population a moins de 20 ans. Dans le cadre du projet, les entrevues ont principalement été effectuées auprès de personnes âgées de 24 à 56 ans. On a aussi effectué des entrevues auprès de personnes plus âgées, dont six aînés, hommes et femmes, ainsi qu'un couple de retraités qui est revenu vivre dans la collectivité. En ce qui concerne les enfants, les pré-adolescents et les adolescents, on a principalement effectué de l'observation et utilisé des techniques officieuses de conversation pendant que les jeunes interagissaient avec la collectivité plutôt que des entrevues officielles. On n'a pas traité différemment les agresseurs et les victimes en ce qui concerne les entrevues. Toutefois, en raison de la nature du travail du CHCH et parce que des rapports antérieurs avaient mentionné que la population comptait 35 % d'agresseurs et que près de 75 % de la population, y compris des intervenants de CHCH, avait été victime des agresseurs, on a obtenu un échantillonnage des victimes et des agresseurs. On n'a pas insisté sur l'histoire personnelle des personnes interrogées. Ces dernières fournissaient des commentaires à leur discrétion, en fonction de leur niveau de confiance.

Les données du Rapport sur l'état de santé de la Première nation de Hollow Water (*State of Health in Hollow Water First Nation*) ont servi de point de référence afin de corroborer les données primaires obtenues pour le projet. Les données d'enquête fournissent l'état de santé et des soins de santé en 1993, et des références complémentaires concernent 1998. On a obtenu, par l'intermédiaire du ministère de la Santé du Manitoba, de l'Office régional de la santé de Eastman ainsi que de la Direction générale des services médicaux et de l'Unité de la planification de Santé Canada, des données secondaires issues des données recueillies dans le cadre d'une évaluation des besoins de la collectivité, d'un sondage clé auprès des agents et de la collecte de renseignements non scientifiques auprès des membres de la collectivité.

Berma Bushie et Marcel Hardisty, ainsi que les intervenants du CHCH et des SEF, ont échangé avec les chercheurs au cours de nombreuses discussions à mesure que le processus d'interview évoluait. Tous ont fait un grand effort pour tenter de préciser certains éléments qui sont ressortis au cours des entrevues, pour fournir une compréhension des enjeux liés à la collectivité ainsi que la position actuelle de Hollow Water, l'orientation prise par la

collectivité, les plans, les espoirs et les visions collectives des membres de la collectivité à mesure qu'ils évoluent et qu'ils apprennent à vivre dans une collectivité équilibrée et engagée en matière de santé et de bien-être.

CHAPITRE DEUX

PROCESSUS DE GUÉRISON DE HOLLOW WATER, EXIGENCES ET RÉPERCUSSIONS

INTRODUCTION

Un jour, Wesahketchahk se promenait le long d'un sentier. Il leva la tête et aperçut une volée d'oies qui se déplaçaient en formation en « V ». « Pauvres idiotes, pensa Wesahketchahk. Ne savent-elles pas qu'elles seraient bien mieux de choisir une oie qui serait leur chef et que toutes les oies suivraient. Je ferais mieux de convoquer une réunion. »

Wesahketchahk a rassemblé les oies et leur a demandé : « Qui est votre chef? » Les oies se sont regardées pendant un certain temps, puis une oie s'est avancée et a répondu : « Nous n'avons pas de chef. Chacune d'entre nous est un chef à sa façon ».

« Pauvres idiotes, dit Wesahketchahk. Ne savez-vous pas qu'il serait préférable de choisir une oie qui serait le chef et que les autres suivraient en une ligne bien droite? Ainsi, vous parviendriez certainement à destination. » Les oies avaient écouté Wesahketchahk et discutèrent pendant quelques minutes. Elles décidèrent finalement de réfléchir à ce que Wesahketchahk leur avait dit.

Le lendemain, Wesahketchahk se promenait le long du même sentier quand il leva les yeux et remarqua que les oies avaient suivi son conseil. Elles avaient choisi une oie pour être le chef, et les autres oies volaient derrière elle en file indienne. Wesahketchahk sourit et continua sa promenade.

Il n'y a pas que Wesahketchahk qui avait aperçu les oies. Un aigle volait au-dessus d'elles. Quand il regarda vers le sol et qu'il aperçut les oies, il pensa « Pauvres idiotes. Ma famille aura un bon repas ce soir.» L'aigle plongea puis agrippa l'oie qui se trouvait à la toute fin de la file. Les autres oies ne remarquèrent pas que l'aigle avait enlevé l'une d'elles et continuèrent en file indienne. L'aigle revint puis agrippa de nouveau la dernière oie. Encore une fois, les oies ne remarquèrent pas que l'aigle avait enlevé l'une d'elles. L'aigle revint jusqu'à ce qu'il ne reste plus qu'une seule oie, celle qui avait été choisie comme chef. L'aigle revint pour cette dernière oie, et les oies n'eurent plus jamais de problème de chef[6].

Wesahketchahk, qui n'était peut-être qu'un consultant mineur ou qu'un filou calculateur, a réussi à éliminer les oies en détruisant leur façon traditionnelle de vivre ensemble et en les forçant à accepter un mode de vie étranger.

C'est ainsi que la collectivité anishnabé (objibwa) de Hollow Water perçoit sa relation avec le monde extérieur : il s'agit d'un monde où les autres ne comprennent pas ses façons de faire et lui disent comment faire les choses. Les membres ont essayé la façon de faire étrangère et en ont conclu qu'elle ne fonctionnait pas pour eux. C'est pourquoi les membres de la collectivité disent de leur relation avec le monde extérieur qu'elle « les détruit ». Cette expression évocatrice décrit un dilemme aigu auquel font face les membres de Hollow Water et qui peut avoir des conséquences considérables[7]. Leur histoire est une expérience qui émane directement du passé et du présent et où les rencontres entre deux cultures troublent les gens et causent un déracinement. Chaque rencontre entre le peuple anishnabé de Hollow Water et la société extérieure semble faire ressortir le fait que les deux cultures sont très différentes en ce qui concerne un grand nombre de valeurs, d'attitudes, de façons de faire et de coutumes, et au point de vue de la langue. La collectivité s'est retrouvée au cœur d'une relation de dépendance avec le reste de la société, une relation qui fait en sorte que les besoins de la société en général priment sur ceux de Hollow Water.

Les effets de l'affrontement culturel et de la colonisation marquent la mémoire collective de Hollow Water. La collectivité prend conscience du fait qu'elle est se trouve dépossédée et dans le besoin en raison de choix qui lui ont été imposés. Les membres de la collectivité se souviennent de l'angoisse et de l'humiliation ressenties. Ils savent que la collectivité a dû céder au profit de services professionnels et prédéterminés élaborés pour répondre aux besoins des Indiens, services fournis par l'entremise de l'aide sociale, de l'éducation et des développements politiques et économiques qui, d'après le gouvernement, doivent améliorer le niveau de vie des collectivités indiennes.

Hollow Water comprend qu'en tentant de faire adopter les façons de penser et d'agir modernes par les collectivités, on a complètement échoué en ce qui concerne la perception du sentiment qu'ont les gens de ce qui constitue le lien fondamental entre les personnes. Il s'agit du lien qui existe entre les personnes, la famille, la collectivité et le cosmos. L'étendue des effets nuisibles à long terme qui découlent de cette insensibilité face à la relation qui existe entre la famille et la vie de la collectivité, ainsi que les affrontements soudains qui continuent de se produire aujourd'hui, entraînent ce que les membres de la collectivité qualifient de « destruction ».

L'aspect positif, c'est que l'histoire du Processus holistique de guérison (CHCH) constitue, pour les membres de la collectivité, essentiellement une réaction intentionnelle et réciproque qui permet de résoudre le difficile dilemme de voir les autres « les détruire »[8]. Le CHCH, qui est issu de la première équipe de ressources de Wanipigow, répond aux besoins des quatre collectivités du secteur, qu'on appelle parfois MASH (Manigotagan, Ahbaming, Seymourville et la Première nation de Hollow Water, où le programme est basé). Ces collectivités se

trouvent à environ 150 milles au nord-est de Winnipeg, au Manitoba. Pour parler de ces quatre collectivités, on dit habituellement Hollow Water.

Certains membres de la collectivité et certaines personnes de l'extérieur critiquent encore le processus de guérison. Toutefois, pour les membres des collectivités MASH, la présence du CHCH dans la collectivité est bénéfique et souhaitable. De plus, le grand public connaît bien le travail rigoureux et extraordinaire que le Processus a accompli au cours des 15 dernières années. Comme l'ont fait remarquer plusieurs personnes, « sans le CHCH, la situation serait pire, surtout depuis que le nombre de jeunes toxicomanes augmente ».

HOLLOW WATER EN TANT QUE « PROCESSUS »

Il ne fait pas de doute que les différentes et nombreuses interventions des travailleurs auprès des personnes liées aux crimes sexuels – les agresseurs et les victimes ainsi que leur famille respective – représentent un processus inhérent. Le chapitre six fournit une description détaillée du travail effectué par le personnel du CHCH. Les activités des intervenants effectuées dans la collectivité et au profit de cette dernière, ainsi que les interactions de la collectivité avec les professionnels et les organismes « extérieurs » en disent aussi long sur le processus. Comme l'a souligné un observateur :

> « Dans la tradition culturelle objibwa, le fait de s'intégrer davantage à la collectivité permet de devenir une personne à part entière. Il s'ensuit donc que les préceptes qui reflètent les aspects essentiels de la façon dont la collectivité est définie forment la base de la méthode de guérison. » (Sivell-Ferri, p. 33)

Le présent rapport, en mettant l'accent sur plusieurs fonctions et aspects de l'histoire de la guérison à Hollow Water, met l'accent sur ce qu'un grand nombre de membres de la collectivité voient comme les avantages du changement et qui est connu et compris comme un processus évolutif continu (un mouvement cyclique et continu vers le haut qui tend à l'amélioration de la santé de la personne en tant que membre d'une famille et d'une collectivité), ainsi que sur les inconvénients du cycle de contact, qui perdure.

PRINCIPALES FONCTIONS DE LA DYNAMIQUE DU CERCLE

On peut comparer l'expérience de travail de Hollow Water à un vêtement sans couture qui, bien qu'il ait différentes textures, ne forme qu'un seul morceau. Cette métaphore permet de souligner une vision clé fondamentale de l'objectif qui tient compte des intervenants, de la famille et de la collectivité. Selon cette vision, toutes les expériences interagissent et sont interdépendantes, particulièrement les fils entrelacés de la vie privée, publique et professionnelle. En d'autres termes, l'aspect spirituel et profond évident de la collectivité entoure et domine le travail à effectuer. Il concerne aussi le drame de la violence, particulièrement de la violence sexuelle, ainsi que les conséquences de la toxicomanie. On

perçoit ces deux aspects comme des éléments indissociables, et c'est pourquoi le CHCH les traite ainsi.

Le fait d'agir suivant leur jugement inhérent, qui s'appuie sur leur sens profond de l'être et du devenir, donne aux membres de la collectivité les compétences requises pour faire face au spectre de la violence, y compris au traumatisme sexuel, grâce à un processus de guérison. Ce dernier aspect, qui est ancré dans la tradition et qui a été modelé par cette dernière, dépasse largement l'expérience thérapeutique moderne (bien que certaines techniques se chevauchent).

Le sentiment profond de l'être et du devenir provient des sept enseignements sacrés objibwa qui continuent de l'alimenter. Ces enseignements se rapportent à tout ce que l'on croit qui est nécessaire pour atteindre *P'mad'ziwin (la Bonne vie)*, et sont appelés *W'daeb-awaewe (Notre propre vérité)*[9] par la collectivité.

L'idée d'atteindre P'mad'ziwin et W'daeb-awaewe constitue le principal moteur, ou principe, qui guide la collectivité. Le fait d'avoir cette vision depuis plus de 15 ans a permis à la collectivité d'établir un savoir-faire. Les membres de la collectivité savent maintenant qu'ils possèdent les compétences nécessaires pour divulguer les crimes sexuels, et ils savent qu'ils sont devenus responsables face aux délinquants sexuels violents. Comme le disent les membres de la collectivité, « nous sommes maintenant les spécialistes; les étapes continuent à guider notre travail de guérison ». (L'annexe A comprend un aperçu descriptif des 13 étapes qui guident le processus de guérison de Hollow Water.)

Cette vision du travail ressort dans un grand nombre des commentaires des intervenants. Ces commentaires traitent d'autres facteurs, comme :

- le fait de répondre aux besoins de la personne, ce qui signifie mesurer les répercussions des difficultés personnelles sur la famille et les membres de la collectivité;

- la tradition anishnabée d'où sont issues les visions, les compétences et les approches relatives et qui permet aux aidants et aux réconciliateurs de faire évoluer la guérison au sein d'un peuple touché;

- le fait d'être ou de devenir un Anishnabé, ce qui comprend une plus grande conscientisation et un engagement continu relativement à un mode de vie qui tient grandement compte de l'égalité de toutes les formes de vie et de l'interconnexion entre les êtres humains, qui font partie d'une famille et d'une collectivité;

- le succès auprès des clients, qui dépend directement de l'expérience de chaque intervenant qui participe activement au soutien de sa propre guérison;

- le fait de connaître les éléments requis en ce qui concerne la divulgation et la responsabilisation.

La structure du CHCH ainsi que les compétences et les attitudes de ses intervenants véhiculent ces qualités fondamentales.

Les infrastructures socio-politiques locales dans les collectivités sont régies par la législation fédérale et provinciale ainsi que par des politiques et des règlements (comme la *Loi sur les Indiens* relative aux conseils de bandes, les services à l'enfance et à la famille, la police, le tribunal, la libération conditionnelle, la probation et les organismes de santé). Ces éléments touchent grandement le peuple tel qu'il est en fonction de son histoire et de sa langue ainsi que de son sens du maintien des traditions et des façons de faire, des valeurs et des attitudes. Dans ce contexte, le CHCH s'efforce de corriger, de remanier, d'exprimer, de rétablir, de renforcer et d'utiliser tous ces éléments avec simplicité et fidélité aux fins de la guérison.

L'attitude du personnel et la réponse à l'autorité que constitue le CHCH est un exemple de la dynamique de rétablissement. Comme dans d'autres collectivités isolées, les chefs de file ressortent et sont reconnus en fonction de leurs qualités et capacités manifestes. L'autorité est donc horizontale, ou plate, et est plutôt moins hiérarchique que dans les institutions extérieures. À cette tendance s'ajoute un sentiment profond interne de responsabilité. On constate aussi qu'on préfère délibérément la prise de décisions par consensus, la discussion et le partage en cercle, façons de faire avec lesquelles on est plus à l'aise.

Un troisième aspect, qui vient du fait qu'on s'efforce de vivre conformément à la vision anishnabée du monde, se reflète dans la souplesse évidente des intervenants. L'observation qu'en font tous les milieux a fait ressortir constamment le fait que le personnel est capable de traiter différentes situations qui peuvent survenir, et qui surviennent effectivement, à n'importe quel moment de la journée. Un jeune intervenant des SEF a affirmé ce qui suit :

> « Tous les intervenants du CHCH prennent leur travail au sérieux. En fait, ils ne le perçoivent pas comme un emploi mais plutôt comme quelque chose qu'ils étaient destinés à accomplir. Les membres du CHCH jouent le rôle de conseillers, de moniteurs et d'amis; ils sont à l'écoute et on peut compter sur eux. Ils apportent tant de choses, entre autres un équilibre appréciable au sein de toutes les mauvaises expériences vécues par les membres de notre collectivité tout au long de leur vie. Ce n'est pas tout le monde qui appuie le CHCH, mais j'ai remarqué que de plus en plus de gens demandent des conseils et de l'aide aux membres du CHCH. »

Les expressions et les dictons suivants qui sont utilisés par le personnel illustrent l'attitude et la position des intervenants de Hollow Water :

- client, famille, collectivité, agresseur, victime, responsabilité, sécurité pour tous, «...*mieux-être miraculeux*... »;

- colonisation/décolonisation, violence intergénérationnelle, décatégorisation, syndrome du pensionnat, « ...*destruction*... »;

- collectivité, consensus, guérison holistique, les lois du Créateur — les sept enseignements sacrés, ne pas juger, les personnes sont les spécialistes d'elles-mêmes, « ...*nous ne sommes pas des professionnels*... »;

- connexion avec le soi, solutions à l'échelle de la collectivité, validation, croire les victimes, fêtes communautaires, hommes servant de la nourriture aux femmes, renforcement de l'autonomie, le CHCH qui permet « ...*de toujours évoluer*... ».

L'expérience des pensionnats mérite d'être mentionnée. Pour les membres du personnel, les effets des expériences vécues dans les pensionnats sont imputables à la colonisation, tout comme les effets des placements dans des familles d'accueil. À Hollow Water, on estime que les expériences vécues dans les pensionnats sont minimes si on les compare aux expériences vécues dans d'autres collectivités. Il faut néanmoins reconnaître l'existence de ces expériences et en tenir compte puisqu'elles ont eu un effet intergénérationnel sur la clientèle et la collectivité. Il est important de souligner que, à ce jour, aucun membre de la collectivité de Hollow Water n'a engagé des poursuites au tribunal pour résoudre ses problèmes. On trouve plutôt des solutions grâce au travail entrepris par le CHCH.

EXPLICATION DE LA SIGNIFICATION DES CERCLES

Il est important de comprendre que, pour les membres de la collectivité, le cercle constitue plus qu'une métaphore de choix. Il s'agit plutôt d'une façon naturelle et puissante de concevoir l'univers et la guérison. De par sa nature, le cercle génère une puissance grâce à l'équilibre qu'il crée entre les personnes qui en font partie. Les personnes peuvent renforcer cette puissance ou l'utiliser afin de répondre à leurs propres besoins et à ceux des autres personnes faisant partie du cercle. Le temps n'a plus d'importance, et l'espace spirituel, émotionnel et physique s'étend à l'infini.

On peut facilement constater que le cercle décrit les intervenants selon ce qu'ils sont et ce qu'ils font. En tant que notion à niveaux multiples, le cercle est issu de la vie et exprimé par l'entremise des techniques employées par la collectivité pour résoudre les problèmes et prendre des décisions. Le personnel fait souvent remarquer que les membres de la collectivité tiennent des séances de remue-méninges à propos de tout. On attribue sans hésiter tout succès d'un groupe de guérison à l'utilisation du cercle. Grâce au cercle, on met souvent en évidence la guérison.

« ...les gens commencent maintenant à comprendre, et nous pouvons partager...le CHCH est le peuple et le cercle... »

Selon la vision anishnabée du monde, toutes les interactions sont des cercles. Même le counseling individuel constitue un cercle. Il s'agit d'un processus absorbant qui englobe, forme et façonne ses participants. Ce processus appuie, soutient et mène toutes les activités qui ont lieu entre les intervenants, entre les intervenants et les clients, avec les familles respectives et avec la collectivité. Qu'il s'agisse d'un besoin thérapeutique, socioculturel, politique ou spirituel, le cercle le perçoit toujours comme un besoin unique et fait toujours confiance à la capacité de la personne de déterminer sa propre guérison et d'avancer à son propre rythme.

Voici certaines des croyances exprimées concernant les conditions qui permettent de créer un cercle et l'efficacité perçue du cercle :

- « (Un cercle) permet de mettre l'accent précisément sur l'interaction entre la personne et le groupe, quel qu'en soit le type. Son pouvoir vient des personnes qui en font partie »;

- « Plus nous partageons, plus le cercle est solide. La personne n'est plus seule pour porter sa peine. Les cercles des clients ne sont pas structurés; le partage se fait ainsi plus aisément... »;

- « Tant que nous savons ce que nous faisons dans le cercle et ce que nous voulons atteindre, le cercle nous fournit de la sécurité, de la sûreté et de la protection »;

- « Le cercle est comme le ventre d'une mère où l'on partage ses rêves, ses craintes et ses pensées les plus intimes. On y profite du silence bénéfique. Chaque personne peut aller à son propre rythme puisque le processus de guérison ne comporte aucun délai. Il s'agit d'un endroit où une personne peut vivre une relation privée avec le Créateur. Personne ne définit la guérison pour les autres. C'est à chacun de le faire pour soi. On reconnaît et on appuie les significations personnelles, ce qui permet à la collectivité de se renouveler. La guérison appartient à tout le monde »;

- « Le cercle permet de résoudre les problèmes de façon miraculeuse. Il constitue une représentation de notre peuple. On ne décide pas de son orientation, on invite plutôt le Créateur à être présent ».

En plus de faire ressortir une attitude axée sur les valeurs, le cercle est aussi le moyen par lequel la guérison et le renforcement de l'autonomie ont lieu dans tous les secteurs et à tous les niveaux de la collectivité, de la famille et de la personne où il existe des difficultés et de la

souffrance. Puisqu'il est possible de régler des problèmes complexes à l'intérieur et à partir du fondement et de l'environnement que constitue le cercle, et qu'il existe, au sein du processus circulaire, de nombreux chevauchements et de nombreuses interdépendances, plus d'un observateur trouve ce processus surprenant et choquant.

Les problèmes concernant les cercles que certains observateurs ont exprimés sont liés, selon le personnel et d'autres analystes, à l'incapacité de la société dominante de voir et de comprendre ce que le CHCH fait, de discerner quelles formes prennent les principes de guérison et pourquoi, au bout du compte, le CHCH est fructueux. Encore une fois, le cercle ne constitue pas qu'un point de départ et d'arrivée, parce que la vie est ainsi faite. Il permet aussi de transporter l'énergie de guérison dans toutes les activités en matière d'intervention. En d'autres termes, bien que les membres de la collectivité reconnaissent en grande partie que ce positionnement pratique fondamental et ses conséquences constituent un processus définitoire inclusif, les gens de l'extérieur ont tendance à le voir d'une façon erronée et donc à diminuer sa valeur. Comme on l'a souligné plus tôt, ce manque de sensibilité fait en sorte que les liens et la réceptivité mutuelle ne sont pas perçus comme essentiels.

SILENCE

Le succès du cercle dépend de plusieurs conditions. La première condition est la compréhension centrale des avantages du silence et un respect entier et manifeste du silence individuel. L'expérience traditionnelle de Hollow Water a prouvé comment, dans le silence, la vérité et les sentiments réels concernant les problèmes à régler pouvaient ressortir.

On sait aussi que le silence peut exprimer le fait qu'une personne évite de révéler des éléments ou qu'elle est confuse, qu'elle ne sait quelle orientation prendre, ou qu'elle tente de trouver les mots pour exprimer ses sentiments.

L'accroissement de la conscientisation constitue une seconde condition liée au silence. Les membres du personnel savent que,

> « même si nous sommes assis en silence, les énergies sont à l'œuvre. Une personne accomplit un travail du fait de prendre part au cercle ».

Les membres du personnel savent que, à la limite, le silence diminue la douleur liée à la divulgation. La personne est toutefois informée, au début d'une séance de discussion en cercle, qu'elle devra partager puisque le cercle est là pour l'aider. On croit que le silence est requis pour permettre aux intervenants de réfléchir et de mettre de l'ordre dans leurs idées et dans leurs sentiments à mesure qu'ils prennent part au cercle.

AÎNÉS, THÉRAPEUTES

Les aînés de la collectivité et les intervenants admettent que, depuis les années 80, il est de plus en plus essentiel de trouver des aînés qui ont des connaissances et des compétences. On voit qu'un certain nombre d'aînés de la collectivité ne sont pas à l'aise et aimeraient participer davantage au CHCH. Toutefois, on fait actuellement des efforts pour inclure tous les membres plus âgés de la collectivité. Pour ce faire, il faut faire preuve de compassion, de circonspection et de sensibilité afin de respecter le passé de chacun. On a par exemple prévu des cérémonies en hommage à tous les aînés de la collectivité qui auront lieu l'été prochain.

En ce qui concerne le manque d'aînés puissants ou guérisseurs, la situation semble s'être améliorée. On semble combler l'écart, ce qui devient évident quand on tient compte de la confiance dont font preuve des membres plus jeunes en apprentissage depuis un certain temps. Ces derniers possèdent de plus en plus de compétences liées aux cérémonies. La collectivité a donc de plus en plus accès à un plus grand nombre de cérémonies différentes.

Le processus de guérison de Hollow Water continue d'attirer des membres traditionnels d'autres collectivités et régions qui viennent pour l'enseignement et les cérémonies. Évidemment, le processus d'apprentissage au niveau personnel est lent. Il n'en est pas moins continu et, en plus de se renforcer et s'étendre, il a donné lieu à un succès en matière de guérison que tous ont qualifié de remarquable.

En général, l'expérience du CHCH avec des thérapeutes professionnels n'a pas été satisfaisante. Il n'est donc pas surprenant qu'un grand nombre d'intervenants ne croient pas que leur présence soit requise. Certains intervenants croient toutefois qu'un thérapeute sur demande ou de garde constituerait un atout, particulièrement dans le cas de certaines personnes traumatisées qui font preuve d'un blocage persistant, qui ont des tendances suicidaires ou qui s'automutilent. Quoi qu'il en soit, les membres du personnel croient aussi que le nombre grandissant d'Autochtones guérisseurs qualifiés provenant de la collectivité contribuera à diminuer le besoin de spécialistes venant de l'extérieur.

TÂCHES

À l'heure actuelle, les intervenants du CHCH ont l'impression d'être, en quelque sorte, dépassés par les nombreuses solutions possibles qui semblent exister en ce qui concerne les problèmes de la collectivité. Toutefois, ce que les intervenants croient faire (et ce qu'ils font réellement) constitue une autre façon de souligner les compétences, la capacité et la force du personnel en ce qui concerne le processus de guérison. Les tâches, qui sont liées à la vision de la collectivité et exprimées comme telles, comprennent ce qui suit :

- rester attentif à la possibilité qu'une crise survienne à tout moment; écouter toutes les parties; jouer le rôle d'un frère, d'une sœur, d'un parent ou d'un

grand-parent auprès des clients; garder conscience du fait que les délinquants ne sont pas nés ainsi et qu'ils sont des êtres humains qui peuvent être guéris avec de l'aide, de l'appui, de la compréhension et de l'amour inconditionnel;

- animer les différents types de cercles; avoir la responsabilité d'être un modèle de comportement en s'améliorant sans cesse et en établissant des relations positives avec les familles et la collectivité; être constamment observé par la collectivité.

Il n'est pas surprenant que les intervenants qui accomplissent ces nombreuses tâches souffrent, à long terme, de tension et de stress : ils tentent d'établir et de maintenir un équilibre entre leurs responsabilités envers leur propre famille, et leurs responsabilités envers leurs clients, la famille de ces derniers et, enfin, la collectivité. Cela a plusieurs conséquences en ce qui concerne le personnel.

D'abord, les intervenants croient qu'ils doivent (et c'est le cas) apprendre en tout temps de la situation ainsi que de la formation offerte par l'entremise d'une approche de guérison conventionnelle et objibwa. Ensuite, l'authenticité d'une personne, dans sa vie tant publique que privée, est essentielle. Troisièmement, la guérison personnelle constitue un élément fondamental, généralisé et englobant, comme le montre le mot utilisé par les Objibwa pour les désigner; les Objibwa parlent non pas de personnel ou d'intervenants, mais plutôt de « personnes qui essaient d'aider ». Quatrièmement, leur engagement est perçu comme une façon de fournir une vie plus agréable à leurs enfants et aux enfants de leurs enfants. Comme l'a souligné un membre du personnel :

> « que mes descendants soient en santé et heureux jusqu'à la septième génération. Qu'ils entendent les messages selon lesquels la violence sexuelle est nuisible et doit prendre fin. Il faut se libérer des effets de la colonisation. »

Cinquièmement, les membres du personnel savent qu'ils doivent accorder toute leur attention à la communication. Par exemple, on élabore actuellement des plans pour renforcer les programmes axés sur la collectivité en mettant l'accent sur les besoins des jeunes et des enfants (comme les enjeux liés au SAF/EAF et à la chimiodépendance) afin de normaliser la tenue des cercles communautaires, de rendre hommage aux aînés de façon plus globale et d'enrichir et d'étendre leurs programmes de formation.

Enfin, les membres du personnel savent que le développement communautaire est un élément capital. En raison du manque de personnel et de la priorité accordée aux tâches liées à la divulgation, la prestation de services à la collectivité en entier a tendance à diminuer de façon relativement importante, tout comme l'établissement de relations avec des organismes et des professionnels.

Quand on a demandé aux intervenants quelles améliorations devraient être apportées et quelles autres compétences ils devraient posséder pour assumer leurs responsabilités, ils ont entre autres répondu ce qui suit :

- étudier de nouveau la vision originale qui a inspiré les premiers intervenants; remettre en vigueur l'examen annuel du passé et remettre sur pied l'équipe de ressources initiale; adapter la méthode en 13 étapes destinée aux adultes afin qu'elle réponde aux besoins des jeunes et des enfants;

- utiliser davantage les personnes-ressources de la collectivité dans tous les secteurs de responsabilité du CHCH; répondre aux critiques de façon judicieuse, ouverte et honnête;

- rendre plus efficaces le classement, la gestion des cas et les discussions; terminer la mise en œuvre d'un système convivial de tenue des dossiers ainsi que d'un système informatique de suivi des clients;

- augmenter la fréquence des cercles de guérison à l'intention du personnel;

- réexaminer l'utilisation du délai requis pour amener les clients au tribunal, ainsi que la fréquence des visites familiales et le temps qui leur est alloué;

- examiner soigneusement les pratiques de formation présentes et passées, comme les ateliers classiques de formation ainsi que les programmes traditionnels d'apprentissage destinés à leurs propres spécialistes; étudier la pertinence d'établir des équipes ayant pour objectif d'améliorer les programmes liés à la collectivité, de mieux discerner et régler les traumatismes, de reconnaître plus précisément les facteurs intergénérationnels et de régler les problèmes qui y sont liés.

Les demandes de formation tiennent compte du besoin de demeurer à jour en ce qui concerne les modifications à apporter à la législation et aux politiques extérieures. On considère aussi prioritaires la croissance personnelle et la formation à obtenir dans de nombreuses approches thérapeutiques (thérapie par concentration, thérapie par synergie, gestion du stress post-traumatique, intervention d'urgence, dépendances et counseling). De nombreuses personnes voient les compétences personnelles de la façon traditionnelle, soit comme des dons. Par exemple, certains membres du personnel remarquent que « X est excellent au tribunal; Y est merveilleux avec les enfants et Z est excellent dans tout ce qui concerne la probation ».

Quand les intervenants tentent de décrire le type de travailleurs qu'ils sont, ils se voient pratiquement tous comme des intervenants polyvalents. Ils doivent souvent changer de rôle et

sont appelés à être administrateur, travailleur social, agent de probation, intervenant auprès des tribunaux, adjoint à un avocat, conseiller, animateur, chef de groupe et intervenant en situation d'urgence. On voit que les intervenants sont prêts à apprendre et qu'ils sont à l'aise avec tous les aspects du travail malgré les restrictions qui découlent du manque évident de fonds destinés à l'exploitation et de personnel.

On a déterminé que les tâches suivantes reviennent souvent et sont stimulantes :

- établir un climat de confiance et comprendre plus rapidement ce qu'un client en colère et blessé tente de dire;
- motiver les clients hésitants ou têtus et les aider à aller au-delà du blocage et de la minimisation;
- mettre les clients sur le chemin du pardon et de la guérison, de l'acceptation des conséquences de leurs actes offensifs, particulièrement des effets profonds à long terme sur la victime;
- devenir plus responsable;
- contribuer à la transformation de la colère au sein des relations en rappelant constamment aux clients qu'ils doivent joindre le geste à la parole en faisant chaque jour ce qu'il y a de mieux pour eux;
- aider les clients à se libérer des effets inhibiteurs des problèmes qui existent de longue date au sein des familles et de leurs effets sur leurs problèmes personnels actuels, et évoluer entre les intervenants et la famille du délinquant ou de la victime, sans prendre parti;
- accepter d'être montré du doigt par la collectivité;
- réagir à la pression exercée par les organismes et les professionnels du gouvernement;
- continuer de mettre l'accent sur le client en tant que personne, ce qui signifie qu'il est absolument indissociable de sa famille et de la collectivité.

Les intervenants ont tous mentionné que le travail d'intervention est très exigeant au point de vue émotionnel et mental. Ils ont tous admis d'emblée qu'ils étaient parfois très fatigués, mais ont aussi fièrement fait remarquer que, à ce jour, aucun intervenant du CHCH n'avait souffert d'épuisement professionnel.

EFFETS/AVANTAGES

La décision d'examiner les besoins des clients et de faire face aux effets du travail sur le personnel a entraîné des résultats positifs évidents. En d'autres mots, la guérison se manifeste de différentes façons :

- Elle renforce la conscientisation (p. ex., aux limites d'une personne et aux liens), la compréhension, l'habilitation, l'indépendance, la fierté, le pardon, l'amour et les expériences dans le cadre desquelles chaque personne a autant d'importance et de signification.

- Elle aide à faire preuve de respect, à connaître et comprendre les différences, à être responsable, à s'engager.

- « Le principal avantage, c'est de savoir que nous pouvons travailler avec les gens de notre peuple sans devoir parler avec des psychologues ou ce genre de personne. Le programme nous permet de traiter nos problèmes à notre rythme en tenant compte de ce que nous sommes. Nous savons comment amorcer la guérison qui permet de nous libérer des conséquences présentes et passées de la colonisation. Il ne s'agit pas d'un processus marqué par l'anxiété ni d'un retour dans un passé nébuleux. »

- « Nous redécouvrons que nous possédions le don de vivre en collectivité, dans un bon esprit. Nous avons survécu aux atrocités. Nous devons encore faire face à tant de choses. Tout le monde a besoin d'être entendu. »

- « Il faut renforcer nos familles et offrir un environnement plus sûr à nos enfants. »

Les signes d'une prise de conscience de l'importance de la guérison et de la transformation se manifestent, dans la collectivité, par les changements positifs suivants :

- Le fait de parler et de faire face aux questions de violence sexuelle ne constitue plus un tabou; le mur du silence s'est effondré.

- L'alcoolisme est en baisse (l'hôtel du secteur n'est plus prospère).

- On comprend de plus en plus qu'une divulgation peut amener trois ou quatre victimes à parler.

- Dans les familles, les parents ont commencé à enseigner aux enfants le respect des autres, tant au sein de la famille nucléaire que de la famille étendue.

- De plus en plus d'indices dans la collectivité montrent que les membres prennent en charge les problèmes et sont capables d'élaborer des solutions.

- Des membres de la bande reviennent dans la communauté et des visiteurs provenant d'autres collectivités et organismes viennent à Hollow Water pour apprendre.

- Chacun sait que la collectivité est un endroit sûr. Cet élément a poussé un nombre grandissant de familles à revenir dans la collectivité.

Le chapitre suivant fournit une description plus approfondie des changements qui ont eu lieu à Hollow Water.

RÉSUMÉ

En tant que groupe, le personnel du CHCH inspire le respect. Les intervenants sont compétents et font preuve d'une intuition convaincante, ce qui leur permet de répondre aux exigences anishnabées. Tout en soutenant leur propre processus de guérison, ils prouvent, avec succès et de façon constante, qu'ils sont capables de faire participer les clients à des activités qui correspondent à leur vision spirituelle. Partant, ils sont capables de négocier avec les ressources et organismes extérieurs. Ils sont donc engagés dans tous les aspects du système de justice et ils établissent un processus de système de justice communautaire qui ne fait aucun compromis sur le plan spirituel. Les membres du personnel savent qu'une relation favorable à toutes les parties est exigeante et requiert une attention constante.

Le protocole ainsi que l'efficacité et l'efficience de Hollow Water sont cachés par des relations détendues, agréables et teintées d'humour. Ces éléments ont tendance à masquer les priorités et la capacité de répondre rapidement aux besoins immédiats et de réagir rapidement aux effets sur les familles et la collectivité. Les membres du personnel font preuve d'une patience sans faille dans leurs relations et de bienveillance (parfois en situation de conflit d'intérêts), en plus de constamment visualiser et traiter l'évolution passée et présente de la décolonisation dans la collectivité et à l'extérieur de cette dernière.

Les intervenants ont principalement acquis leur formation au travail tout au long de leur vie[10]. Ce type de formation a entraîné une compétence exceptionnelle qui n'était pas accompagnée d'arrogance ni de présomption. Au contraire, les intervenants sont davantage ouverts à d'autres formations, traditionnelles ou générales.

L'histoire de Hollow Water constitue une preuve vivante de la façon dont une collectivité peut redéfinir et modifier les concepts de services afin de résister à l'oppression. L'expérience de Hollow Water offre une option concrète aux approches contemporaines qui n'ont pu rendre compte du travail de guérison en cours.

William Marshall, psychologue canadien reconnu à l'échelle internationale pour le traitement des délinquants sexuels, a conclu ce qui suit au sujet de l'expérience de Hollow Water :

> « L'avantage réel du programme de Hollow Water est qu'il s'agit d'une démarche holistique dans le sens où le traitement du délinquant est intégré et englobe la victime, les familles et la collectivité tout entière. La plupart des collectivités non autochtones s'opposent à la réinsertion sociale des délinquants sexuels. Les non-Autochtones pourraient s'inspirer des méthodes autochtones, plutôt que l'inverse, comme c'est traditionnellement le cas.
>
> S'il est une leçon que nos erreurs passées nous ont permis de tirer, c'est certes, espérons-nous, que les Autochtones doivent déterminer leur destinée et régler leurs propres problèmes. Nous devrions d'ailleurs avoir le bon sens de tirer des enseignements des méthodes autochtones. Leur façon de s'occuper des délinquants de toutes sortes peut certes nous en apprendre autant que ce que nous pouvons leur montrer[11]. »

Blanchard, un psychologue illustre, a aussi souligné l'attitude et la façon de faire de Hollow Water en qualifiant cette méthode de « révolutionnaire ». Il a affirmé ce qui suit :

> « Notre culture axée sur la psychologie permet de conclure qu'un criminel sexuel violent est psychopathe et qu'il faut l'envoyer en prison à vie ou même le condamner à mort; les guérisseurs autochtones croient plutôt que de tels « troubles » graves sont symptomatiques d'une rupture majeure entre une personne et les autres membres de sa bande[12]. »

Rupert Ross, procureur de la Couronne en Ontario et auteur de plusieurs livres portant sur la guérison et la pensée autochtone, utilise l'expression « paradigmes contradictoires » pour expliquer la vision contradictoire qu'ont les guérisseurs autochtones et les intervenants occidentaux du domaine de la justice[13]. Cette expression et l'expression « destruction » utilisée par Hollow Water font ressortir le contexte vital dans lequel se trouve Hollow Water. Comme l'a dit Rupert Ross, Hollow Water pratique la « justice sacrée ».

Le cercle permet d'avoir accès au Créateur (en esprit ou concrètement) ainsi qu'à l'agresseur, à la victime et à leur famille respective. La sécurité qu'offre le cercle permet à chaque personne de faire face ouvertement à ses sentiments et problèmes intérieurs. Pour les intervenants du CHCH, il est évident que la guérison est effectuée par le Créateur et non par eux-mêmes.

« L'histoire de Hollow Water est celle d'une collectivité qui se bat pour reprendre le pouvoir qui lui permet d'aider ses membres. Elle y réussit à l'aide de la coopération, du partage de soi et du respect pour la vie. Grâce à leur connaissance des enseignements sacrés, les membres de la collectivité ont trouvé la façon de faire qui permet aux personnes de trouver leur place dans la famille, qui fait elle-même partie de la collectivité qui, elle, fait partie de l'univers et du cosmos. »

Une croyance ressort des discussions qui ont eu lieu avec les membres de la collectivité et des nombreux rapports et commentaires formulés par les personnes qui ont soutenu les témoins ayant participé au processus holistique de guérison depuis sa création : le travail effectué à Hollow Water n'est rien de moins que miraculeux.

De nombreuses personnes au sein du système de justice voient le CHCH comme un projet phare qui se trouve à l'heure actuelle à l'avant-garde des projets de justice parallèle faisant appel à la guérison communautaire. Les autres collectivités autochtones façonnent leurs modèles sur le processus appliqué à Hollow Water. Des étudiants de niveau universitaire, des psychologues, des criminologues, des agents de probation et des responsables du gouvernement demandent sans cesse des exposés, des renseignements et du soutien concernant les possibilités de traitement. Le nombre de demandes continue d'augmenter d'année en année.

Un défenseur acharné du CHCH, l'honorable juge adjoint Murray Sinclair, affirme que les réalisations du Processus holistique de guérison ont marqué le millénaire. Selon le juge Sinclair, Hollow Water joue un rôle de chef de file important en ce qui concerne l'établissement des principes et repères qui permettent de renforcer la relation entre la justice et les collectivités autochtones :

> « Le CHCH a certainement amélioré la relation entre la collectivité et le système de justice, plus particulièrement la Cour provinciale, qui constitue un des principaux contacts avec le système de justice, ainsi que les services de probation de la GRC et le bureau du procureur de la Couronne. Dans le passé, la relation n'a pas toujours été bonne, et tous les rapports font état de la détérioration, depuis 1991, de la relation entre les collectivités autochtones et le tribunal. Toutefois, à Hollow Water, la situation est différente. La relation s'est renforcée. Le tribunal a reconnu l'excellent travail du Processus holistique de guérison ainsi que l'engagement du peuple de Hollow Water en ce qui concerne la résolution et le traitement adaptés à leurs besoins culturels. De plus, cette façon de faire correspond aux principes que le système de justice adopte et auxquels il s'adapte[14]. »

Ses commentaires mettent en relief l'habilitation du CHCH et les répercussions pour la collectivité ainsi que pour le système de justice et les autres collectivités autochtones.

- Le CHCH permet au système de justice d'atteindre les objectifs mentionnés dans les modifications apportées au *Code criminel* en 1996. De plus, la capacité de la collectivité de s'affirmer en assumant la responsabilité de ses propres crimes et criminels renforce ses expériences et objectifs. Il s'agit d'un avantage important.

- Le CHCH est différent des autres collectivités autochtones qui attendent encore que des organismes extérieurs règlent leurs problèmes à leur place. À Hollow Water, une attitude très différente existe.

- La collectivité se fixe certains objectifs, ce qui incite ses membres à s'occuper de problèmes localisés, quelle que soit leur gravité, et à les régler de façon efficace.

- Le CHCH a préparé le système de justice à l'arrivée d'initiatives dans d'autres collectivités autochtones (qui sont prêtes à les entreprendre), et à travailler en collaboration avec les ministères de la Justice provinciaux et fédéral. Grâce à Hollow Water, le tribunal provincial sait maintenant qu'il peut, et qu'il devrait, collaborer avec les initiatives axées sur la collectivité. Il améliorerait ainsi son travail et le nôtre. Il sait aussi maintenant que ces initiatives peuvent avoir du succès. Si elles ont du succès à Hollow Water, elles peuvent en avoir ailleurs.

Le juge Sinclair croit fermement que, pendant que le système de justice examine l'avenue de la justice réparatrice, Hollow Water saura relever les défis posés par cette période de transition marquée par le changement:

> Des préoccupations importantes concernant les coûts de la justice ressortent des discussions portant sur l'administration de la justice au Manitoba, mais aussi au Canada en général. On tente principalement d'élaborer des solutions de rechange à l'utilisation du système judiciaire, mais c'est aussi dans ce secteur qu'on retrouve le plus de controverse, particulièrement en ce qui concerne la justice réparatrice et la question des droits des victimes. Nous n'avons pas encore décidé s'il faut élaborer une justice entièrement réparatrice ou s'il faut simplement modifier ou ajuster certains des processus existants afin de tenir compte davantage des initiatives communautaires et des victimes locales. Je ne suis pas certain que le système de justice soit suffisamment mûr pour jouer un tel rôle de chef de file dans la société. Quoi qu'il en soit, certains éléments joueront un rôle important au sein du système de justice, et Hollow Water en fera partie. »

D'une autre façon, un nombre infini de partisans rendent hommage à un modèle auquel les peuples autochtones s'identifient :

> « Les Autochtones sont à la recherche de héros — ils recherchent quelque chose ou quelqu'un qui les rend fiers, pour que le monde entier voie que, eux aussi, ils ont

> ce qu'il y a de mieux. La petite collectivité de Hollow Water est devenue un modèle de ce genre pour les Autochtones. Tandis que d'autres vont vers la guérison, Hollow Water est considérée par beaucoup, y compris par la Commission royale sur les peuples autochtones, comme une réussite[15] ».

Le travail effectué par Hollow Water fait ressortir le meilleur de toutes les options. Il s'agit d'une solution autochtone apportée par des Autochtones à des problèmes autochtones.

> « Si une personne ordinaire apprend qu'un acte de violence sexuelle a eu lieu dans la famille, elle fait face à trois choix très humains pour résoudre le problème. On ne parle pas ici de ses choix juridiques en vertu de la loi, mais plutôt de ce qu'elle aura tendance à faire en tant que personne attentionnée et souvent très apeurée et confuse. [...] Si elle a la chance d'habiter dans un village comme Hollow Water au Manitoba, qui exerce un certain contrôle sur les services sociaux et les programmes de la collectivité, qui a mis sur pied un système pour traiter les cas de violence sexuelle et qui offre un soutien aux membres de la collectivité, elle a accès à la meilleure des trois solutions possibles, celle qui a le plus de chances de résoudre le problème de façon que toutes les parties concernées en profitent à long terme. Il s'agit d'une solution autochtone apportée par des Autochtones à des problèmes autochtones.[16] »

Pour un grand nombre de personnes, le processus de guérison de Hollow Water est puissant, pur et vrai, et il vient du cœur. Il s'agit de la justice réparatrice à son meilleur.

> « Le travail effectué à Hollow Water est puissant. Je ferai tout ce que je peux pour les aider. Je crois fermement en la qualité de l'initiative, du protocole et du système en entier. J'y crois vraiment. Le travail effectué est pur, vrai et vient du cœur. C'est très différent de ce à quoi je suis confronté chaque jour au tribunal; il s'agit d'un environnement complexe où de nombreuses subtilités juridiques ont cours. On y utilise quotidiennement le jargon juridique, et on a parfois l'impression qu'il ne s'agit pas de la réalité. Je connais bien de nombreux cas relatifs à Hollow Water, et j'ai eu affaire à des personnes qui ont repris le contrôle de leur vie. L'une de ces personnes a fourni un certain type de counseling à l'équipe d'évaluation et dédommage actuellement la collectivité. Il y a une autre personne que je n'oublierai jamais; c'était une victime qui avait subi une terrible violence sexuelle de la part de ses parents. Je l'ai rencontrée l'année dernière, et elle était devenue une jeune femme souriante et pétillante qui s'exprimait bien. Elle m'a dit : « Oui, je suis _____ , et bien que tout ne soit pas parfait, ma relation avec mes parents s'est beaucoup améliorée. » En m'éloignant, je me sentais extraordinairement heureux. C'était merveilleux de rencontrer cette jeune fille qui, des années auparavant, était timide, réservée, brisée et sur le point de s'effondrer.

> Cette transformation est imputable à des personnes très spéciales dont le travail en matière de guérison est impressionnant. Il s'agit de la justice réparatrice à son meilleur. Tout le monde devrait avoir la chance de participer à un cercle de détermination de la peine. Il s'agit d'une expérience impossible à exprimer avec des mots[17]. »

Les commentaires fournis ci-dessus sont éloquents. La réputation de l'initiative n'est plus à faire :

> « Le programme unique a un succès remarquable. Seuls deux délinquants sexuels ont récidivé au cours d'une période de neuf ans. Ce qui se fait à Hollow Water est très particulier[18]. »

Rien, dans le système de justice, ne s'approche de ce taux étonnamment bas de récidive. Des 107 délinquants qui ont été traités par l'entremise du CHCH à ce jour, et des 91 qui ont été condamnés, seulement deux ont récidivé depuis la première divulgation en 1987[19].

Un grand nombre de personnes ont mentionné les résultats fructueux obtenus par la CHCH. Ce qui rend le CHCH unique, qui fait son succès et qui le distingue des autres programmes est l'aspect spirituel — le cœur et l'âme du CHCH. Les personnes qui ont été touchées par sa puissance spirituelle ou qui ont assisté à des cercles de détermination de la peine qualifient leurs expériences avec des termes comme « vénération » ou « expérience religieuse ».

Berma Bushie a affirmé ce qui suit à ce sujet :

> « L'aspect spirituel constitue l'élément essentiel. Il doit exister afin que les gens puissent trouver un équilibre. Le secteur de la psychologie et de la psychiatrie a élaboré son propre système pour déterminer qui souffre d'un trouble et comment guérir les gens. Nous n'avons pas les mêmes concepts ou définitions. Les nôtres sont holistiques. Nous n'attribuons pas d'étiquettes aux gens. Nous comprenons que les décisions que nous prenons aujourd'hui auront des répercussions sur notre peuple pour plusieurs générations et nous abordons les problèmes des êtres humains d'une façon holistique traditionnelle. Nous voulons que nos gens demeurent dans la collectivité puisqu'il s'agit de notre cœur et de notre esprit. Sans l'aspect spirituel, on ne peut atteindre ni l'équilibre ni la guérison. »

Au moment où les intervenants du CHCH entrent dans le cercle avec les clients, il n'existe aucune règle ni aucun objectif particulier, si ce n'est d'atteindre le cœur spirituel d'une personne. Le cercle permet :

- de se concentrer sur les besoins intérieurs d'une personne. Avec cette concentration vient l'attention ou l'intention[20];

- de croire que la guérison aura lieu, quels que soient le sujet de la guérison, la façon dont on l'effectue et le niveau où elle s'effectue. On ne sait jamais ce que le processus déclenchera en une personne ni quelle personne faisant partie du cercle jouera le rôle de déclencheur. Les intervenants savent toutefois, d'expérience, que la guérison que doit vivre l'agresseur aura lieu parce que le cercle est centré sur le Créateur.

- aux intervenants de simplement utiliser leurs compétences en matière de formation et de jouer le rôle, de façon métaphorique, de gouvernail auprès des clients en demeurant sensible à leurs besoins.

- de provoquer un soulagement, quel qu'il soit. Celui-ci se produira parfois à la suite de plusieurs cercles et variera en fonction des sentiments, de la douleur et des blocages qui feront surface, qui seront dévoilés et guéris. C'est pourquoi le CHCH demande que les agresseurs bénéficient d'une période de guérison de cinq ans. Le processus de guérison est long. Sa durée varie d'une personne à l'autre, et chaque personne doit travailler à sa propre guérison.

Le deuxième élément unique qui distingue le travail du CHCH de celui effectué par le système de justice est le fait que toute la famille participe à la guérison. Il s'agit vraiment d'un processus holistique de guérison. Les agresseurs, les victimes et leur famille respective forment la toile spirituelle qui se tisse, grandit et regroupe tous les membres de la collectivité. Il s'agit de l'élément de prévention du processus de guérison, qui constitue le remplacement holistique de ce que le système de justice qualifie d'exécution de la loi. La collectivité collabore afin de participer à la guérison de chacun des membres. Les agresseurs ne font pas que redonner à la collectivité, ils renforcent leur côté spirituel grâce à leurs efforts, et contribuent en retour à la collectivité de différentes façons.

Ces valeurs et ces croyances peuvent aussi expliquer pourquoi les intervenants du CHCH ne souffrent pas d'épuisement professionnel malgré leur charge de travail énorme. Ils se libèrent entièrement en faisant partie du cercle. À mesure que des situations se présentent, chaque jour, ils collaborent et s'appuient l'un l'autre en appliquant les principes du cercle.

Les règles traditionnelles que suit le CHCH permet de créer un équilibre entre les aspects spirituels, émotionnels, physiques et intellectuels. L'aspect spirituel est certainement le pivot qui permet le changement, la guérison et l'habilitation. C'est ce qui se produit à Hollow Water. Il existe un noyau de santé et de bien-être, on répare les dégâts causés par la colonisation et on recommence à vivre selon les enseignements. Le tableau qui se trouve à la page suivante est suffisamment explicite. Le cercle communautaire est renforcé par la collectivité et la connectivité. Il est essentiel de le protéger, de le renforcer et d'appuyer le noyau solide afin de lui permettre de continuer à grandir.

État actuel de la santé et du bien-être
Première nation de Hollow Water

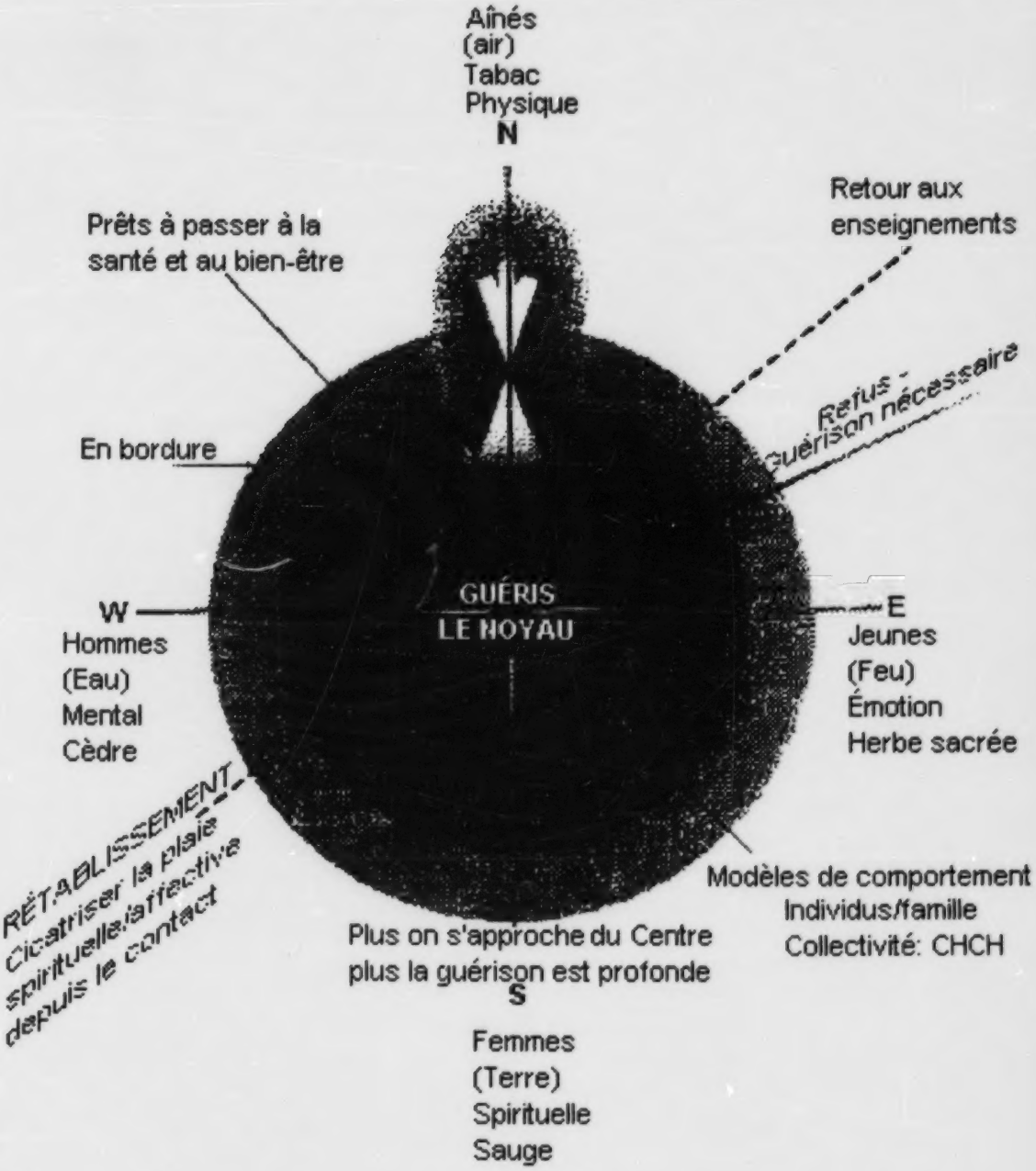

Nous entrons dans le cercle pour guérir ensemble

Collectivité et Connectivité

Nous guérissons ensemble

Le CHCH vit selon les sept enseignements sacrés du peuple anishnabé, qui sont les suivants :

Courage – Être responsable de ses actes; demander pardon; dire « je m'excuse ».

Connaissance – Une personne, avant de devenir un aîné qui possède la sagesse, doit posséder la connaissance. Elle doit comprendre l'histoire de la création, ce que veut dire être un Anishnabé, et la signification des sept enseignements sacrés. Nos ancêtres « savaient » ce qui arriverait à la jeunesse d'aujourd'hui grâce à la connaissance spirituelle et à la pureté de l'esprit. Il faut savoir quelles connaissances doivent être transmises pour permettre aux Autochtones d'être fiers de leur identité et de leur patrimoine.

Respect – Il ne faut pas parler en mal des autres. Si un aîné ou un membre de la collectivité meurt, les enfants ne vont pas à l'école, ils restent à la maison, et font preuve de respect en appuyant la famille dans le besoin. Il ne s'agit pas d'une journée de liberté. Les gens sont différents, il faut respecter leurs différences. Il n'existe pas qu'une seule façon de faire les choses. Il faut honorer les aînés. Il faut parler d'eux avec gratitude. Il faut aussi respecter la Terre mère qui nous offre généreusement sa terre et que l'on souille tristement en y jetant des bouts de cigarette, des canettes de boisson gazeuse et des papiers. Il faut aussi respecter sa femme, son mari et sa famille.

Honnêteté – Il faut savoir que l'honnêteté libère et allège le fardeau. Il faut être honnête envers soi-même, envers sa famille et envers son peuple. On ne doit pas mentir pour se protéger. L'honnêteté requiert parfois une grande bravoure. Il faut alors se concentrer sur la bravoure et sur l'honnêteté.

Humilité – Vous devez savoir que vous êtes une partie sacrée de la création, et que la création est vaste. Vous êtes un élément magnifique qui fait partie du tout. Vous devez respecter et aimer la création que vous êtes et vos dons, tout en restant humble. Ne laissez pas votre ego dominer. Tentez d'atteindre un état où vous n'aurez aucun ego. Vous en ressortirez pur et spirituel.

Amour – Si vous exprimez de l'amour, vous attirez tout ce qui est bien dans votre vie. Votre énergie se précise. Le fait de connaître l'amour vous permet d'abandonner vos désirs à l'amour du Créateur. Si vous sentez l'amour chez les autres et que vous ne jugez pas, vous serez en paix. Vous comprendrez mieux les personnes avec lesquelles vous interagissez, vous les percevrez à travers le filtre de l'amour et vous les apprécierez pour ce qu'elles sont à ce moment.

Vérité – La vérité est de connaître tout ce qui précède et d'être en paix.

CHAPITRE TROIS

EXPLORATION QUALITATIVE DES PROBLÈMES ET DES AVANTAGES À VALEUR AJOUTÉE LIÉS AU MODÈLE DU CHCH

INTRODUCTION

Pour le système judiciaire, les enfants et les membres de leur collectivité, la valeur du CHCH est incommensurable. Il est très difficile, voire impossible, d'attribuer une juste valeur monétaire à la profondeur, à la qualité, à l'engagement et à la viabilité du travail de guérison effectué à Hollow Water et aux résultats impressionnants obtenus par le CHCH.

Comment peut-on évaluer les subtilités du processus de guérison, et que doit-il réaliser pendant combien de temps pour que l'on puisse parler de valeur ajoutée? Comment peut-on attribuer une valeur monétaire au sourire d'un enfant ainsi qu'aux composantes mentales, émotionnelles, spirituelles et physiques du bien-être? Ou encore, comment attribue-t-on une valeur monétaire à la puissance des sept enseignements sacrés, philosophie de base autour de laquelle le CHCH fonctionne et réconcilie les délinquants et la collectivité? On ne dispose pas de critères adéquats, peut-être n'y en a-t-il pas, pour établir le nombre de mailles de valeur des parties qui forment le tout.

Les peuples autochtones agissent différemment. Il faut examiner de façon différente les liens de comparaison entre le système judiciaire et les critères autochtones. La valeur réelle du travail du CHCH, c'est la valeur que représente une collectivité en mouvement plutôt qu'une simple valeur monétaire. À mesure que les situations surviennent, les membres du personnel du CHCH consacrent autant de temps qu'il le faut au travail qu'exige la situation. On ne respecte pas d'horaires de travail rigides, et le temps est adapté aux besoins des gens plutôt que l'inverse. Les avantages à valeur ajoutée sont vus de façon différente par une collectivité et ne correspondent peut-être pas à toutes les normes de la société dominante. Une énorme quantité de valeurs réelles et d'avantages à valeur ajoutée imprègnent toutefois clairement chaque aspect de la vie à Hollow Water.

LES FORCES DÉFAVORABLES AU CHCH ET LES MESURES PRISES

Avant d'aborder les avantages secondaires ou à valeur ajoutée du CHCH, il importe de présenter un bref aperçu de la situation actuelle de la santé et du bien-être à Hollow Water. Il faut aussi examiner l'action collective du CHCH, des Services à l'enfance et à la famille

(SEF), de l'école, de la collectivité, ainsi que des ressources communautaires qui font progresser Hollow Water vers un ensemble intégré, en dépit des problèmes qui existent depuis longtemps. Le climat ou environnement de la collectivité présentent les forces déterminantes qui ont un impact négatif sur le CHCH et son travail. Le présent chapitre s'attardera à certaines de ces forces : statistiques démographiques, modèles de migration, éducation, conditions économiques/besoins en logement, toxicomanie et écologie personnelle (santé). Avant d'aborder ces questions, il faut commencer par l'une des questions sous-jacentes importantes à laquelle la collectivité a l'impression de faire face à Hollow Water : la colonisation.

EFFETS INTERGÉNÉRATIONNELS DU COLONIALISME

L'impact de la colonisation se fait encore sentir sur la collectivité : la violence familiale, la violence sexuelle, la sensibilité envers l'autorité, ainsi que les dépendances que la colonisation a perpétuées. Malgré le nombre limité de victimes des pensionnats à Hollow Water, le stress post-traumatique est manifeste, et les traces de douleur sont encore visibles. Une résidente de Hollow Water, en particulier, explique qu'une personne qui a été agressée agresse à son tour. Elle nous permet de comprendre les effets de la douleur générationnelle qui se poursuit et qui fait toujours intimement partie de son périple de guérison[21].

> « Ma grand-mère nous a parlé de ce qui est arrivé à ma mère à Fort Alex : elle devait nettoyer les marches avec une brosse à dents parce qu'elle avait regardé un homme et elle a été obligée de l'épouser. Elle a eu quatre filles avec lui, l'a quitté et est partie vivre à Manigotagan où elle m'a eue d'un autre homme, puis elle a commencé à vivre avec un autre homme jusqu'à ce qu'il meure. Ma grand-mère battait ma mère. Ma mère est décédée à 51 ans, et quand nous avons fait l'autopsie, nous avons constaté qu'elle avait les reins endommagés à la suite de tous les coups reçus. Ma tante m'a parlé des corrections que ma mère a reçues. Je me rappelle qu'une de mes sœurs avait l'habitude de s'enfuir à Winnipeg et que ma mère et moi allions la chercher. Quand nous arrivions chez elle, ma mère lui administrait une raclée. Ma mère voulait se suicider en se jetant du haut du pont parce qu'elle disait qu'elle n'allait jamais battre ses enfants comme elle l'avait été, mais elle a frappé ma sœur et m'a frappée aussi, et je me rappelle avoir pleuré et lui avoir dit de ne pas se suicider. Je suis ensuite partie à l'école à l'âge de 13 ans et je ne suis jamais revenue à la maison. J'ai obtenu un diplôme, je suis allée travailler et me suis mariée et j'ai travaillé pendant 10 ans. J'ai travaillé fort, et toutes les filles qui travaillaient sous mon autorité ont été promues, mais j'ai été la seule à ne pas l'être. On me demandait toujours de faire des heures supplémentaires et je l'ai toujours fait, mais je n'ai jamais eu de promotion. Et je savais que c'est parce que j'étais indienne. La faible estime de soi que cela vous donne est réelle. Vous avez l'impression qu'on vous dit : « Tu n'es pas aussi bonne que moi, tu n'es qu'une stupide indienne. » J'ai ensuite poursuivi des études. J'étais excellente et j'aurais obtenu un diplôme avec distinction, mais j'ai

> eu une dispute avec une enseignante. Elle a crié après moi et je lui ai dit de ne pas crier parce que j'étais une simple élève et que j'apprenais. Elle était vraiment fâchée contre moi et m'a dit qu'elle n'allait pas me « baiser — ». Je lui ai demandé de simplement me traiter équitablement. Mais j'ai remarqué que les Philippins et les Autochtones subissaient le même sort. J'ai raté la mention de distinction par 0,019 à cause d'elle. À une autre occasion, j'ai obtenu la note 100 à un examen et nous n'étions que deux à l'avoir obtenue. La deuxième fois que j'ai décroché la note 100, j'étais derrière les filles qui me précédaient afin de vérifier leurs notes. La fille qui me précédait a dit : « Je pense que c'est cette _____ Indienne qui a encore obtenu 100. » Ce genre de chose m'est arrivé pendant toutes ces années. J'appelle cela « être assis à l'arrière de l'autobus ». J'essaie de me décoloniser moi-même en organisant des sueries et en allant en thérapie. Je sais que je suis une bonne personne. Je le sais. C'est pourquoi je vais m'opposer à tout ce qui contient des relents de colonisation. Et si quelqu'un prend une décision sans me consulter, c'est de la colonisation. »

Depuis la première rencontre, la sensibilité aux figures d'autorité, perçue comme un transfert des violences subies dans les pensionnats, suscite un sentiment de méfiance toujours vivant. Ce transfert envers les bureaucraties et toute personne qui occupe un poste d'autorité représente de profondes séquelles de la douleur qui inhibe encore sur le plan de l'attitude et du comportement. Même aujourd'hui, ces personnes sont extrêmement sensibles quand on leur dit quoi faire, qui est le patron ou qu'on ne leur permet pas de participer à la collectivité; cela suscite chez eux de fortes réactions. Ces faits rappellent des souvenirs qui remontent à plusieurs générations : le fait d'être isolé et d'être privé de la tradition et de la culture autochtones sur le plan émotif, physique, mental et spirituel.

La dépendance ancrée découlant de la colonisation se manifeste sous la forme de dépendances aujourd'hui. Le gouvernement devient la figure d'autorité qui maintient le peuple dépendant, comme des enfants. Comme l'ont dit certains résidents de Hollow Water,

> « Elle (la colonisation) nous touche encore aujourd'hui. Il y a encore tellement de personnes qui dépendent de la bande pour chaque petite chose. Elles vont s'adresser à la bande même pour obtenir une poignée de porte. Elles ne prennent pas suffisamment leurs responsabilités quand elles veulent obtenir leurs propres choses, ce dont elles ont besoin. »

> « Ils ont traité mes ancêtres comme des enfants. C'est ainsi qu'on les a considérés. Comme des enfants qui écoutent la reine. Je vois que cela se poursuit à chaque génération. Je le constate dans la présente génération également. Nous en subissons toujours les conséquences, comme l'aide sociale. Il y a encore beaucoup de gens qui dépendent de l'aide sociale parce qu'il n'y a rien d'autre. Le gouvernement ne nous offre aucun argent pour des emplois; les gens ne peuvent

> donc pas quitter l'aide sociale et travailler. C'est ainsi qu'ils veulent nous garder, comme des enfants, qui demandent, qui demandent toujours. »

> « Je vois l'effet que cela a eu sur notre vie, sur notre collectivité. Il y a tellement de dépendance de la bande. Les gens s'attendent à ce que le bureau de la bande paye pour chaque petite chose qu'ils utilisent, comme un carreau de plancher. Ils ne sont pas responsables. C'est ce que fait la colonisation. Nous sommes devenus dépendants de l'autorité. Nous avons été traités comme des petits enfants. Nos ancêtres ont été traités comme des enfants, et c'est comme ça que nous continuons à fonctionner aujourd'hui, comme des enfants. Les gens s'en remettent même à la bande pour que celle-ci paye leur bois. »

Consciemment ou non, la forte résistance aux bureaucraties atteste le profond manque de confiance qui continue d'exister.

> « En tant qu'Autochtones, nous sommes submergés par toutes sortes de problèmes. Les pensionnats ont progressivement réduit nos droits issus de traités et notre autonomie gouvernementale. Pouvez-vous imaginer ce qui arriverait si on rétribuait et offrait une juste compensation à chaque victime? Que dire des compressions qui ont causé nos problèmes de santé, d'enseignement et nos problèmes sociaux? Nos ancêtres, qui étaient de grands leaders de tous les temps, avaient eu la prévoyance d'essayer de nous protéger contre toutes ces choses. »

Même les leaders autochtones semblent être manipulés et s'endormir dans la complaisance afin de protéger leur peuple en raison d'une crainte sous-jacente qui semble exister :

> « Nos chefs aujourd'hui se laissent trop facilement manipuler et se laissent aller à la complaisance. L'autonomie gouvernementale, quand elle arrivera, sera assortie de fonds misérables. Je crois que la génération actuelle est aux prises avec tous ces problèmes et davantage. Nos chefs ont peur de dire que le CHCH, c'est EXTRAORDINAIRE, et que cela leur appartient. Peut-être ont-ils peur de parler de leurs réalisations. En fin de compte, tout ce qui est bon pour nous nous a été enlevé et c'est la réalité aujourd'hui. »

Pour ce qui est du système judiciaire, l'incarcération isole l'agresseur et lui enlève tout lien avec la famille et la collectivité. La privation de la culture, de la tradition et des valeurs spirituelles des Autochtones rappelle de façon profonde la colonisation et l'effet débilitant qu'elle a eu sur le peuple. La recherche d'autonomie judiciaire des Autochtones et le besoin de se prendre en charge découlent profondément du besoin de guérir les longs effets débilitants de la colonisation.

Chose intéressante, une aînée aux prises avec une colère non surmontée est incapable d'en détecter la source, si ce n'est pour dire que cela est arrivé il y a très, très longtemps :

> « Je ne sais pas d'où vient cette colère. Mais parfois, elle est tout simplement là. J'essaie de penser et d'établir d'où elle vient, mais je ne le sais pas. Cela prend beaucoup de temps avant qu'elle me quitte et elle arrive tout simplement d'un coup. Je pense que cela remonte à très, très loin. »

Pour les autres, en particulier pour la jeune génération, la cause initiale est si profondément enfouie que les effets de la colonisation demeurent non perçus ou flous, ce qui fait que les jeunes continuent à la nourrir inconsciemment :

> « La cause initiale est si profondément enfouie que d'autres choses entrent maintenant en jeu comme les compétences parentales. Nous ne savons pas comment élever nos enfants. Il y a toutes sortes de choses qui apparaissent quand vous examinez ce que le gouvernement a fait aux Autochtones. Le gouvernement opprime les gens, les personnes âgées. Mais nos jeunes ne sont pas conscients de cela et ils oppriment leurs propres gens en appliquant les mêmes politiques et pratiques et ils ne sont même pas conscients du fait que c'est ce qu'ils font à leur propre peuple. Nos jeunes ne sont même pas conscients de cela. »

D'autres jeunes adultes sont devenus tellement insensibles à leur histoire ou détachés de celle-ci que les problèmes d'alcool, de drogue, de violence sexuelle et de violence familiale sont considérés comme des problèmes courants de la société qui découlent de la perte des valeurs parentales et familiales.

> « J'ai participé à un atelier sur la colonisation et je n'ai même pas compris le mot. Être colonisé, c'est apprendre les mathématiques, les sciences et la religion. C'est ce que vous devez faire. Vous devez vous adapter. Mais les enfants éprouvent des problèmes dans la société globale d'aujourd'hui, donc je ne pense pas qu'il s'agisse du tout de colonisation; je pense qu'il s'agit tout simplement d'un problème de société et de l'absence de valeurs parentales. »

Toutefois, au cours des ateliers sur la jeunesse, quand on a parlé de l'histoire de la culture autochtones et des maux qu'on a infligés à ses membres (comme l'élimination de la langue, des cérémonies, du patrimoine culturel, le fait que les enfants ont été retirés de leur famille et l'isolement qui en a découlé), les jeunes gens étaient en colère quand ils se sont rendu compte de ce qui était arrivé à leur peuple dans le passé. Ils ont cherché des signes de colonisation dans leur propre famille et ont commencé à comprendre comment la douleur qu'ils ressentaient s'exprimait par l'alcoolisme, la violence sexuelle et la violence familiale. L'importance de la décolonisation a commencé à s'enraciner.

> « Cet automne, je participais à un atelier où les jeunes ont parlé de colonisation. J'en savais moi-même peu à ce sujet. Une des choses qui les (jeunes) mettait en

colère et qu'ils voulaient savoir, c'était pourquoi personne ne leur avait parlé de ces choses et pourquoi cela n'avait pas été enseigné à l'école. Ils voulaient en entendre parler et se demandaient pourquoi les gens n'en parlaient pas. Cela m'a amenée à constater comment j'avais été élevée, ce qui était arrivé entre ma mère et mon père, l'alcool, les disputes, les choses qui me sont arrivées et comment je veux maintenant élever mes enfants. »

« Les enfants ne savent même pas que cela remonte à la colonisation. Mon fils est allé au CHCH et l'a fait pour éviter la prison, mais c'est la meilleure chose qui nous est arrivée en tant que famille parce que notre famille a grandi. Mais il ne savait pas pourquoi il avait ce sentiment de rébellion en lui. Il ne pouvait tout simplement pas faire les liens. »

« J'avais l'habitude de dire qu'il n'y avait plus de colonisation. Mais en en apprenant plus, en parlant avec les gens, en apprenant notre histoire et en examinant les choses dans ma collectivité, je dois dire que plus j'en apprends, plus j'observe ma famille, plus je vois que l'effet est toujours là. »

DÉMOGRAPHIE — SON IMPACT SUR LE CHCH ET LA COLLECTIVITÉ

Hollow Water est une jeune collectivité et demeurera encore jeune pour une dizaine d'années : 50,7 % de la population a moins de 20 ans[22], ce qui représente la fine pointe d'un baby-boom autochtone. Chez les adolescents de Hollow Water seulement, le taux de naissance est quatre fois supérieur à celui des Premières nations du Manitoba.

En 1999, il y a eu 32 naissances, 102 enfants avaient entre un et quatre ans et près de 400, entre 0 et 19 ans. Plus de 173 jeunes hommes et jeunes femmes étaient âgés de 20 à 34 ans. Quatre-vingt-dix résidents avaient entre 35 et 44 ans. Après cela, le nombre de résidents plus âgés décroît beaucoup. Il n'y avait que 44 personnes entre 55 et 65 ans et plus. Ceux qui avaient plus de 65 ans représentaient seulement 3 % de la population de Hollow Water (ce qui explique, en partie, l'absence d'un nombre suffisant d'aînés dans la collectivité). Dans 10 ans, la première vague de ceux qui ont moins de 20 ans ne célébreront que leur 29e anniversaire de naissance, et le taux de naissance continuera de croître. En raison de ces seules données, les jeunes exerceront une influence considérable sur Hollow Water au cours de la prochaine décennie.

Le baby-boom autochtone auquel nous assistons au Canada aura un impact important sur la justice et le système correctionnel à moins qu'on ne donne un solide coup de barre. Les jeunes de 18 à 25 ans sont considérés comme le premier groupe qui alimente le système de justice pénale. Même si on constate un déclin dans la population des prisons en général, le pourcentage d'Autochtones dans les établissements correctionnels continue d'augmenter[23].

Qu'est-ce que cela signifie pour le CHCH et Hollow Water?

Les attitudes et les comportements des jeunes auront une influence sur les mesures prises par la collectivité. Il y a déjà des signes évidents. Au cours de la dernière année et demie, le CHCH a étendu ses activités aux jeunes et 10 % des cas de 1999 concernent de jeunes délinquants. Les membres de la collectivité signalent que les pré-adolescents et les adolescents ont commencé à fumer (drogue) et à boire. On n'est pas surpris de constater que les cas liés aux adultes se sont stabilisés et que le nombre des délinquants de plus de 45 ans semble décroître.

> « J'ai remarqué à propos des enfants que la toxicomanie et l'alcoolisme sont de nouveau en hausse, mais ce n'est pas comme c'était quand ma mère et mon père étaient plus jeunes. Les personnes plus âgées ne boivent pas autant maintenant. Elles ont dans une certaine mesure cessé de boire. Mais les jeunes commencent à boire, mais pas autant qu'à l'époque où mon père et ma mère étaient jeunes. C'est moins grave. »

> « Les plus âgés ne boivent plus maintenant. Parce qu'ils sont plus âgés, je suppose qu'ils ont appris. Ce sont les jeunes qui commencent maintenant. » (Déclaration d'un jeune de 13 ans.)

Comme 50,7 % des jeunes de Hollow Water ont moins de 20 ans, il n'est pas surprenant de constater que les problèmes de drogue commencent à faire surface, ce qui exprime, habituellement, la révolte des jeunes, le besoin de vivre des expériences, l'indépendance par rapport aux parents, les pressions des pairs, le changement de modèle de comportement et les changements hormonaux chez les jeunes. Voici ce qu'a déclaré un parent :

> « Je possède un magasin, je vois des jeunes gens entrer, tout simplement "gelés", et ils n'ont que 15 ou 16 ans. J'en ai vu d'autres saouls. Les jeunes ne veulent pas nous écouter, ils veulent être avec leurs amis et les écouter, jusqu'à ce qu'ils commencent à avoir leurs propres enfants. Les pressions des pairs sont trop fortes, mon propre fils a commencé à répondre à ses enseignants et à nous manquer de respect. »

Les experts en criminologie prévoient des taux plus élevés de criminalité chez les jeunes Autochtones. Au cours des 10 prochaines années, la difficulté de traiter les problèmes des jeunes sera évidente. Hollow Water et le système judiciaire sont d'accord pour dire qu'il faut se pencher plus attentivement sur les problèmes des jeunes. Ils conviennent que les cas concernant les jeunes sont différents, plus difficiles, plus exigeants sur le plan du temps et plus coûteux quand on les compare à ceux des délinquants adultes. Le CHCH dit avoir besoin de beaucoup de soutien si on veut appliquer ces activités de guérison aux jeunes.

D'accord avec cette prise de position, le Service correctionnel du Canada (SCC) prévoit la possibilité d'une augmentation importante du nombre de jeunes délinquants autochtones au cours de la prochaine décennie :

> « En février 1998, Statistique Canada a rendu publiques des données montrant que la proportion de prisonniers autochtones incarcérés dans les pénitenciers fédéraux avait augmenté de 6 % depuis 1991. Cela représente la fine pointe d'un baby-boom autochtone qui arrive maintenant à maturité.
>
> Une des lois les plus sûres en criminologie est la suivante : les jeunes hommes commettent plus de crimes que tout autre segment de la population; alors, à mesure que la population de jeunes hommes autochtones continuera d'augmenter au cours des 10 prochaines années, le SCC prévoit une augmentation considérable de la proportion de prisonniers autochtones, qui sera peut-être deux fois plus importante.
>
> Dans ces circonstances, il est évidemment URGENT de trouver d'autres solutions à la porte tournante du système de justice pénale! »[24]

Au niveau local, le CHCH reçoit de plus en plus d'appels d'agents de probation et de collectivités avoisinantes qui demandent si l'on peut envoyer les jeunes délinquants sexuels à Hollow Water pour qu'ils soient traités. Même si le CHCH voulait fournir ce service, il serait incapable de le faire en raison du manque de ressources et d'installations (un bon centre d'accueil et de traitement). Il est improbable qu'il y ait une expansion dans ce domaine à moins que des ressources ne soient offertes et qu'une infrastructure ne soit mise en place. L'augmentation de ces demandes, toutefois, constitue un signe précurseur selon lequel le besoin de traitement pour les jeunes délinquants sexuels existe, continuera d'augmenter et que Hollow Water sera probablement un endroit à envisager pour ce genre de traitement.

CHCH/Mesures communautaires prises

Les crises suscitent des réactions immédiates. Par nécessité, au cours des premières étapes du CHCH, l'accent a porté sur une intervention de crise. À mesure que le CHCH progresse vers sa phase de maturité, et que la guérison se poursuit dans la collectivité, on passe du besoin d'une intervention de crise à la prévention. Cette tendance est accrue par la présence de plus nombreux jeunes dans la collectivité.

Hollow Water s'affaire à mettre en place des mesures de soutien plus solides pour ces jeunes, la plus puissante étant d'aider les jeunes à acquérir de l'estime de soi. Comme un jeune homme l'a déclaré :

> « Quand j'avais 16 ans, j'avais honte quand j'étais à l'extérieur de la réserve. Je baissais la tête. Je voulais faire partie du groupe. Maintenant, (après avoir

> appris ce que signifie être un Anishnabé, ainsi que les sept enseignements sacrés), quand je sors de la réserve, je me sens fier. Je ne croyais vraiment en rien auparavant. C'est très agréable. C'est agréable de savoir que cela m'appartient. Cela nous rend uniques dans notre culture. J'ai l'impression d'appartenir à tout cela. Cela a une signification, c'est une croyance en quelque chose. »

La collectivité assume ses responsabilités auprès de ces jeunes en mettant en place des programmes qui répondent à certains des problèmes sous-jacents auxquels font face les jeunes : se créer une identité, l'estime de soi, l'isolement, les pressions des pairs, l'apprentissage des connaissances pratiques, terminer ses études ou les poursuivre, relever des défis (comme les drogues, l'alcool, les problèmes liés au travail, le manque de soutien parental). Grâce à un travail de collaboration et à un déplacement de l'attention portée aux petits enfants et aux parents, le CHCH, les SEF, les membres de la bande, l'école, les ressources communautaires et les membres de la collectivité ont vraiment l'intention de continuer à construire, à renforcer et à soutenir la guérison communautaire de leurs jeunes. Voici les mesures mises en place :

- CHCH — groupe d'activités hebdomadaires et de traitement pour les pré-adolescents et les adolescents;

- renforcement de la tradition et de la culture. Les responsables des SEF entrent en communication avec un aîné local qui travaille avec les enfants et les adolescents à Hollow Water. On organise des voyages hebdomadaires afin que les jeunes se rendent chez l'aîné pour des cérémonies, des enseignements traditionnels et l'apprentissage de la culture autochtone;

- les activités liées aux traditions comprennent : la participation au feu sacré, un jeûne communautaire parrainé par le CHCH; des sueries, des cérémonies du calumet, des loisirs communautaires familiaux et des activités traditionnelles à Black Island (un centre d'énergie auquel toute la collectivité participe pendant une semaine chaque été);

- guérison par les loisirs — cercle de tambour (hommes/femmes) et autres activités connexes;

- le base-ball, le hockey et d'autres activités sportives, qui avaient été mis de côté pendant un certain temps, sont remis à l'honneur auprès des pré-adolescents et des adolescents;

- emplois d'été pour les jeunes;

- on songe à organiser des camps spirituels en pleine nature pour enseigner aux jeunes hommes et aux jeunes femmes leur patrimoine — ce que signifie être un Anishnabé — et le sens des sept enseignements sacrés d'une façon pertinente par rapport aux problèmes auxquels font face les jeunes de Hollow Water aujourd'hui;

- un programme pilote d'éducation parallèle autochtone destiné aux jeunes et aux gens qui ne peuvent pas s'intégrer aux programmes d'enseignement généraux. Le programme commencera en septembre et sera surtout destiné aux élèves des niveaux débutant et moyen provenant des quatre collectivités avoisinantes. Le processus de sélection visera les jeunes qui ont les plus grands besoins et qui ont échoué dans les autres programmes, qui ont épuisé les ressources scolaires ou qui ont été suspendus ou expulsés. Essentiellement, ce sont des jeunes qui se sont placés ou qui ont placé d'autres élèves dans une situation dangereuse par leur comportement. Les PIC ou Plans d'intervention sur le comportement, détermineront le risque et la sélection des jeunes personnes à risque. Les programmes seront adaptés sur le plan culturel et fondés sur la culture (par exemple, les sept enseignements sacrés et la manière de modéliser ces enseignements, les connaissances pratiques, les valeurs, l'estime de soi, l'apprentissage et l'appartenance, les problèmes d'isolement, la réalisation de ses rêves). Un choix de programmes sera mis en place, et un enseignant autochtone compétent sera choisi pour servir de modèle aux jeunes;

- le CHCH attend l'approbation du financement pour un programme de ressources pour les jeunes qui a été soumis à la New Initiatives Unit. Ce programme servira surtout à titre de stratégie d'intervention précoce pour les jeunes qui ont commis des délits ou qui sont très à risque. Ce programme polyvalent créera un réseau avec les programmes de services communautaires existants afin d'offrir un programme complet de justice parallèle pour les jeunes, qui favorisera la promotion du bien-être, la guérison et la croissance;

- la GRC visite régulièrement l'école à l'occasion de discussions portant sur la toxicomanie (et pour montrer comment on se sert des chiens pour renifler les drogues). Le gestionnaire du CHCH et le principal de Wanipigow ont entrepris des discussions concernant une plus grande utilisation du personnel du CHCH et la mise sur pied de programmes de toxicomanie efficaces. (Par exemple, un intervenant (homme) du CHCH connaît très bien la prison; un autre pratique les principes de la médecine traditionnelle); une ou deux suggestions axées sur des façons créatrices d'expliquer aux élèves les procédures des tribunaux ou de la justice qui peuvent leur donner une idée des résultats des choix qu'ils effectuent. Une autre suggestion consistait à ce que le CHCH crée une ligne ouverte afin de fournir aux jeunes un endroit sûr où ils peuvent venir parler en toute liberté de

> drogue et d'alcool avec les conseillers du CHCH d'une façon qui les aide à s'aguerrir contre les pressions des pairs.

Le CHCH examine aussi la possibilité de réorganiser le traitement destiné aux adolescents;

> « Si les adolescents ne sont pas stigmatisés parce qu'ils ont participé à une guérison, ils peuvent progresser plus rapidement. Ils ne veulent pas parler sans cesse du problème. Dans notre traitement, nous devons laisser une place pour la création de l'estime de soi. Pendant des générations, rien n'a été fait. »

Le CHCH a l'intention de mettre en place un programme de déjudiciarisation pour les jeunes qui permettra à la collectivité d'avoir un contrôle total de ses jeunes. Le processus doit insister sur la résolution des problèmes (qui évoluera au cours du temps), sur le traitement du jeune délinquant, sur l'obligation qu'ont la victime et l'agresseur d'entretenir un dialogue et de recevoir un traitement plus rapidement afin d'éliminer l'obligation de passer en cour. La méthode du CHCH visera les objectifs suivants : faire en sorte que les jeunes délinquants acquièrent de l'estime d'eux-mêmes, soient orientés vers des activités et, surtout, que leurs noms ne figurent pas dans le registre central (noms qui demeurent dans le registre pendant 10 ans). Le CHCH est en train d'examiner les particularités des programmes de déjudiciarisation pour les jeunes, d'apprendre ce que le programme suppose et la manière de travailler en collaboration avec le système judiciaire pour mettre en place un processus efficace.

Il convient de souligner que, jusqu'ici, il n'existe aucune activité de gang à Hollow Water.

ÉDUCATION : UNE POPULATION TRÈS INSTRUITE

La population de Hollow Water est très instruite[25]. Nombreux sont ceux qui ont tendance à revenir dans la collectivité pour y travailler et y vivre. Le second de deux groupes du BUNTEP (Brandon University Native Teacher Education Program) compte 17 élèves de Hollow Water qui terminent leur diplôme en 2001. Certains d'entre eux prévoient retourner dans la collectivité pour enseigner. Sept enseignants spécialisés en petite enfance ont terminé une formation communautaire spécifique en petite enfance au Red River Community College et ont reçu leur diplôme du programme de niveau II. Les sept travaillent à titre d'enseignants spécialisés en petite enfance dans les programmes communautaires Bon départ et les services de garderie. Trois autres élèves auront bientôt terminé leur baccalauréat en service social à l'Université du Manitoba. Globalement, la tendance se poursuit. Un plus grand nombre de membres de la collectivité terminent leurs études, obtiennent des certificats, décrochent des diplômes et suivent des cours ou une formation. Selon l'évaluation des besoins de Hollow Water de 1998, près de 30 % des 175 répondants possèdent une certaine formation postsecondaire, ce qui, dit-on, est plus élevé que la moyenne nationale. Comme l'indique Statistique Canada : « Les résidents de Hollow Water ont tendance à être aussi ou plus instruits que la moyenne des Manitobains ou des Canadiens ». Cela se compare très favorablement aux

données de l'enquête de 1991 sur les peuples autochtones qui indiquait une plus grande tendance vers des études plus poussées.

Les résultats d'une évaluation de l'école de Wanipigow de 1993 ont indiqué que 85 % des membres de la collectivité voulaient que les valeurs traditionnelles soient intégrées aux programmes scolaires. À la suite de cela, on a imposé un cours d'études autochtones obligatoire. Toutes les autres recommandations formulées à l'intention de l'école dans l'évaluation ont été prises en compte. Le maintien en emploi du personnel est stable et il y a manifestement un esprit d'équipe. Plus de 350 élèves, de la maternelle à la 12e année, sont inscrits. Depuis que l'école offre la 12e année, les élèves demeurent plus longtemps à l'école jusqu'à l'âge de 16 ans. Entre 72 % et 80 % des enfants qui fréquentent l'école de Wanipigow viennent de Hollow Water, ce qui fait que la réserve compte la plus forte représentation parmi les quatre collectivités (MASH).

- Le taux de décrochage a diminué légèrement, mais il oscille encore entre 7 % et 11 % par année. Les taux de décrochage ont tendance à s'accroître vers la 9e année, peut-être parce que la matière des cours devient plus difficile à maîtriser ou que l'absentéisme augmente. Les facteurs qui ont une incidence sur les taux de décrochage sont surtout les suivants : des étudiantes qui tombent enceintes, dont « un grand nombre sont très brillantes, mais choisissent de demeurer à la maison avec leur bébé », des élèves qui ont raté de nombreux cours et qui ont peu ou pas du tout de soutien de la part des parents, et d'autres qui reçoivent une autre forme d'enseignement informel de leur père, qui leur enseigne des habiletés et des valeurs traditionnelles dans le cadre de son travail de trappage ou de chasse.

Un nouvelle tendance se manifeste. Chaque année au cours des quatre dernières, des élèves (et des adultes) qui ont décroché de l'école, ont choisi de retourner terminer leurs études et d'obtenir leur diplôme. Cette année, la classe de finissants comprenait cinq élèves de ce genre. Le fait que l'on mette l'accent sur l'éducation à Hollow Water ainsi que l'inclusion de la 12e année dans l'école de Wanipigow permettent de garder les jeunes à l'école plus longtemps et de les garder dans la collectivité.

> « Ils restent maintenant jusqu'à au moins 16 ans. »
>
> « Ils demeurent à l'école plus longtemps depuis que cette dernière offre la 12e année. »

Comme dans n'importe quel autre système scolaire, le profil des finissants est varié. La classe de cette année est bonne. Ses membres ont obtenu de bonnes notes et sont sains, étrangers à la toxicomanie et à l'alcoolisme. Sauf une année où il n'y a eu que sept diplômés, le nombre de diplômés plus âgés a toujours oscillé entre 10 et 12.

CHCH/Mesures communautaires prises

En septembre 2000, on a mis sur pied un programme pilote d'éducation parallèle visant à régler le problème du décrochage. Actuellement, le projet compte trois partenaires. La bande collabore avec le Frontier College (Wanipigow), qui offre la formation. Le ministère des Affaires indiennes, le bailleur de fonds, négocie l'entente, et Hollow Water reçoit le service. Étant donné que près de 80 % des enfants qui fréquentent l'école proviennent de la réserve, Hollow Water négocie une entente qui lui permettrait d'assumer ses propres frais d'inscription et cherche à faire en sorte que la population soit représentée.

Des mesures préventives ont été prises par la collectivité pour contrer l'émergence des drogues chez les adolescents et les jeunes adultes. Des faits portent à croire que grâce à certains mécanismes d'appui traditionnels mis en place, les élèves qui se sentent forcés par leurs pairs d'utiliser des drogues pourraient avoir la force de résister. Comme l'a dit un jeune :

> « Je ne veux pas vraiment fumer (ou consommer de la drogue), mais c'est très difficile quand vos amis vous incitent à le faire. »

Une autre façon pour la collectivité de s'assurer, à long terme, que les jeunes sont plus sains et libres de toute consommation de drogue et d'alcool, c'est de s'efforcer d'intervenir auprès des très jeunes. À Hollow Water, les enfants font l'objet d'une attention particulière, et on attache une importance extrême à leurs soins, à leur sécurité, à leur santé et à leur protection. Les enfants représentent l'espoir de l'avenir et ont un impact sur les sept générations suivantes. Le CHCH, les SEF, l'école, la bande et la collectivité ont mis en place de solides fondements afin d'appuyer les enfants au cours de leurs premières années. En leur offrant un très bon premier départ, on brise le cycle de la violence. Les programmes pour enfants comme P. E. E. R. (Parents of Early Education Resources), Bon départ et les services de garderie constituent un solide départ intégré, dont l'importance ne peut pas être sous-estimée.

Selon certaines recherches, les enfants qui proviennent des programmes de Bon départ ont beaucoup moins de démêlés avec le système judiciaire quand ils sont adultes. Ils sont moins susceptibles de passer du temps en prison que les enfants qui n'ont pas participé à ce programme. En retour, ils représentent d'importantes économies pour les gouvernements provincial et fédéral. Le résumé de l'analyse de rentabilisation de l'étude longitudinale de la prématernelle Perry a montré qu'on économisait 1 233 $ américains par élève jusqu'à l'âge de 20 ans. L'avantage pour le contribuable et la victime s'établit à 6 544 $ américains par diplômé. On a également constaté que les adultes qui avaient fréquenté la maternelle détenaient de meilleurs emplois et touchaient de meilleurs salaires. Ces avantages sont également liés à la prévention de la criminalité. Les diplômés adultes détiennent un emploi stable, et la possibilité d'avancement signifie qu'il sont moins susceptibles de commettre des crimes. Ils disposent d'une base positive pour l'avenir[26].

« Toute personne intéressée à faire des études doit vouloir commencer tôt. Les cinq premières années de la vie sont les années de base pour l'enfant », déclare Edward F. Zigler, psychologue de l'enfance à l'Université Yale et fondateur du programme Bon départ. Le D[r] T. Barry Brazelton, de l'Université Harvard, déclare pour sa part : « La recherche scientifique prouve maintenant que les programmes de développement de la petite enfance qui aident les enfants de nombreuses autres façons constituent également notre arme la plus puissante dans la bataille contre la violence. » Cette étude, rapport produit par des groupes responsables de l'application de la loi, établit un lien entre les bons services de garderie et la prévention du crime et ont constaté que les enfants qui bénéficient de services de garderie sont moins susceptibles de commettre des crimes plus tard dans leur vie[27]. Les jeunes qui ont passé leurs premières années dans des garderies étaient, dans une proportion de 50 %, moins susceptibles d'être arrêtés plus tard.

Hollow Water a mis sur pied trois programmes destinés à favoriser le développement d'enfants sains et de leurs parents :

P. E. E. R. Ce programme est orienté vers les mères de nouveau-nés jusqu'à la prématernelle et offre des ressources pour satisfaire aux besoins des familles, faire connaître l'existence des ressources communautaires et préparer les enfants à l'école grâce à des activités d'information axées sur le développement de l'enfant. La conseillère effectue de fréquentes visites à domicile et sert de modèle de comportement pour les parents. Elle enseigne aux parents la manière d'aider leurs enfants à lire, à acquérir des aptitudes de motricité fine et à connaître les ressources communautaires qui existent, ainsi que où et comment on peut les trouver et quels genres de renseignements peuvent être obtenus (comme l'existence d'une infirmière de santé publique, de services médicaux, de ressources ecclésiales et communautaires).

Bon départ. Le programme Bon départ a tout récemment été lancé et a suscité une réaction incroyable chez les jeunes mères et pères. Des visites à domicile ont permis de faire connaître le programme aux nouveaux parents. Les principaux facteurs de motivation qui ont créé cet engouement étaient centrés sur la volonté de faire en sorte que les enfants soient en santé et apprennent la langue et la tradition parce qu'on avait constaté des lacunes dans la vie des parents. On continuait à avoir le sentiment que « quelque chose nous manquait ». Ce programme peut accueillir environ 30 enfants et est divisé en séances de matinée et d'après-midi. Il y a une liste d'attente pour l'inscription.

Le programme est destiné aux mères qui demeurent à la maison. L'inscription de l'enfant est assujettie à une journée de travail bénévole au programme, à la prestation d'une aide à la collecte de fonds ou à la participation à d'autres activités scolaires. Les nouvelles mères viennent avec leur bébé. Les programmes offrent aux jeunes mères la possibilité d'apprendre des compétences parentales et

pratiques. Un service de fourgonnettes assure le transport aux mères et à leurs enfants.

Garderie — Les services de garderie sont destinés aux mères qui travaillent, mais pas à elles seules. Le programme vise les 132 enfants qui ont entre zéro et quatre ans. Les mères assument les coûts des services de garderie, que ce soit pour une demi-journée ou une journée entière, et en fonction d'une échelle graduée de frais si la mère compte plus d'un enfant participant. Il y a des séances pour les plus jeunes enfants en matinée et pour les plus âgés, en après-midi. On peut inscrire entre 30 et 35 enfants.

Le programme utilise une approche culturelle. On enseigne aux enfants le début des enseignements traditionnels. Chaque jour, par exemple, les enfants forment un cercle et partagent leurs sentiments et parlent de ce qu'il ont fait le jour précédent. La formation du personnel fait appel aux RRC. Un service de fourgonnette cueille les enfants à la maison et les y dépose.

L'école de Wanipigow a organisé des conférences et des ateliers portant sur la détection précoce des enfants victimes du SAF/EAF. Même si leur nombre est très réduit en raison des soins prénataux complets offerts aux femmes enceintes au fil des années, Hollow Water a accueilli dans ses garderies des enfants d'autres collectivités où les problèmes liés au SAF sont plus courants. On n'appose pas d'étiquette sur les enfants (ou sur personne d'autre à Hollow Water), mais on porte attention aux modèles et aux comportements liés au SAF.

Des activités d'enseignement existent dans d'autres domaines également :

- Les SEF négocient actuellement avec l'Université du Manitoba la mise sur pied d'un programme de certificat de deux ans axé sur les Autochtones. Ce programme sera destiné aux travailleurs qui n'ont aucune formation et servira de point de départ à un programme octroyant un diplôme. Les moniteurs viendraient de la collectivité;

- un programme de télé-enseignement par satellite octroyant un baccalauréat en service social d'une durée de cinq ans est à l'étude présentement.

Ce que vise la collectivité, c'est de mettre sur pied un plan d'éducation réaliste qui aboutirait à des emplois solides ou réels. Pour cela, il faut une véritable planification. Plutôt que d'aider les gens à répondre à leurs besoins, l'intention des responsables de Hollow Water est d'aider ces gens à aller au-delà de leurs besoins. Comme l'a déclaré une personne :

« Quand vous n'avez aucune vision, vous êtes davantage en danger. »

Afin d'interagir plus efficacement avec le système judiciaire, (et la porte tournante des nouveaux avocats, juges et intervenants des tribunaux à qui il faut enseigner sans cesse la façon de fonctionner du CHCH), il faut mettre en place des séances de formation et de recyclage pour aider le système judiciaire à comprendre ce que fait le CHCH. On doit allouer du temps pour ces séances ou séminaires aux intervenants du CHCH qui n'en ont pas beaucoup. Voici quelques-unes des idées mentionnées :

- organiser chaque année des conférences nationales sur la justice parallèle comme moyen d'expliquer le travail du CHCH aux collectivités autochtones ainsi qu'à ceux qui travaillent dans le système judiciaire;

- comme retombées liées au travail communautaire et qui le renforce en matière de justice parallèle, il pourrait y avoir un stage dans le domaine de la justice qui présenterait une formation spécialisée, les procédures des tribunaux, etc. On pourrait déterminer ce que les intervenants savent déjà et ce qu'il leur faudrait apprendre au moyen d'une auto-évaluation. Une formation serait nécessaire pour les intervenants communautaires (les RRC ou responsables des ressources communautaires) afin de leur permettre de comprendre parfaitement le rôle des agents de probation, des employés de la cour, de la police, des évaluations des tribunaux de la famille et de l'enfant ou de l'inscription, etc., et de l'assumer. Il en découlerait une plus grande autonomie du CHCH et une prise en charge des diverses composantes de la justice;

- des modules de formation continue au sujet du processus du CHCH.

MODÈLES DE MIGRATION

La croissance de la population, imputable, en partie, au projet de loi C-31, indique une tendance : le nombre de personnes qui vivaient sur la réserve en 1997, soit 708, passera à 1 038 d'ici 2016. Actuellement, 772 personnes vivent à Hollow Water. Selon les extrapolations du nombre de membres vivant hors-réserve, on prévoit une croissance de 484 à 1 750 d'ici l'an 2016[28].

Non seulement la population croît, mais un plus petit nombre de personnes émigrent de Hollow Water. Il y a un mouvement vers Hollow Water qui découle de l'établissement de membres d'autres bandes dans la collectivité et de la perception selon laquelle Hollow Water est un bon endroit où vivre. La qualité de la vie s'améliore. Les gens souhaitent s'établir à Hollow Water.

> « Les gens sont très gentils envers nous. Ma femme est inscrite. Je suis Métis et nous ne pouvions pas obtenir une maison, donc j'en ai acheté une. Les gens sont très bons ici. Ils nous traitent bien. Ils viennent nous voir pour nous appuyer et je

> les aime bien. Nous avons déjà habité ici auparavant, mais les gens sont mieux maintenant. Il ne serait pas bon que le CHCH disparaisse. On retournerait aux anciennes habitudes et on ne serait pas en sécurité. Nous ne serions pas ici si cela était arrivé. Cela commence à s'améliorer maintenant. »
>
> Les gens reviennent. Je connais au moins une ou deux familles. Elles nous disent que c'est mieux maintenant ici. »

Ce sont les jeunes de 18 à 21 ans qui émigrent le plus habituellement (il s'agit d'une augmentation sur le plan de l'âge par rapport aux 15 à 19 ans qui émigraient en 1997). Comme on l'a dit précédemment, l'augmentation de l'âge d'émigration s'explique par le fait que les jeunes demeurent plus longtemps à l'école. Les modèles en ce qui a trait à l'alternance de résidence sur la réserve et à l'extérieur de la réserve continuent à plafonner entre les âges de 30 et 35 ans, où l'on constate une croissance nulle hors-réserve entre ces âges.

Les principales raisons qui expliquent l'émigration semblent être les suivantes :

- faire des études postsecondaires;
- les perspectives d'emploi;
- des raisons médicales : plus de la moitié des membres de la collectivité connaissent quelqu'un qui a dû quitter Hollow Water pour des raisons médicales (par exemple, besoin d'avoir de l'eau dans la maison pour satisfaire à certaines exigences relatives à une maladie, arthrite, dialyse, accident cardio-vasculaire, se trouver proche d'un hôpital, complications liées au diabète, etc.). Dans le passé, de nombreux foyers à Hollow Water n'avaient pas l'eau courante, et c'était l'une des raisons d'émigrer pour ceux qui étaient malades. À ce jour, seulement 17 foyers dans les régions très éloignées n'ont pas l'eau courante, une nette amélioration sur le plan de la santé; et
- l'intérêt manifesté par les jeunes de 18 à 21 ans envers les activités et les loisirs des grandes villes et pour d'autres raisons et la curiosité des jeunes qui veulent essayer le style de vie urbain.

Des entrevues avec les gens de la collectivité révèlent que, parmi les familles que l'on estime être de passage, la réalité sous-jacente, c'est que la famille espère recevoir une maison. Les familles croient que si elles déménagent dans la collectivité et inscrivent leurs noms sur la liste d'attente de la bande, elles obtiendront une maison plus rapidement. Quand cela ne se produit pas après de six à huit mois, et que le nombre croissant de parents qui vivent ensemble rend les conditions de vie inconfortables, ces familles déménagent.

SITUATION ÉCONOMIQUE ET BESOINS EN LOGEMENT

Logement

En janvier 2000, il avait 156 unités de logement sur la réserve. Comme on l'a déjà dit, en 1999, la population sur la réserve atteignait 772 personnes, ce qui dépasse largement le taux de croissance prévu de 53 résidents en 1998[29]. Ce nombre représente les gens d'autres bandes qui déménagent dans la collectivité ainsi que l'immigration des membres à Hollow Water. Cela fait ressortir d'une autre façon la tendance des gens à revenir dans la collectivité.

Étant donné qu'un bon environnement familial représente la sécurité, la santé communautaire et la sécurité pour les enfants et les familles pour qu'ils puissent croître ensemble, il faut penser très sérieusement à assurer les nécessités de base à ceux qui vivent à Hollow Water. Il faut plus de maisons.

Emploi

La collectivité a exprimé très fortement son besoin d'emplois. Les hommes, en particulier, rattachent le besoin d'estime de soi au fait d'être en mesure de s'occuper de leur propre famille et de la protéger. Dans une collectivité qui essaie de se réconcilier elle-même, et dont le dossier demeure sans équivalent dans le système judiciaire et dans les collectivités autochtones, il manque deux éléments très importants au modèle holistique. Ils ont été essentiellement tenus à l'écart de toute volonté de financement communautaire. Le fait que Hollow Water ait atteint le niveau de guérison qui a été atteint tient du miracle en raison de l'absence de deux importantes composantes de la guérison : la sécurité physique et émotive liée au fait d'avoir un foyer et un emploi permanent. Les membres de la collectivité constatent que le chômage a augmenté depuis que l'enquête sur les peuples autochtones de 1998 a permis de relever un taux de chômage de 74,51 % à Hollow Water. Environ 44 % des adultes touchent une forme quelconque d'aide sociale[30].

À mesure que les jeunes vieilliront au cours des dix prochaines années, que la population continuera d'augmenter et que de plus en plus de jeunes se marieront, élèveront des familles et auront besoin d'une maison et d'un emploi permanent, le besoin de régler le volet physique du modèle de guérison holistique augmentera considérablement. L'absence d'une partie détruit l'unité du cercle, place les familles en danger et affaiblit le voyage de guérison communautaire. La collectivité est placée en mode de pauvreté, ce qui exige des béquilles pour l'appuyer. Cela est particulièrement vrai pour les hommes. La valeur d'un homme à ses propres yeux et son désir de pourvoir aux besoins de sa famille sont affaiblis, et le pivot central de la famille et ses valeurs, éliminés. Cela ouvre la porte à la drogue, à l'alcool et à la violence familiale et sexuelle. À quoi sert la guérison si elle n'est pas appuyée dans sa composante physique?

Berma Bushie insiste sur ce point :

> « Il est insensé d'essayer d'améliorer le sort des gens si on ne favorise pas ce bien-être. La vision à long terme doit s'attaquer au taux de chômage dans notre collectivité. Il s'agit d'une partie essentielle de la guérison holistique. Le travail du CHCH doit aller au-delà du counselling, au-delà du fait de voir les gens. C'est cela, mais bien davantage. Il doit élargir son rôle afin de s'attaquer au chômage, une partie très importante.
>
> Tout s'arrête à notre porte (CHCH)... le chômage et la situation socio-économique reflètent le bien-être. Pour une personne, être bien, c'est avoir un emploi. Le traitement et l'emploi vont de pair. C'est un domaine qu'il faut examiner très attentivement. Ces gens ne bénéficient pas d'un soutien solide. Nos gens ont besoin de stimulants.
>
> Pour ce qui est de notre prochaine génération d'enfants, il faut tenir compte du développement économique. L'existence de débouchés pour nos enfants les aidera. Sinon, ils risquent de se retrouver en difficulté. »

Hollow Water ne veut pas d'État providence. Les gens veulent constituer une collectivité autosuffisante. Les gens choisissent de s'occuper d'eux-mêmes et de gagner de l'argent pour eux. « C'est là que la fierté entre en jeu », et sans suffisamment de travail pour faire vivre les familles, les dépendances se créent... des dépendances qui rappellent la colonisation.

> « Certaines gens veulent travailler et certaines autres ont besoin d'être davantage motivées. Quand les gens entreprennent un processus de guérison, ils ne sont pas portés à faire quelque chose pour eux-mêmes, à prendre en charge leur propre vie. La guérison est aussi synonyme de travail. Vous vous sentez mieux si vous pouvez pourvoir aux besoins de votre famille. Je sais que je me sens bien quand j'ai apporté quelque chose à la maison et que je sais l'avoir acheté. Personne ne l'a acheté pour moi. C'est un bon sentiment, comme de se dire « j'ai réussi ».
>
> « Les gars ont besoin d'emplois, il n'y en a pas suffisamment pour tous. Le travail d'été des étudiants n'est qu'une perte de temps et d'argent parce qu'ils ne font que tondre le gazon. Ils aident les aînés à nettoyer le terrain afin de le rendre plus beau parce que l'herbe est très longue. Pourquoi n'avons-nous pas une usine de recyclage, qui nous permettrait d'éliminer tous les déchets, de faire quelque chose pour l'environnement et de nous donner de vrais emplois. »
>
> « Cela enlève de la stabilité à la famille. Une famille ne peut être stable si la prospérité économique n'est pas au rendez-vous. Les hommes ont besoin de travailler pour des raisons émotives et physiques sinon leur attention est accaparée

par d'autres préoccupations. Comment les hommes peuvent-ils se sentir bien sans travail? »

Une dynamique intéressante se manifeste en ce qui a trait à l'emploi des femmes. Au cours des premières étapes du CHCH (1984-1986), seulement de 10 à 15 femmes travaillaient, surtout à des tâches de bureau. À cette époque, les femmes étaient très dépendantes des hommes pour leur subsistance économique et leur renforcement psychologique. Aujourd'hui, entre 55 et 65 femmes travaillent et occupent des postes variés de nature professionnelle, administrative et de secrétariat. Il s'est produit un renversement des rôles. Tandis que cette situation accorde du pouvoir aux femmes, ses effets psychologiques sur les hommes peuvent être très destructeurs. Il faut arriver à un équilibre.

CHCH/Mesures communautaires prises

La bande est consciente de la situation. Tous les gens sont très conscients du besoin qu'a la communauté d'avoir plus d'emplois à longueur d'année et plus de maisons. Les conseillers participent actuellement à d'importantes discussions et séances de planification en matière de développement économique pour déterminer des moyens possibles d'amener des débouchés dans la collectivité. Consciente de cela et déterminée à assurer le respect de l'environnement dans la région, la bande prévoit organiser une conférence d'été sous le thème « Partager nos ressources; bâtir des collectivités plus saines ». Elle a invité divers planificateurs de l'industrie et des gouvernements dans la collectivité dans le cadre des stratégies de planification, de développement économique et de communications de Hollow Water et en vue d'atteindre son but : l'autonomie gouvernementale.

Il faut absolument créer une capacité à Hollow Water. La guérison d'une collectivité exige de bonnes perspectives d'emploi, un perfectionnement des compétences professionnelles et du logement suffisant.

Dans le cadre de l'exercice de visionnement collectif du CHCH, un jeûne communautaire destiné à répondre aux besoins et aux visions de la collectivité sur la plan spirituel a eu lieu à l'été 2000. Voici les sujets qui ont surgi du jeûne communautaire :

- un centre de traitement des jeunes pour les cas de violence sexuelle ou les jeunes délinquants sexuels;

- des programmes de formation et d'éducation du centre holistique de guérison du CHCH et des SEF pour les collectivités, centrés sur la justice communautaire et destinés à renforcer la relation entre le système judiciaire et les collectivités autochtones;

- un centre de conférence pour permettre aux visiteurs de consacrer plus de temps à apprendre ou à observer le processus en 13 étapes. Le centre peut fonctionner comme un centre sans but lucratif destiné à des conférences sur la guérison ou le traitement et utilisé par d'autres collectivités autochtones;

- des emplois annuels pour les hommes. La pêche et la chasse ne durent pas toute l'année, ni la construction de routes;

- un centre de ressources et de recherche;

- le tourisme et l'écotourisme.

TOXICOMANIE

Un des plus sûrs signes de sobriété dont découlent la santé et le bien-être d'une collectivité est illustré par le nombre de parties et de lieux de parties qui existent dans la collectivité. Tout le monde est parfaitement d'accord : il y a eu un fort pourcentage d'alcoolisme entre 1984 et 1986 comme l'illustrent les commentaires suivants :

> « Il y avait beaucoup de parties et de lieux de parties. »
>
> « Il y avait beaucoup d'alcoolisme, d'amertume, de violence et de violence sexuelle en raison de toute cette consommation de boisson. Beaucoup trop de lieux de parties. Les femmes étaient beaucoup plus fortes que les hommes, mais les hommes poussaient les femmes à s'enivrer et à perdre conscience et ces derniers les agressaient sexuellement. »

Aujourd'hui, il n'existe que deux lieux de ce type, l'alcoolisme a diminué chez la population âgée, et on constate chez les jeunes adultes et les adolescents qui commencent à goûter à l'alcool et à la drogue un passage de l'un à l'autre.

> « Je constate que l'alcool perd du terrain et que la marijuana en gagne chez les jeunes. »
>
> « Les gens ne consomment pas autant d'alcool, et il y a beaucoup moins de violence. »
>
> « Il y avait beaucoup d'alcoolisme et de lieux de parties, et je n'en vois plus guère maintenant. »
>
> « Mais vous pouvez le constater chez les enfants : ils commencent à boire et à fumer (drogues). »

> « Nous savons qu'il y a une maison qui possède de la drogue et qui la vend, même aux jeunes enfants. »

Un grand nombre de personnes expriment des opinions très semblables au sujet de la présence de la toxicomanie à Hollow Water :

- la consommation d'alcool a beaucoup diminué, sinon cessé, chez la population plus âgée;
- les lieux de parties sont beaucoup moins nombreux partout; il n'en reste que deux. Les aînés et les familles disent de choses comme celles-ci : « C'est tranquille », « Ce n'est plus comme avant », « Vous n'en voyez plus beaucoup maintenant »;
- les adolescents commencent à essayer l'alcool et la drogue; ils préfèrent cette dernière parce qu'elle est plus difficile à détecter et qu'il est plus facile de se la procurer en cachette dans la collectivité. La pression des groupes des pairs incite plus d'adolescents à fumer ou à boire. On possède des preuves selon lesquelles certains jeunes ne veulent pas vraiment le faire, mais ne sont pas suffisamment forts et succombent aux pressions de leurs pairs;
- « Il n'y a pas de gangs à Hollow Water ».

Dans la tranche d'âge des 25-34 ans, on signale que la drogue remplace l'alcool. Le tabagisme est directement lié à l'argent dont disposent les gens pour acheter de la drogue, et l'argent semble rare dans la collectivité.

Les adolescents disent que leurs pairs commencent à fumer et à boire davantage, même aussi tôt qu'à 13 ans.

Le règlement de Hollow Water qui interdit la consommation de boissons alcooliques dans la collectivité est difficile à faire respecter. Les collectivités adjacentes de Manigotagan et de Seymourville n'ont pas ce genre de règlement et un hôtel-bar et une épicerie communautaire vendent des boissons alcooliques, ce qui rend l'application de la loi difficile.

CHCH/Mesures communautaires prises

Les mesures prises pour s'attaquer au problème des jeunes ont été décrites précédemment dans le rapport.

Selon les perceptions de la collectivité tirées des 50 entrevues, on dispose des ressources nécessaires pour s'attaquer à la toxicomanie et, tout au cours de son histoire, le CHCH a réussi de façon très efficace à réduire la consommation de boissons alcooliques dans la collectivité. Il y a également eu une réduction correspondante de la violence. La collectivité est convaincue que le travail du CHCH sera efficace auprès des jeunes et pour d'autres problèmes émergents comme cela a été le cas depuis ses débuts jusqu'à aujourd'hui.

ÉCOLOGIE PERSONNELLE — SANTÉ

L'écologie personnelle, ou la santé des personnes dans la collectivité, est un domaine complexe à aborder parce que d'autres problèmes (toxicomanie, violence familiale, violence sexuelle) ont pris le pas sur la santé personnelle et l'alimentation. De plus, il existe différents systèmes de croyances, une dissonance cognitive et des facteurs psychologiques qui sont évidents; tout cela milite contre les éléments qui tendent à compromettre la santé et le bien-être de la collectivité.

Malgré cette observation, dans le rapport sur l'état de santé à Hollow Water[31], on peut lire ceci :

> « La santé générale du résident moyen de Hollow Water tend à faire bonne figure par rapport à celle des autres résidents des Premières nations du Manitoba ou de la moyenne des Manitobains... En ce qui concerne les services et les programmes de santé, les gens sont satisfaits de la qualité des services obtenus de la clinique de santé locale... Grâce aux services d'infirmier à temps plein offerts localement, il y a eu des évaluations plus fréquentes des cas graves et on y a prêté plus attention comme l'indique l'augmentation des services de transport médicaux. »

Quand il s'agit de problèmes de santé graves ou de naissances, les membres de la collectivité se rendent à Pine Falls ou à Winnipeg pour rencontrer des médecins de famille. L'espérance de vie à Hollow Water est passée de 63 à 70 ans.

Les croyances et les valeurs des résidents de Hollow Water vont à l'encontre de l'idée selon laquelle un taux de natalité plus élevé dans la collectivité est un problème lié à la santé.

Même si le taux de natalité est 4,1 fois plus élevé à Hollow Water que dans le reste des collectivités autochtones du Manitoba, ou dans toute la province, la collectivité croit que les bébés sont « des cadeaux du Créateur » et qu'ils sont, par conséquent, bienvenus dans la collectivité (même chez les mères monoparentales). La collectivité semble mettre l'accent sur les soins, la santé, la sécurité et l'éducation des enfants plutôt que sur les statistiques ou le nombre de naissances. Les enfants sont envisagés sur le plan spirituel et perçus comme l'avenir des sept prochaines générations. Par conséquent, les directives concernant les condoms, qui ont réduit le nombre de naissances au cours d'une campagne en faveur de leur

usage, et la sécurité sexuelle ou les maladies transmises sexuellement, ne semblent pas avoir une importance très grande pour les jeunes gens. La croyance aux valeurs des familles élargies selon laquelle ces dernières peuvent prendre soin des enfants renforce cette conviction. Les grands-mères jouent un rôle important dans l'éducation de leurs petits-enfants.

Aussi, en dépit du fait que le diabète est répandu à Hollow Water, les gens ont tendance à écarter la possibilité d'être atteints de la maladie eux-mêmes.

Les tentatives faites par l'infirmière de l'école pour éduquer les personnes de la collectivité tombent dans les oreilles de sourds en dépit d'efforts d'éducation soutenus. La dissonance cognitive est vraiment claire. De nombreuses personnes ne croient pas ou ne voient pas qu'il y a une relation familiale ou une probabilité d'être atteints par la maladie même s'il y a des antécédents familiaux et un certain nombre de membres de la famille qui en sont atteints. On voit très peu le lien, si tant est qu'on le voie, entre la possibilité de complications graves comme l'hypertension, les problèmes cardio-vasculaires, l'obésité, les infections, les problèmes neurologiques, les faibles taux de métabolisation des lipides ou des glucides, etc. En ce qui concerne les grossesses, les conséquences du diabète gestationnel, les problèmes d'accouchement et de poids ou de naissances à haut risque et, plus tard, les cas d'obésité chez l'enfant ne semblent pas revêtir une signification réelle.

Cela crée une situation très difficile malgré les efforts constants de l'infirmière, qui a élaboré et distribué une série de brochures, de tableaux, de dépliants, de renseignements propres à chaque maladie sur des questions comme les soins prénataux, l'alcoolisme (la brochure du PNLAADA), les naissances à haut risque et l'alimentation.

Le rapport sur l'état de santé de la PNHW (*State of Health in Hollow Water First Nation*) et l'étude sur les agents principaux (*Key Agent Study*) sont d'accord sur les dix problèmes de santé prioritaires dans la collectivité. Les priorités ciblées, comme on l'a mentionné dans le rapport, sont les suivantes :

1. la dépendance à l'alcool et à la drogue;
2. le diabète et les problèmes connexes;
3. les mauvaises conditions de logement;
4. la dépendance au jeu;
5. la planification familiale et le contrôle des naissances;
6. la mauvaise alimentation;
7. les incidents de violence;
8. les problèmes respiratoires et liés au tabagisme;
9. les problèmes émotifs;
10. les maladies chroniques imputables au vieillissement (comme l'arthrite, l'incontinence, l'essoufflement, les problèmes cardio-vasculaires et l'asthme).

Les jeux de hasard ne se sont pas révélés être un problème important au cours des entrevues sur le terrain et n'ont pas fait l'objet de discussions dans la conversation générale même s'il existe des terminaux de loterie à Manigotagan, Pine Falls et Winnipeg. La collectivité a réagi plus fortement aux problèmes de diabète, d'alcoolisme en émergence et de drogue chez les jeunes et à la mauvaise alimentation chez les aînés et les enfants.

Comme il n'y a que 21 aînés de plus de 65 ans dans la collectivité (par rapport à près de 400 personnes de moins de 24 ans), les soins offerts aux personnes âgées ne se sont pas révélés être une préoccupation immédiate. Les 42 personnes qui ont maintenant entre 55 et 64 ans et les 49 hommes et femmes qui ont actuellement entre 45 et 54 ans, seront à l'origine d'un nombre beaucoup plus important de problèmes de santé chez les aînés auxquels il faudra s'attaquer au cours des dix prochaines années, ce qui attirera l'attention sur les aînés et les soins chroniques au cours de cette période.

NOUVEL INTÉRÊT POUR LA BONNE ALIMENTATION

Actuellement, il y a deux dépanneurs à Hollow Water en plus des supermarchés de Pine Falls et de Winnipeg. Un des marchés a très peu de fruits et de légumes frais et est en concurrence avec un magasin de Manigotagan. L'autre magasin de Hollow Water vend des aliments transformés, des grignotines, des céréales froides sucrées et autres articles malsains (comme le pain blanc, les boissons gazeuses). Rien ne laisse prévoir que les choses vont changer. La région n'est pas propice à la culture des fruits et des légumes frais. Les produits frais sont périssables et coûteux, donc leur achat est limité aux supermarchés de Pine Falls ou de Winnipeg, où les articles d'épicerie sont achetés dans la plupart des cas.

De plus, selon l'étude sur les agents principaux, les résidents de Hollow Water consomment fréquemment des aliments contenant beaucoup de gras et de sel.

CHCH/Mesures communautaires prises

La collectivité est au courant de la nécessité générale d'avoir une meilleure santé et une meilleure alimentation, et certaines mesures ont été prises. Il faut une planification communautaire beaucoup plus soutenue pour s'attaquer de façon efficace au diabète comme problème de santé, à ses conséquences graves et à sa relation avec les aliments, la nutrition et l'exercice. On a un peu discuté de la possibilité d'une campagne communautaire.

Sur le plan des soins médicaux et du counselling, le CHCH et les services médicaux reconnaissent le besoin d'une amélioration constante de la santé et de la nutrition :

- un petit nombre de personnes au sein de la collectivité commencent à prendre leur santé en main (comme le fait de marcher davantage, de boire de l'eau en bouteille, de manger des collations saines, des salades vertes);

- une plus grande participation à la médecine traditionnelle et courante et aux pratiques de guérison traditionnelles commence tranquillement à s'installer, ce qui permet une certaine amélioration des services médicaux généraux et de la médecine traditionnelle que l'on considère comme complémentaires l'une de l'autre pour ce qui est d'assurer la santé et le bien-être de la collectivité;

- on met en place des plans pour organiser des loisirs et des activités récréatives afin de détourner l'intérêt des adolescents de la drogue et de l'alcool et de les orienter vers des solutions de rechange plus saines. Ces plans ont été abordés plus tôt dans le présent rapport.

CHAPITRE QUATRE

PERCEPTIONS COMMUNAUTAIRES – LES CHANGEMENTS EN CE QUI CONCERNE LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE À HOLLOW WATER

Le climat actuel de Hollow Water indique clairement les changements qui sont survenus au chapitre de la santé et du bien-être des individus, des familles et de la collectivité grâce aux efforts directs du CHCH. Hollow Water a manifestement franchi de grands pas dans son itinéraire de guérison vers la plénitude de la vie ou *P'madaziwin*.

VERS LE BIEN-ÊTRE

Les échelles de notation[32], conçues dans le but de réaliser ces changements, placent Hollow Water légèrement au-dessus du point médian de son cheminement vers le bien-être. Les buts du CHCH, soit de ramener les membres productifs, pleins de ressources et orientés sur la famille dans la collectivité et de mettre des moyens de sécurité en place afin de protéger la croissance saine, le bonheur et la sécurité des enfants, ont été atteints.

D'une note médiocre de zéro à trois entre 1984 et 1986, Hollow Water a atteint aujourd'hui un niveau de bien-être qui se situe entre cinq et six, c'est-à-dire un niveau légèrement supérieur au point médian de la plénitude. On entretient un certain espoir, et les gens semblent plus ouverts. Ils sont plus libres de partager, plus respectueux et plus confiants. La qualité de vie s'améliore, et cela fait que des gens reviennent vivre à Hollow Water parce que la vie y est meilleure maintenant.

- De 1984 à 1986, la collectivité a été aux prises avec des problèmes de violence sexuelle et familiale, d'alcoolisme et de violence. Plus de 75 % des membres de la collectivité, hommes et femmes, ont fait l'objet de violence sexuelle.

- Grâce aux efforts soutenus du CHCH, le niveau de santé et de bien-être a continué de s'améliorer progressivement et se situait entre trois et cinq en 1995. Une conscience de soi a commencé à se créer.

- Aujourd'hui, en l'an 2000, le niveau de santé et de bien-être atteint entre cinq et six. Des changements sur le plan de l'attitude et du comportement se sont produits. Des signes de prise en charge de soi ont commencé à se manifester.

Le processus de changement et les forces ou tendances qui influent sur le CHCH sont illustrés par un diagramme à la page suivante. Les valeurs de base du CHCH sont les sept enseignements sacrés, le noyau ou cœur du processus du CHCH. C'est la force de ce noyau spirituel, entretenue par chaque intervenant, qui se manifeste dans le processus de guérison et de traitement holistique qui permet la guérison.

LE PROCESSUS D'ÉVOLUTION

Branché sur le créateur – le noyau spirituel grâce auquel CHCH fonctionne et la guérison se produit.

PERCEPTIONS COMMUNAUTAIRES

L'état de santé et de bien-être à Hollow

Ceux qui ont atteint un certain équilibre sur le plan spirituel, émotif, physique et mental, influencent les autres membres de la collectivité. Le noyau s'élargit jusqu'à ce que toute la collectivité soit réconciliée.

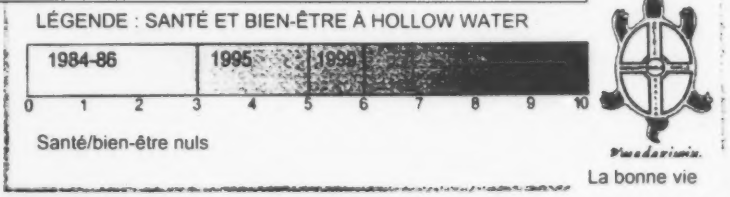

DES CHANGEMENTS se sont produits : la collectivité se dirige vers la santé et le bien-être

En dépit des forces qui ont une incidence négative sur le CHCH, la force des cercles continue à augmenter ainsi que la prise en charge de soi. À mesure que les cercles se déplacent vers le haut ou évoluent, chaque élément du processus de guérison est touché. Les personnes, la famille et la collectivité s'intègrent dans ces synergies de guérison qui produisent et élargissent sans cesse la toile spirituelle. À mesure que les cercles de guérison se forment, fusionnent et évoluent, ils englobent de plus en plus de gens, ce qui crée un mouvement ascensionnel qui se poursuit jusqu'à ce que le cercle passe à un autre niveau. À mesure qu'il y a plus de monde qui se réconcilie, les cercles continuent de s'étendre et d'évoluer, la collectivité se renforce et, à un moment donné, *le P'madaziwin, la bonne vie*, est réalisée.

Comme c'est le cas dans tout cercle, tout processus de guérison connaît des hauts et des bas. De nouvelles idées et de nouveaux problèmes se manifestent, on y travaille, on les guérit et la personne se renforce, ce qui étend le cercle.

Comme le modèle du pendule de changement, le processus d'évolution ne revient jamais au même point. L'évolution assure une croissance continue. Même si les rythmes de guérison diffèrent et que les périodes de mouvement peuvent être plus lentes ou plus rapides, descendre ou monter, les forces du changement spirituel et les efforts du CHCH continuent de pousser la collectivité vers la guérison et le bien-être.

Le passage de la collectivité fermée, amère, colérique et secrète du passé à la société ouverte, attentive, gentille et responsable du présent est illustré par certains des commentaires suivants. Tout au long des entrevues, on a constaté un modèle de réponses semblables aux suivantes :

LES ANNÉES CHARNIÈRES – CHANGEMENTS PROGRESSIFS SUR LE PLAN DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE ENTRE 1984 ET AUJOURD'HUI

1984 à 1986	1995	2000
Nous étions honteux. Nous pensions que personne d'autre n'éprouvait le même sentiment. Les femmes ont commencé à en parler. Je ne pouvait pas parler à mon mari. Je devais m'enivrer pour lui dire exactement comment je me sentais. Il avait l'habitude de me dire quoi faire, ne pas faire, ce qu'une femme doit faire. À cette époque, les femmes ne travaillaient pas, donc vous deviez écouter.	Je me suis ensuite rendu compte de ce qui se passait. Mon mari a agressé sexuellement un enfant. J'étais en état de choc, je criais et je pleurais. Les choses ont ensuite commencé à aller mieux. Nous sommes passés par les cercles. Après cela, les choses ont commencé à changer.	C'est comme une rose. Je me sens comme un bouton de rose qui s'ouvre. Je peux m'opposer à lui maintenant parce qu'il ne peut pas faire n'importe quoi. Mais je n'ai plus peur de lui.

1984 à 1986	1995	2000
Seulement une poignée de gens reconnaissaient que la santé et le bien-être étaient une nécessité dans notre collectivité. À cette époque, il y avait beaucoup de parties.	Progressivement, nous avons pris conscience de nos besoins et des choses qui se passaient. Nous avons suivi une formation, et cela nous a aidés.	Cela commence à aller beaucoup mieux. Beaucoup de révélations ont été faites, et nous avons appris de cela. Ces événements ont instruit les gens et leur ont ouvert les yeux sur la violence qui arrivait à nos enfants.
Il y avait beaucoup d'alcoolisme dans la collectivité. Beaucoup d'alcool, beaucoup de violence, beaucoup de harcèlement sexuel. Les enfants étaient harcelés par la famille. Tout était caché. Personne n'en parlait.	Nous avons finalement commencé à voir jusqu'à quel point cela était malsain. Il y a eu beaucoup de révélations qui nous ont permis de voir ce qui se passait.	Les gens sont plus gentils maintenant. Ils peuvent maintenant faire quelque chose pour vous sans attendre d'être payés. Il n'y a presque plus de parties maintenant.
Auparavant, c'était le silence. Les gens avaient peur de faire des révélations parce qu'ils pensaient que personne ne les croirait, que personne ne les appuierait. Ce sont mes enfants qui ont commencé à parler de cela bien avant que je le fasse. Mais ils ne me l'ont pas dit quand ils étaient jeunes parce que cela se passait dans la famille, entre membres de la famille.	C'est beaucoup mieux maintenant. Les gens sont plus ouverts. J'ai de la difficulté à parler. J'ai mis beaucoup plus de temps. Mes enfants m'ont beaucoup aidée.	Je sens une forme d'ouverture. Je suis arrivée à un point où je peux parler maintenant. C'est tout un sentiment. C'est difficile d'expliquer cette ouverture. C'est comme de l'air frais.

Les enfants ont été agressés. Il y avait tellement d'alcool. De si nombreux parties, les mères ne s'occupaient pas de leurs enfants. Des bouteilles de bière jonchaient le sol. Ils n'étaient pas bons les uns envers les autres.	Les enfants ont appris ce qu'était un toucher sécuritaire. Les parents ont appris comment être parents.	Les enfants sont maintenant en sécurité. Les parents jouent davantage leur rôle de parents, s'intéressent à leurs enfants. Un plus grand nombre de familles se réunissent sans que l'alcool n'occupe la première place. Les bouteilles de bière ne jonchent plus le sol.

Fait intéressant et important à observer, les sept enseignements sacrés, les valeurs essentielles du CHCH, ont été souvent étroitement liées dans les commentaires de nombreux répondants. Des mots comme responsable, attentif, partage, honnêteté, respect et courage ont été utilisés et sont devenus partie intégrante du système de valeurs de la personne.

Consciemment ou inconsciemment, les valeurs essentielles grâce auxquelles le CHCH fonctionne deviennent lentement de plus en plus intégrées aux systèmes de croyances de la collectivité. Un exemple puissant vient d'une jeune femme[33] qui fait preuve d'honnêteté, de courage et de vérité en partageant son histoire personnelle. Elle considère le CHCH comme un modèle dans sa vie et est passée des profondeurs du désespoir à ses propres forces naturelles de leadership en travaillant avec les jeunes dans des domaines de loisirs. C'est sa façon de participer au processus de guérison des autres. L'état de malaise qui existait dans la collectivité autrefois a eu des conséquences sur une jeune pré-adolescente, illustre la profondeur de sa souffrance et donne une idée de la raison pour laquelle les drogues (et peut-être les gangs) existent à Winnipeg.

> « Depuis l'âge de 16 ans, je savais que cela allait mal dans notre collectivité (1984-1986) en raison de toute la consommation d'alcool. Je pense que j'ai constaté cela dès l'âge de 12 ans. Même si je n'ai pas été agressée sexuellement, j'ai vu une grande partie de ce qui se passait, avec l'alcoolisme et toutes les autres choses. J'ai cru qu'il s'agissait d'un rêve. Je ne pouvais tout simplement pas le croire. Je ne savais pas si c'était vrai ou faux. Je ne savais pas si j'étais triste, ou choquée, ni où j'étais. C'était surréaliste. Je ne faisais qu'exister. Quand je peux pas parler de quelque chose, quand je ne peux pas accepter mes sentiments, je fais un drame. Je fais cela depuis que je suis un enfant. Je suis déménagée à Winnipeg et, à 16 ans, j'étais fumeuse, presque suicidaire. Mon Dieu, ce que je détestais être une petite fille, mais c'est pire en ville. J'ai pensé que si j'étais dure et que j'adoptais une attitude défensive, cela m'aiderait. J'ai donc porté des vêtements noirs et des verres fumés noirs tout le

temps. Je couvrais mes yeux de façon à ce que personne ne puisse me voir. Mais je portais des espadrilles rouge et jaune éclatants (une expression intérieure d'espoir). J'ai appris qu'une ville n'est pas une collectivité. Ici, à Hollow Water, au moins, si un homme se bat avec sa femme, un autre homme peut être là et la défendre. Mais dans une ville, c'est bien pire, les autres hommes n'aident tout simplement pas. Dès 19 ans, je prenais de l'acide et j'ai eu une très mauvaise réaction. J'ai vraiment été démolie. Quelque chose m'est arrivé. Je me suis sentie partir très loin. J'ai accepté d'aller en thérapie, mais je n'y ai jamais donné suite. J'ai été mise à la porte de trois écoles différentes et j'ai obtenu mon diplôme d'études secondaires à 20 ans. Le programme intitulé Flying on Your Own, a constitué ma première lueur d'espoir. Il s'agissait en fait d'un programme de prise de conscience de soi. J'avais l'habitude de blâmer mon frère et mes sœurs parce qu'ils étaient censés prendre soin de moi, et j'avais de la difficulté à les regarder ou à les écouter parce que je me sentais en colère contre eux. Ils m'ont cependant montré que je n'étais pas folle et que j'avais le droit de me sentir victime même si je ne l'étais pas. Le fait de les entendre parler et de les entendre dire qu'ils éprouvaient les mêmes sentiments que moi m'a permis de me sentir beaucoup mieux.

Bernard m'a fait faire des exercices de respiration, et cela a été très bon. Cela a aidé, et Berma a exercé une très forte influence sur moi. Elle a parlé; toutes les autres femmes que j'ai vues étaient abattues. Pas elle. Elle parle toujours de la façon dont nous revenons à la tradition; c'est ainsi que j'ai appris à connaître les enseignements sacrés. Personne ne m'avait dit que ces enseignements étaient précieux. On nous avait dit de faire preuve de partage et de respect dans notre famille, mais je n'ai jamais fait le lien entre cela et les enseignements sacrés jusqu'à ce que Berma en parle. Je voulais avoir une chance! »

La vraie valeur du CHCH est de faire quelque chose, et les résultats de cette action dépassent de beaucoup sa valeur en argent. La collectivité guérit ses souffrances héritées des générations précédentes. Il ne fait aucun doute que le travail accompli par le CHCH crée une collectivité plus saine. Le processus de guérison offre de nombreux avantages.

LES GENS PARLENT

Signes de santé et de bien-être – enfants et parents

Les gens de Hollow Water font état de très nombreux signes de santé et de bien-être : étant donné que la plus grande partie des efforts du CHCH portent sur l'enfant, il n'est pas étonnant de constater que les commentaires immédiatement rapportés portent surtout sur les enfants.

« Les enfants sont plus heureux .»

« Vous pouvez constater l'effet de l'enseignement à la maison .»

« Les jeunes garçons de 10 et 11 ans respectent leurs aînés et écoutent ce qu'on leur dit de faire. »

« Ils s'amusent sainement .»

« Il y a beaucoup plus de sécurité pour les enfants qu'à l'époque où je fréquentais l'école. »

« Les petits enfants de moins de quatre ans réagissent de façon ouverte; leurs yeux sont brillants, ils sont chaleureux et ils réagissent bien, ils sourient facilement .»

« Toutes les ressources sont mises au service des enfants de façon à ce que tous les liens possibles nécessaires dans la vie d'un enfant soient faits. »

« On rit beaucoup. »

« Les enfants sont plus en sécurité maintenant. »

« Je laisse maintenant mes enfants sortir. »

« Il y a plus de groupes de soutien pour les chefs de familles monoparentales, plus de groupes de guérison. »

« Les parents s'intéressent davantage à leurs enfants. Ils sont plus présents auprès de ces derniers. Ils les amènent au hockey, passent plus de temps en leur compagnie. »

« Un plus grand nombre d'enfants fréquentent l'école et restent à l'école plus longtemps. »

« Les enfants s'expriment davantage, manifestent plus de confiance. Ils n'ont pas peur de parler aux adultes ou de faire partie des cercles d'adultes. Je vois beaucoup de changement. Cela s'améliore sans cesse. »

« La façon d'élever les enfants s'améliore. »

« On rit. On rit de plus en plus. »

« Les choses changent progressivement. Je remarque maintenant que les parents participent davantage aux activités de leurs enfants. »

« Nos enfants sont plus heureux. Le CHCH s'occupe vraiment des enfants. Je travaille dans une école et je constate que les enfants sont plus heureux. C'est le cas du petit Chris. Les gens du CHCH n'ont jamais cessé de lui chercher un foyer sûr et bon où il serait heureux. Ils n'ont pas cessé de travailler en collaboration avec la famille jusqu'à ce qu'ils puissent trouver le bon foyer. Je pense qu'il a fallu quelques familles avant que l'on trouve le bon foyer. Je constate que Chris est très heureux où il se trouve maintenant. Le CHCH fait son travail sérieusement et attache beaucoup d'importance aux enfants. »

« Le CHCH a été obligé de former des ménages au sujet de la dynamique liée à la violence, au sujet des comportements des enfants, des familles et de la collectivité, puis d'imposer des mesures de protection dans les foyers destinés à ces enfants. Une fois le foyer organisé, le CHCH a pu déménager les enfants de leur propre famille dans ces foyers pour de courtes périodes, les plus brèves possibles. Toujours, l'enfant a besoin de soutien et de savoir que ce qui est arrivé ne dépend pas de lui. »

Signes de prise en charge de soi – voix communautaires

« Nous sommes très différents de ce que nous avons été (fait allusion aux amis de 20 à 27 ans). Un jour, nous serons suffisamment intelligents pour apporter les changements qui s'imposent. Nous sommes suffisamment nombreux pour élire quelqu'un de notre groupe et nous voulons vraiment changer des choses, vraiment changer la situation. Cela commence dans mon groupe d'âge. »

« Les enfants s'ouvrent (se confient) quand ils ne se sentent pas en sécurité. »

« Nous constatons que les victimes s'affirment davantage. Elles peuvent nous dire ce qu'elles veulent. Ce n'était pas le cas dans le passé. J'entends de moins de moins de gens se plaindre. Elles savent qu'elles ont des droits et elles se sentent plus libres de demander des choses. Elles nous disent ce qu'elles veulent. »

« De plus en plus de gens suivent un traitement pour améliorer leur santé. »

« Nous (le CHCH) condamnons nos gens pour leurs crimes. Cela est bon. »

« Les gens prennent maintenant l'initiative de demander de l'aide et du counseling et ils demandent de l'aide. Ils se présentent pour avoir un traitement. Ils demandent ce qu'ils veulent.

Pouvoir des femmes

« Les femmes sont moins dépendantes des hommes maintenant. Elles sont autonomes. »

« Les femmes mettent fin à la violence dans leur foyer maintenant. »

« Les femmes ont l'impression qu'elles peuvent parler. »

« Elle (la personne membre de la collectivité) a appelé le chef pour lui demander ce qu'il advenait d'un problème du voisin. »

« J'ai demandé au chef de repenser à ce qu'il veut faire (dans une situation), je lui ai dit qu'il ferait une erreur grave s'il permettait que cela (la situation) arrive. »

« J'aimerais que le CHCH organise plus de groupes de femmes. Seulement des groupes réguliers de manière à ce que nous puissions nous regrouper comme femmes et simplement parler de diverses choses. »

Prendre des mesures, une responsabilité communautaire

« De plus en plus de gens au sein de la collectivité se regroupent pour lutter contre les drogues. »

« Nous participons davantage à notre collectivité. Plus nous participons, moins nous avons besoin d'intervention. Toute activité est de la prévention. »

Respect

« Vous n'entendez presque plus les gens faire du commérage. »

« Les gens se traitent mieux les uns les autres. Ils sont plus attentifs. »

« Le CHCH enseigne le respect. Ses responsables vivent cela. Certains sont plus traditionnels, d'autres sont plus chrétiens, mais il n'y a pas d'étiquette. »

« Nous respectons nos choix mutuels. »

Augmentation des ressources

« Le CHCH a augmenté nos ressources et cela ne peut qu'être bon. Nous sommes tellement mieux informés. Il y a eu tellement d'ateliers, non seulement sur la santé et le bien-être, mais également sur les changements personnels. »

« Nous disposons de beaucoup plus de ressources. On nous en parle, ce qui fait que nous les connaissons maintenant. »

« En 1984, vous n'entendiez même pas parler du SAF/EAF. Auparavant, personne ne reconnaissait en être atteint. Maintenant, nous savons ce que c'est et comment le traiter. »

Adaptation

« Le CHCH est toujours prêt à aider quelqu'un qui éprouve des problèmes. »

« Je pense que c'est correct d'appeler l'un de ses responsables si j'ai des questions à poser. Ils sont toujours là pour vous. »

Transparence/honnêteté

« Les gens sont maintenant plus ouverts. Ils ont appris à faire face aux événements quand ils se présentent. »

« Ils ne cachent pas les choses. Ils en parlent. »

« Les gens sont plus honnêtes et s'entendent mieux ensemble. »

Renforcer la tradition – respect des différences

« Je vois plus de gens qui s'intéressent à la tradition, à des choses comme les sueries, le jeûne et la danse du soleil. »

« Il se passe quelque chose au chapitre de la tradition, mais chacun fait à sa manière. Une personne fait ses choses, une suerie et des cérémonies. Je pense cependant que chacun le fait différemment. Je suis allé à une suerie et c'était différent. Chacun a sa manière de faire. J'apprends des choses, peu importe qui les organise. »

« Un grand nombre de jeunes enfants veulent participer à la cérémonie du tambour. Quand j'ai commencé, il y avait seulement quatre jeunes, et maintenant ils sont nombreux. »

« Je savais que j'étais un Indien, mais je ne connaissais rien de la culture indienne jusqu'à ce que j'aille en Colombie-Britannique à une conférence des Autochtones catholiques. C'est là que j'ai appris des choses au sujet de ma culture indienne. Nous nous sommes séparés en petits groupes de partage. (Les fils s'adonnent aux pratiques traditionnelles.) La première fois que mes fils y ont participé, ils ont organisé une cérémonie à l'intérieur de la maison. Je ne savais que faire. Les larmes me sont montées aux yeux. Cela m'a fait pleurer parce que je pensais perdre un fils. Je ne connaissais rien au sujet de ma culture indienne. Après que nous avons fait le tour du cercle, le père s'est approché de moi et m'a dit : « Vous pensiez que vous perdiez un fils. Vous n'avez pas perdu un fils. Vous avez trouvé un Indien. » J'ai toujours su que j'étais un Indien, mais je ne savais même pas que j'étais un véritable Indien. Et alors, quand j'y suis retourné, j'ai appris de plus en plus de choses qui parlaient de culture. Je suis tout simplement retourné à la façon dont j'ai été élevé et tout m'est revenu. Je pense que les enfants doivent apprendre à connaître leur culture. Certains connaissent la tradition, d'autres pas. Je pense que cela pourrait aider. »

« J'ai une petite fille d'un an. J'étais en train de purifier ma maison et elle me suivait. Je me suis retournée et je lui ai montré la fumée, et elle a fait ceci (elle montre comment l'enfant s'est purifiée elle-même), et je lui ai dit que le Créateur la bénissait. Elle avait dû me surveiller. Je l'ai fait pour moi-même et j'ai ensuite purifié la maison. »

« Il y a davantage de conscience culturelle maintenant. »

Réduction des torts

« J'essaie de ne pas d'aller aux cérémonies encore. Je ne pense pas être prêt. Je bois encore de temps à autre. Auparavant, quand je buvais, je ne savais pas ce que je faisais. Je voulais tout simplement tout oublier. Ce n'est plus pareil maintenant. Je peux maintenant maîtriser la situation avant qu'elle ne dérape, et je ne bois plus qu'avec les gens, au cours des fins de semaine, quand je bois. Ce n'est plus comme c'était. Mes amis me disent qu'ils ne peuvent pas croire le changement qui s'est passé chez moi. »

« Il y a encore de l'alcool, mais il a été réduit. Ce n'est plus comme c'était, et cela décroît chez les personnes âgées. »

CHCH : un havre de sécurité – un sentiment d'appartenance, de proximité

« Les gens ont maintenant un endroit où se rendre. Les gens (du CHCH) sont là pour la guérison. Cela procure aux gens un sentiment d'appartenance. S'ils

n'ont pas leur place à la maison, à l'école, dans leur famille, ils peuvent maintenant avoir l'impression d'avoir leur place au CHCH. Ils peuvent s'y rendre et se sentir en sécurité. »

« Toute la ville devient notre famille. Le fait de connaître tout le monde est rassurant. La qualité de vie est bonne. Mon mari est maintenant à la maison. Il veut que notre fils mène une bonne vie. C'est pourquoi nous sommes là. »

Important pour la justice – maîtriser la violence

Les piliers de la force du CHCH sont en place et renforcent la collectivité à mesure qu'elle progresse. Pour les gens, le résultat de leur travail empêche la violence.

« Ils contrôlent les choses. »

« Le CHCH aide les gens qui seraient violents à se calmer. »

« Certaines familles sont encore violentes. Comme le CHCH existe, il les éloigne de la violence. »

CHCH – Vu comme un cataplasme

« C'est comme utiliser un cataplasme sur une partie du corps pour retirer le sang empoisonné du système. En faisant cela, on permet à la guérison de se faire dans la famille. Le CHCH n'est pas une solution symbolique, c'est un cataplasme. »

Quand on pose la question hypothétique suivante : «S'il n'y avait plus de CHCH dans la collectivité, qu'arriverait-il? » les réponses ne sont pas surprenantes :

« Pur chaos. »

« Ce serait de nouveau le silence. »

« Nos enfants nous seraient retirés, et ceux qui ne le seraient pas seraient menacés par la collectivité. »

« On reviendrait de nouveau à la situation de 1984-1986. Il a fallu faire beaucoup de choses pour que les familles se réconcilient. Cela a fait resurgir de nombreux secrets cachés de façon à ce que les gens puissent se prendre en main. On reviendrait à la même situation. »

> « Ce serait une lourde perte. Le CHCH garde la collectivité ensemble et va dans la bonne direction. Les intervenants du CHCH sont de bons modèles dans leur façon de vivre une vie responsable. »

> « Les collectivités se disloqueraient. Les suicides deviendraient monnaie courante. Beaucoup de gens nieraient avoir besoin d'aide. » Et un ou deux jeunes adultes ont dit : « On reviendrait à ce que c'était quand les gens se sont réconciliés. »

Toutes les personnes interrogées appuient à l'unanimité le CHCH. Les changements qui sont survenus dans la collectivité ont été directement attribués aux intervenants.

Le point de vue d'un agent de probation local

Selon un point de vue non autochtone et d'une personne qui a eu une interaction avec la collectivité depuis le début des années 80, les avantages découlant du travail du CHCH et de l'évolution de la collectivité sont clairs et corroborent la perception de la collectivité.

> « J'ai offert des services à la collectivité depuis le début des années 80, et je comprends l'idée derrière le geste de créer un CHCH et je vois quelle a été son évolution. Mon travail concerne les gens. Dans mon esprit, il y a énormément plus de vitalité dans la collectivité, et je l'attribue uniquement au CHCH. Il y a plus d'énergie. Je pense sincèrement que les gens ont maintenant le sentiment qu'ils peuvent changer les choses, et c'est la volonté qui change quelque chose. Je constate qu'il y a plus de compréhension des concepts, et c'est pourquoi il est plus important pour une collectivité d'être responsable. Parce que les gens comprennent mieux les concepts, cela se voit dans l'état de préparation des gens qui ont besoin de participer et qui font plus confiance au processus.

> Il y a eu beaucoup d'étapes initiales. Il y a encore des restes de résistance de la part de la collectivité. C'est la nature de ce travail. On s'attend à cela. Mais il y a plus de réceptivité à l'entraide dans la collectivité. Plus de volonté. Plus de vivacité et plus de robustesse. Je constate que Jeannette, Marilyn et moi-même faisons le travail de probation. Les deux femmes accomplissent un travail colossal, le gros du travail. Jeannette fait cela depuis longtemps, et je trouve que c'est une femme très habile. Les deux sont bonnes. »

Certaines parties du travail du CHCH demeurent inconnues parce que les moyens d'évaluation sont insuffisants ou inexistants.

> « Le CHCH effectue beaucoup de travail de liaison avec le tribunal. Une partie des choses qu'il fait relève de plusieurs ministères. À ma connaissance, ce travail n'est pas évalué (reconnu) et devrait l'être parce qu'un certain nombre

> de personnes ne comprennent pas la quantité de travail qu'il fait. Les services correctionnels reconnaissent du bout des lèvres le développement communautaire. Sur le plan des finances, cela ne compte pas. Pour les services correctionnels, c'est une question de risque et d'application de la loi. Ainsi, sur le plan du développement communautaire, cela ne compte pas, cela devrait compter parce qu'une collectivité plus saine entraîne une diminution des risques. Il (CHCH) est responsable des risques et de l'application de la loi, mais il fait cela différemment. »

Le modèle du CHCH est global. Il ne sépare pas la guérison en parties et en programmes. En dépit du fait qu'il y a très peu d'enfants des Premières nations dans les établissements correctionnels, les responsables des services correctionnels ne comprennent pas que le processus est global.

> « L'accord tripartite a eu pour résultat que les organismes des Premières nations changent beaucoup de choses. Les enfants sont maintenant gardés dans leur collectivité et cela arrive de Little Grand Rapids à l'Ontario et à la frontière américaine. Très peu d'enfants des collectivités des Premières nations sont placés dans les établissements correctionnels. Mais nous avons toujours le même nombre de jeunes dans la société générale. Cela n'a pas diminué. Donc, il y a eu une différence, et cette différence doit être reconnue. »

Il continue en disant qu'une nouvelle tendance, c'est-à-dire des mesures de rechange pour les jeunes, seront bientôt mises en place dans la province du Manitoba. Il y a une autre tendance vers la prévention, vers une intervention nouvelle et rapide.

La GRC de Pine Falls signale que la nouvelle tendance, c'est qu'un groupe de familles organise maintenant une conférence et de la prévention. Toutefois, le CHCH fait cela depuis des années d'une façon beaucoup plus profonde, holistique et axée sur la famille et la collectivité.

L'agent de probation a formulé la suggestion suivante : que le CHCH se dégage de toutes les sources externes et utilise seulement les sources qui se trouvent au sein de la collectivité afin d'être complètement autonome. (De manière à faire tout le travail de probation lui-même afin qu'il lui appartienne.)

RÉSUMÉ DE CERTAINS AVANTAGES

- Le CHCH s'est établi comme chef de file au Manitoba et au Canada au chapitre de la justice parallèle. Il est responsable du taux de récidive incomparablement bas et constitue un modèle à imiter pour les autres collectivités. Vouée à la guérison, la philosophie axée sur la connectivité et la

collectivité touche non seulement la personne, la famille et la collectivité, mais s'étend à la collectivité autochtone élargie, aux ministères fédéral et provincial de la Justice et à l'ensemble du Canada.

- Un noyau de santé et de bien-être a été créé. Ce noyau est en croissance et doit être protégé et appuyé.

- Grâce à ses efforts, le CHCH a économisé des millions de dollars au système judiciaire depuis la première révélation et on prévoit qu'il y en aura beaucoup d'autres durant les années à venir. Et, chose plus importante, les enfants, les familles et les collectivités sont en meilleure santé.

- Le CHCH bloque la violence dans sa collectivité et enseigne aux autres collectivités à faire de même.

- Une augmentation des appels auprès du CHCH relativement au traitement des jeunes pour des délits sexuels constitue une indication de la tendance qui commence à se faire jour chez les jeunes. Les collectivités cherchent à obtenir de l'aide auprès du CHCH.

- Le CHCH a établi une meilleure relation entre les tribunaux, les juges et la GRC sur le plan de la confiance, de la foi en la guérison traditionnelle et des capacités du personnel. En ce sens, le CHCH est devenu un enseignant pour le système judiciaire ainsi que les collectivités avoisinantes. En raison de son travail, le système judiciaire commence à croire que si Hollow Water peut le faire, les autres collectivités autochtones peuvent également travailler efficacement en collaboration avec lui dans le domaine de la justice communautaire parallèle.

- Les enfants de la collectivité poursuivent leurs études plus longtemps. Hollow Water a mis en place de solides mesures de soutien pour ses enfants et ses jeunes : du PEER au programme Bon départ jusqu'aux services de garderie et un programme d'éducation parallèle autochtone, il y a plus d'activités axées sur les jeunes, on s'intéresse à l'éducation d'enfants sains et heureux.

- Non seulement des systèmes de soutien sont en place, mais Hollow Water accueille les enfants atteints du SAF/EAF des autres collectivités et les place dans des foyers aimants et attentifs de la collectivité.

- La prévention est essentielle, et une formation spécialisée à l'intention des agresseurs, des victimes et de leur famille respective offre un soutien constant

sur le plan de la guérison. Elle forme une toile spirituelle qui étend sans cesse le noyau de guérison en attirant d'autres membres au sein de la collectivité et en s'élargissant. Cette toile holistique remplace l'application de la loi dans le système judiciaire.

- Les résidents de Hollow Water sont généralement plus instruits que la moyenne des Manitobains ou des Canadiens. Leurs jeunes reviennent dans la collectivité pour enseigner, les membres de cette dernière se montrent intéressés à en apprendre davantage à leur sujet, à retourner à l'école pour terminer leurs études et ont la possibilité de chercher du counseling ou une autre forme d'aide quand ils en sentent le besoin.

- La prise en charge de soi commence à prendre racine. Les gens parlent.

- Les gens commencent à revenir vivre à Hollow Water parce qu'ils constatent que la qualité de vie est meilleure.

- Les membres de la collectivité disent de celle-ci qu'elle est plus sûre, qu'il y a une réduction des lieux de parties – qu'on est passé de plusieurs à seulement deux.

- Le CHCH et les SEF règlent la plupart de leurs problèmes, et le besoin de recourir au PNLAADA ou à d'autres organismes a diminué.

- Les gens sont plus ouverts, ont appris à résoudre les problèmes à mesure qu'ils se présentent. Les femmes parviennent à maîtriser la violence dans leur propre foyer et savent comment résoudre le problème quand il surgit.

- Il y a clairement un retour aux cérémonies traditionnelles. Les gens commencent à savoir qui ils sont.

- Très peu d'enfants des collectivités des Premières Nations (et à Hollow Water) sont placés sous garde, même si le même nombre d'enfants de la majorité blanche le sont.

Hollow Water a fait la preuve de sa capacité redditionnelle. Des mesures sont prises et ont été prises pour réconcilier la collectivité et pour favoriser la guérison. Un solide noyau de santé et de bien-être s'est formé. Il est de toute première importance d'appuyer, de renforcer et d'élargir ce noyau. Hollow Water continue de jouer le rôle de véritable modèle de guérison dans les collectivités autochtones partout au Canada.

CHAPITRE CINQ

COÛTS ET AVANTAGES FINANCIERS DU PROCESSUS HOLISTIQUE DE GUÉRISON DE HOLLOW WATER

Comme on l'a dit au chapitre deux, la valeur du CHCH en ce qui concerne le système judiciaire, les enfants et les membres de leur collectivité n'est pas quantifiable. Il est très difficile, voire impossible, d'attribuer une valeur monétaire à la profondeur, à la qualité, à l'engagement et à la viabilité du travail de guérison effectué à Hollow Water et aux résultats impressionnants obtenus par le CHCH.

Comment peut-on évaluer les subtilités du processus de guérison, et que doit-il réaliser pendant combien de temps pour que l'on puisse parler de valeur ajoutée? Comment peut-on attribuer une valeur monétaire au sourire d'un enfant ainsi qu'aux composantes mentales, émotionnelles, spirituelles et physiques du bien-être? Ou encore, comment attribue-t-on une valeur monétaire à la puissance des sept enseignements sacrés, philosophie de base autour de laquelle le CHCH fonctionne et réconcilie les délinquants et la collectivité? On ne dispose pas de critères adéquats, peut-être n'y en a-t-il pas, pour établir le nombre de mailles de valeur des parties qui forment le tout.

Toutefois, on doit essayer de mesurer la réussite de Hollow Water sur le plan du coût et des économies. Les gouvernements et le public en général commencent à remettre en question la quantité de ressources accordées aux collectivités autochtones pour ce que certains considèrent comme étant des projets « généraux ». Les collectivités autochtones qui travaillent dans le domaine de la guérison et du bien-être savent depuis un certain que le travail qu'elles accomplissent auprès des victimes, des délinquants et de leur famille n'est pas « général ». En fait, il est très spécifique sur le plan de l'engagement et de l'émotion. Elles savent qu'elles maintiennent leurs membres à l'écart de la justice provinciale et fédérale, des services correctionnels et des systèmes de services sociaux et elles savent également ce qu'il en coûte quand les membres doivent recourir à ces systèmes.

Le présent chapitre examine les aspects financiers du programme liés au processus holistique de guérison (CHCH) de la Première nation de Hollow Water. De façon plus précise, il examine le coût de fonctionnement du programme et le compare à ce qu'il en coûterait pour que les agresseurs soient traités de façon holistique dans le système judiciaire.

L'examen visait à déterminer les points suivants :

- nombre d'agresseurs orientés vers le système du CHCH;

- crimes des délinquants et périodes d'incarcération habituelles;
- coûts occasionnés par le CHCH et le système judiciaire canadien;
- différence de coûts entre les deux systèmes;
- comparaison entre les coûts du CHCH et les autres services offerts aux victimes et aux familles;
- avantages non quantifiables au chapitre des coûts du CHCH ou du système judiciaire.

COÛTS DU CHCH

Coûts annuels

Le programme du CHCH fonctionne comme une division ou un service de la Première nation de Hollow Water. Les états financiers annuels vérifiés de la bande fournissent l'état des recettes et des dépenses des opérations du CHCH. Les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 mars 2000 sont reproduits à l'annexe A. Un résumé des dépenses figure au tableau A.

Tableau A : dépenses de fonctionnement du CHCH

	2000		1999	
	Dépenses	**Pourcentage des dépenses totales**	**Dépenses**	**Pourcentage des dépenses totales**
Salaires et avantages	228 125 $	84 %	251 161 $	85 %
Autres	42 173 $	16 %	45 047 $	15 %
Total	**270 298 $**	**100 %**	**296 208 $**	**100 %**

Comme l'indique le tableau précédent, les coûts relatifs au personnel représentent plus de 80 % des dépenses totales. La plupart des autres dépenses sont directement liées aux activités du personnel (comme les déplacements). Les vacances du personnel ont réduit les coûts au cours des deux années, mais encore plus pour l'exercice qui se termine le 31 mars 2000. L'effectif actuel est composé d'un gestionnaire, d'un poste d'administrateur du bureau et de cinq conseillers.

Un examen des coûts du CHCH concernant les années précédentes indique les mêmes montants et les mêmes types de dépenses. Cela nous amène à conclure qu'un coût annuel de 300 000 $ pourrait être un chiffre représentatif que l'on pourrait utiliser quand on compare le coût de fonctionnement du CHCH et les coûts qui seraient occasionnés par les services destinés à la majorité des gouvernements provincial ou fédéral. Il y a cependant une pression à la hausse exercée sur ces montants et il est difficile de maintenir la qualité avec les subventions actuelles. En plus d'être aux prises avec les pressions inflationnaires normales, le CHCH voit sa clientèle augmenter chaque année. La réussite du CHCH est en partie fondée sur le maintien des services et le soutien offert aux victimes et aux agresseurs jusqu'à ce que la guérison soit faite. Ainsi, chaque année, de plus en plus de personnes s'inscrivent au programme, mais il n'y a pas un nombre de départs correspondant. L'intensité du soutien offert à une personne peut avoir un effet sur la capacité d'offrir les services aux jeunes et de fournir de l'aide aux autres collectivités.

Financement

Le CHCH a reçu du financement grâce à des ententes de contribution des gouvernements fédéral et provincial qui ont versé au projet 120 000 $ chacun par année. Le financement ne vise que le projet et n'est pas permanent. De plus, le montant qui a fait l'objet de l'entente n'a pas été augmenté. L'inflation normale relative aux coûts a été assumée par des contributions supplémentaires provenant de la Première nation de Hollow Water, des économies relatives au programme et le recours à d'autres ressources communautaires (bénévoles) afin d'éviter de réduire le programme. Au cours de l'exercice se terminant en mars 2000, la contribution monétaire directe de la bande s'est élevée à 7 121 $ et, au cours de l'exercice précédent, elle a atteint 14 144 $ (voir annexe A). Les montants auraient été supérieurs si les vacances au sein du personnel de CHCH n'avaient pas réduit les coûts au cours de chacune des années. De plus, la bande assure certains services en nature, comme la comptabilité, au CHCH, ce qui augmente sa participation.

Le CHCH bénéficie également d'un avantage important provenant des ressources communautaires. Les bénévoles sont formés et aident les conseillers dans de nombreuses tâches. Cela comprend, sans s'y limiter, les services suivants : le transport, la surveillance des suicidaires, la participation aux cercles et l'accompagnement des intervenants pour assurer la sécurité. La collectivité assure également un soutien d'autres façons comme en aidant des visiteurs à se rendre à Hollow Water afin d'apprendre et de se former dans le cadre du programme de justice réparatrice.

La nature intégrée du CHCH avec la bande et la collectivité ne permet pas le calcul de sommes d'argent précises aux fins de contributions non monétaires. Une évaluation prudente des heures accomplies par les 3 500 bénévoles à un taux horaire de dix dollars[34] indiquerait qu'un montant annuel d'au moins 35 000 $ de temps bénévole, de services et de soutien a été offert, qu'il faudrait autrement verser en temps de travail du personnel.

Il est juste de résumer le financement du CHCH comme un partenariat entre trois parties. Les gouvernements fédéral et provincial versent une contribution annuelle fixe. La Première nation de Hollow Water comble la différence en financement et en ressources communautaires bénévoles en tant que partenaire.

Statistiques sur la clientèle

Afin de pouvoir comparer les coûts du CHCH aux coûts qui auraient été occasionnés par les systèmes destinés à la majorité, il a fallu déterminer le nombre d'agresseurs qui ont été adressés au CHCH. Une liste complète des agresseurs indiquant le nom, la date de naissance, la date d'accusation et le délit a été préparée par le personnel du CHCH. Cette liste comprend tous les agresseurs depuis le début du programme il y a dix ans. La liste des agresseurs a été ventilée en agresseurs masculins, féminins et jeunes et on les a regroupés par type de délit. Le tableau B résume cette information (les listes complètes des agresseurs sont fournies aux annexes B1, B2 et B3. Les noms ont été supprimés pour assurer la confidentialité).

Tableau B : Sommaire des agresseurs

	Hommes	**Femmes**	**Jeunes**	**Total**
Voies de fait[35]	33	3	5	41
Agression sexuelle[36]	27	2	8	37
Vol avec effraction	3	0	4	7
Perte de vie imputable à un crime[37]	1	2	0	3
Autres délits[38]	4	0	2	6
Sous-total	**68**	**7**	**19**	**94**
Recommandés par d'autres réserves	7	0	0	7
Personnes appréhendées (inscrites volontairement à un traitement)	6	0	0	6
Total	**81**	**7**	**19**	**107**

Tableau C : Statistiques concernant les agresseurs (par âge au moment de la mise en accusation)

Âge	Hommes	Femmes	Total
Moins de 16 ans	9	1	10
Moins de 18 ans	9	0	9
Sous-total des jeunes	**18**	**1**	**19**
De 18 à 20 ans	13	2	15
De 21 à 25 ans	12	3	15
De 26 à 30 ans	18	0	18
De 31 à 40 ans	11	2	13
De 41 à 50 ans	9	0	9
Plus de 51 ans	5	0	5
Sous-total des adultes	**68**	**7**	**75**
Total	**86**	**8**	**94**

L'âge des agresseurs a été calculé dans le cadre du travail qui consiste à déterminer quelle condamnation aurait pu être appliquée si les agresseurs avaient été confiés au système judiciaire.

COÛTS DU SYSTÈME JUDICIAIRE DANS LE CAS DES AGRESSEURS

Le programme du CHCH peut être considéré comme un programme de déjudiciarisation des peines qui permet à l'agresseur de demeurer dans la collectivité tout en participant à un processus de guérison intensif qui lui permet d'être responsable devant la collectivité et d'avoir une occasion d'arriver à un changement personnel véritable et holistique durable. On a établi les coûts relatifs au système judiciaire en calculant le coût pour chacune des étapes que franchirait l'agresseur si on ne l'avait pas confié au CHCH. Cela comprenait tous les processus à partir du premier signalement d'un crime soupçonné jusqu'à la libération finale en passant par le travail des policiers, le procès, l'incarcération et la libération conditionnelle. L'incarcération est facilement le coût le plus important. Étant donné que l'agresseur plaide coupable en cour, ce processus remplace l'incarcération par opposition à une véritable déjudiciarisation, où les accusations pourraient faire l'objet d'un sursis ou être abandonnées.

Ces coûts ont été appliqués à la liste d'agresseurs, et on a déterminé un coût moyen pour chaque délit. Il a fallu formuler deux hypothèses :

- si les agresseurs avaient vraiment subi un procès, ils auraient été reconnus coupables, et, par conséquent, leur condamnation aurait été inscrite dans les moyennes nationales indiquées ici;

- compte tenu des tendances nationales en ce qui concerne les services correctionnels autochtones, on suppose que chaque délinquant au fédéral purgerait 66 % de sa peine dans un établissement fédéral.

On a procédé à une évaluation des coûts en consultant les publications nationales traitant de choses comme les normes de détermination de la peine dans le cas de tous les délits relevés dans la liste des agresseurs et les coûts d'incarcération. On également interrogé par téléphone des experts qui ont confirmé les données des publications et qui ont fourni des renseignements plus précis concernant le CHCH. Cela comprenait l'agent de police de Hollow Water, le personnel du CHCH, les agents de la GRC, les procureurs de la Couronne et de la défense, le personnel judiciaire et divers fonctionnaires des gouvernements fédéral et provincial. On a trouvé suffisamment d'information pour déterminer des données fiables relativement à ce qu'auraient été les coûts si les 107 agresseurs pris en charge par le CHCH avaient été confiés au système judiciaire.

Le tableau D.1 énumère le type d'infractions aux lois fédérales commises par les adultes mâles et le temps correspondant qu'ils auraient passé en prison et en libération conditionnelle. Aux fins de la présente étude, on a estimé que les délinquants autochtones auraient purgé environ 66 % de leur peine dans un établissement par opposition à 60 % dans le cas des délinquants non autochtones[39]. Le tableau D.2 utilise cette information pour évaluer les coûts liés à la totalité des années de prison et de libération conditionnelle. Il convient de remarquer que les coûts liés aux détenus reflètent le coût que représente l'ajout d'un détenu dans une prison qui existe déjà – les fonds supplémentaires fournis ne serviraient pas à couvrir les coûts de gestion de la prison; il s'agit plutôt ici des coûts qui sont propres aux détenus : rémunération, cantine, vêtements, nourriture, nettoyage, soins de santé et formation. Les coûts opérationnels comprennent toutes les dépenses de l'établissement, y compris sa gestion. Ni les coûts liés aux détenus ni les coûts opérationnels ne tiennent compte des dépenses du bureau régional ni celles de l'administration centrale. Si on devait trouver les coûts réels, ces derniers varieraient d'une personne à l'autre en fonction de l'établissement précis utilisé, des traitements et de la conduite au cours de l'incarcération et d'un certain nombre d'autres facteurs qui ne peuvent pas être déterminés. De plus, les coûts indiqués ici ne tiennent pas compte des coûts supplémentaires liés aux services psychologiques et aux programmes spécialisés de traitement des délinquants sexuels qui, on le reconnaît, sont plus élevés que les coûts normaux d'incarcération.

Les tableaux D.3 et D.4 décrivent en détail le type d'infractions aux lois provinciales commises par les agresseurs masculins, le temps estimé qu'ils auraient passé en prison et en libération conditionnelle et une évaluation des coûts occasionnés au gouvernement du Manitoba. Il convient de signaler que les coûts provinciaux liés à un détenu (et les coûts liés à

un jeune délinquant) par rapport aux coûts de fonctionnement n'étaient pas accessibles; on indique donc un seul coût. L'information correspondante pour les femmes se trouve aux tableaux E.1 et E.2 et, dans le cas des jeunes délinquants, aux tableaux F.1 et F.2.

Dans chaque tableau, les coûts postérieurs à l'incarcération comprennent les dépenses liées à l'enquête sur le crime, à la détention provisoire et au procès. On peut difficilement déterminer un total moyen dans le cas de ces dépenses puisqu'il dépend de nombreuses variables. Une personne peut ne passer aucun temps en détention provisoire (mise en libération sur cautionnement ou engagement à comparaître) ou jusqu'à deux ans en détention provisoire en attente d'un procès. L'enquête peut ne prendre qu'une journée ou exiger trois années. La personne peut plaider coupable immédiatement, ce qui économise le coût d'un procès, ou inscrire un plaidoyer de non-culpabilité et subir un long procès. Compte tenu des variables qui précèdent, une moyenne de 19 500 $ peut constituer une évaluation prudente (voir les détails à l'annexe C).

Évaluation des coûts pour le gouvernement fédéral

Tableau D.1 : Agresseurs adultes masculins : délinquants fédéraux

Délits	N^bre de délinquants	Peine moyenne (années)	Temps d'incarcération moyen (années)	Temps d'incarcération total (années)	Temps de libération conditionnelle moyen (années)	Temps de libération conditionnelle total (années)
Voies de fait	33	3	1,8	59,4	1,2	27,5
Agression sexuelle	27	4	2,4	64,8	1,6	43,2
Homicide involontaire coupable	1	8	4,8	4,8	3,2	3,2
Autres délits	4	3	1,8	7,2	1,2	4,8
Venant d'autres collectivités	7	3	1,8	12,6	1,2	8,4
Total	**72**			**148,8**		**87,1**

Tableau D.2 : Évaluation des coûts du gouvernement fédéral sur dix années pour les agresseurs masculins adultes

Processus	Coûts liés au détenu	Montant total lié au détenu	Coût de fonction-nement	Total des coûts de fonction-nement
Coûts précédant l'incarcération (coûts assumés par le Manitoba)				
Incarcération	148,8 années à 7 390 $/année[40]	**1 099,63 $**	148,8 années à 59 661 $/année[41]	**8 877,55 $**
Surveillance des libérations conditionnelles	87,1 années à 13 000 $/année [42]	**1 132,30 $**	87,1 années à 13 000 $/année	**1 132,30 $**
Total		**2 231 932 $**		**10 009,87 $**

Tableau D.3 : Agresseurs adultes féminins : délinquantes provinciales

Délits	N^bre de délin-quantes	Peine moyenne (années)	Temps d'incarcé-ration moyen (années)	Temps d'incarcé-ration total (années)	Temps de libération condition-nelle moyen (années)	Total du temps de libération condition-nelle (années)
Voies de fait	3	3	1,8	5,4	1,2	3,6
Agressions sexuelles	2	4	2,4	4,8	1,6	3,2
Meurtre au deuxième degré	1	10	6,0	6,0	4,0	4,0
Défaut de pourvoir aux nécessités de l'existence	1	2	1,2	1,2	1,8	1,8
Total	**7**			**17,4**		**12,6**

Tableau D.4 : Évaluation des coûts du gouvernement fédéral sur dix années pour les agresseurs féminins

Processus	Coûts liés au détenu	Montant total lié au détenu	Coût de fonction-nement	Montant total du coût de fonction-nement
Coûts précédant l'incarcération (coûts assumés par le Manitoba)				
Incarcération	17,4 années à 7 390 $/année[43]	**128 586 $**	17,4 années à 113 610 $/année[44]	**1 976 814 $**
Surveillance des libérations conditionnelles	12,6 années à 13 000 $/année	**163 800 $**	12,6 années à 13 000 $/année	**163 800 $**
Total		**229 386 $**		**2 140 614 $**

Évaluation des coûts pour le gouvernement provincial

Tableau E.1 : Agresseurs masculins : délinquants provinciaux

Délits	N^bre de délinquants	Peine moyenne (années)	Temps d'incarcération moyen (années)	Temps d'incarcération total (années)	Temps de probation moyen (années)	Total du temps de probation (années)
Vol avec effraction	3	0,49	0,49[45]	1,47	0	0
Total	**3**			**1,47**		**0**

Tableau E.2 : Évaluation des coûts du gouvernement provincial sur dix années pour les agresseurs masculins

Processus	Coût	Montant
Coûts précédant l'incarcération. (Cela comprend 72 délinquants sous responsabilité fédérale.)	75 délinquants à 19 500 $/délinquant	**1 462 500 $**
Incarcération	1,47 année à 32 798 $/année[46]	**48 214 $**
Total		**1 510 714 $**

Tableau E.3 : Évaluation des coûts du gouvernement provincial sur dix années pour les agresseurs féminins condamnés à l'emprisonnement dans un établissement fédéral

Processus	Coût	Montant
Coûts précédant à l'incarcération (coûts assumés par le Manitoba)	7 délinquantes à 19 500 $	**136 500 $**
Incarcération		
Surveillance de la libération conditionnelle		
Total		**136 500 $**

Tableau F.1 : Jeunes délinquants : peines provinciales

Délits	N^bre de délinquants	Peine moyenne (années)	Temps d'incarcération moyen (années)	Temps d'incarcération total (années)	Temps de probation moyen (années)	Temps de probation total (années)
Voies de fait	5	1,42	0,42[47]	2,1	1[48]	5
Agression sexuelle	8	2,42	0,92[49]	7,36	1,5[50]	12
Vol par effraction	4	1,25	0,25[51]	1	1	4
Autres délits[52]	2	0	0	0	0	0
Total	**19**			**10,46**		**21**

Tableau F.2 : Évaluation des coûts du gouvernement provincial sur dix années pour les jeunes délinquants

Processus	Coût	Montant
Coûts précédant l'incarcération	19 délinquants à 19 500 $	**370 500 $**
Incarcération	10,6 années à 46 000 $ par année	**487 600 $**
Surveillance de la probation	21 années à 6 000 $ par année	**126 000 $**
Total		**984 100 $**

En résumé, le montant total estimatif que le gouvernement fédéral aurait consacré à l'incarcération et à la surveillance des participants du programme du CHCH au cours des dix dernières années, si ces derniers étaient passés par le système de justice correctionnelle, atteindrait au minimum 2 461 318 $. Les coûts réels se situent probablement quelque part entre les coûts minimaux que représente l'ajout d'un seul nouveau détenu dans un établissement

fédéral et le montant le plus important de 12 150 471 $. La plupart sinon tous les 72 agresseurs masculins adultes de Hollow Water seraient placés dans le pénitencier de Stony Mountain. Ce nombre de délinquants aurait eu d'autres conséquences sur les coûts de fonctionnement de l'établissement.

Le montant total que le Manitoba aurait dépensé au cours des dix dernières années pour l'incarcération préalable, l'incarcération et la surveillance des participants est évalué à 2 631 414 $.

SERVICES OFFERTS AUX VICTIMES ET AUX FAMILLES

La seconde composante importante des services offerts par le CHCH, c'est le travail effectué auprès des victimes des personnes qui ont bénéficié d'un traitement et des familles à la fois des victimes et de l'agresseur. C'est ce travail qui favorise la guérison et le bien-être des personnes, des familles et de la collectivité et c'est la pierre angulaire du processus de justice réparatrice dans la collectivité de Hollow Water. Grâce à son travail auprès de ceux qui ont été affectés par les gestes posés par les agresseurs, le CHCH offre l'occasion à l'agresseur d'être responsable, à tous ceux qui sont touchés par le crime, du counseling, et, à la collectivité, de régler le problème et d'aller de l'avant.

Le total de 107 agresseurs sous-estime le nombre de gens dont s'occupe le CHCH et qu'il juge relever de sa responsabilité. Pour chaque agresseur, il y a au moins une victime et les familles de la victime et de l'agresseur qui bénéficient de conseils et d'un soutien dans le cadre du processus de guérison. L'annexe B montre aussi que certains des agresseurs ont été reconnus coupables de plus d'un délit, ce qui augmente également le nombre de gens (victimes et familles) touchés. On estime que de 400 à 500 personnes ont reçu du soutien du CHCH, mais il serait plus juste de dire que toute la collectivité en a reçu.

En raison de cet aspect unique du programme, il est difficile de trouver un autre service avec lequel comparer la valeur des coûts du service offert. Il convient toutefois d'estimer qu'au moins deux postes de conseiller/année sont consacrés chaque année à offrir des services aux familles et aux victimes. On peut discuter pour savoir si ce service se rapproche davantage du travail de la GRC (services offerts aux victimes) ou des services offerts aux familles et les services sociaux (protection de l'enfant/bien-être). Aux fins du présent projet, nous poserons en hypothèse qu'il se compare davantage au travail fourni par le gouvernement provincial par l'entremise du ministère des Services à l'enfance et à la famille. Le travail que le personnel du CHCH accomplit relève surtout du counseling, de la thérapie et du soutien et dépasse celui des services policiers offerts aux victimes.

On estime que chaque poste coûte au gouvernement entre 52 000 $ et 60 000 $ par année, la moyenne s'établissant à 56 000 $. Si ces deux conseillers n'existaient pas et que le gouvernement provincial devait fournir un service raisonnablement semblable à la collectivité

de Hollow Water, on pourrait prétendre qu'il en coûterait au Manitoba 56 000 $ par poste, soit un total de 112 000 $ par année. Pour les dix prochaines années d'existence de Hollow Water, le coût total pour le gouvernement du Manitoba serait probablement de 1 120 000 $.

SERVICES DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

La dernière composante importante du programme du CHCH, c'est le travail qui a été effectué au chapitre du développement communautaire. Cela comprend les exposés, les ateliers, la participation à des manifestations créatives communautaires, les cérémonies et d'autres activités. Les membres du CHCH sont actifs dans la collectivité et consacrent leurs énergies à renforcer le cercle au sein de la collectivité. Encore une fois, trouver une manière de comparer le coût de la participation au rétablissement communautaire est très difficile. Une partie du travail est effectuée grâce au travail bénévole des membres du personnel, en plus du travail qu'ils effectuent auprès des victimes, des familles et des agresseurs.

Il y a d'autres avantages qui apparaissent clairement à la lecture des chapitres précédents dans le présent rapport, mais on est incapable de les calculer avec suffisamment de précision pour les inclure. Citons quelques exemples : les avantages de conserver une famille unie, de garder un enfant aux études, de rendre un agresseur responsable de ses actes dans la collectivité et d'assurer un processus de guérison communautaire. Ces avantages peuvent être évalués seulement à l'aide d'une étude à long terme de toute la collectivité de Hollow Water.

COMPARAISON ENTRE LES COÛTS ET LES ÉCONOMIES

Comme on l'a mentionné précédemment, le CHCH a reçu environ 120 000 $ de chacun des gouvernements fédéral et provincial ainsi que d'autres contributions, ce qui crée une moyenne de 300 000 $ dépensés par exercice. Grâce aux entrevues réalisées avec le personnel du CHCH et à l'examen des documents du programme, on estime que 60 % du temps du personnel est consacré au traitement des agresseurs, 30 %, aux victimes ou aux familles tandis que 10 % du temps est consacré à offrir des services axés sur le développement communautaire. À l'aide de ces pourcentages, on peut établir une comparaison entre le coût de prestation des services du CHCH par rapport au coût de prestation de ces services par l'entremise des ministères des gouvernements fédéral et provincial.

Tableau G : Comparaisons des coûts estimés

	CHCH	Coûts provinciaux	Coûts fédéraux	Coûts totaux des gouvernements
Services offerts aux agresseurs (60 %) x 10 ans	1 800 000 $	2 631 414 $	Entre 2 461 318 $ et 12 150 471 $	Entre 4 863 346 $ et 12 641 271 $
Services offerts aux victimes et aux familles (30 %)	900 000 $	1 120 000 $		1 120 000 $
Services de développement communautaire (10 %)	300 000 $			
Total	3 000000 $	3 751 414 $	Entre 2 461 318 $ et 12 150 471 $	Entre 6 212 732 et 15 901 885 $

Le tableau G démontre que les avantages bruts offerts par le programme du CHCH sont très importants. Le CHCH fonctionne depuis environ dix ans; durant cette période, les gouvernements du Canada et du Manitoba ont versé un total de 240 000 $ par année ou un total estimatif de 2 400 000 $. Il y a eu d'autres subventions ou dépenses relativement mineures effectuées par les gouvernements, mais elles ne modifient pas vraiment le total général. Le tableau précédent indique que les avantages financiers pour les deux gouvernements (le total des dépenses gouvernementales moins les dépenses du CHCH) ont atteint, au minimum, 3 212 732 $ au cours des dix dernières années. Les économies totales en espèces pour le Manitoba sont évaluées à environ 2 551 414 $ ou une économie moyenne d'environ 255 140 $ par année quand on déduit la contribution à Hollow Water de l'ensemble des coûts de la province.

De même, si on compare aussi la contribution fédérale aux coûts que le gouvernement fédéral aurait par ailleurs dû assumer, les économies nettes du gouvernements fédéral atteindraient au minimum 1 261 317 $, soit une économie moyenne minimale de 126 132 $ par année.

Autrement dit, pour chaque dollar que le Manitoba consacre au CHCH, il aurait dû autrement en dépenser environ trois pour les services de police, des tribunaux, des établissements, de probation et les services offerts aux victimes. Pour chaque dollar que le gouvernement fédéral consacre au CHCH, il aurait dû en consacrer au moins deux aux services liés aux établissements et à la libération conditionnelle.

Il y a d'autres points à considérer qui méritent d'être soulignés. Par exemple, le processus du CHCH vise le bien-être, et ces coûts n'incluent pas les coûts qui auraient été autrement assumés par les gouvernements afin de favoriser les processus de développement communautaire plus larges que le CHCH a mis en œuvre.

Ces évaluations ne tiennent pas compte des coûts liés à la récidive des agresseurs et des victimes ayant besoin d'une aide supplémentaire à la suite de cela. Les recherches indiquent que le taux de récidive dans le cas des délits sexuels est d'environ 13 %, et que pour toute forme de récidive, le chiffre peut atteindre environ 36 %. Compte tenu du fait que le CHCH n'a eu que deux clients récidivistes au cours des dix dernières années (environ 7 %), on peut conclure que le montant total économisé par les gouvernements du Manitoba et fédéral est sous-évalué.

Même si la présente étude utilise les coûts liés au détenu pour extrapoler les économies réalisées par le gouvernement fédéral, le gouvernement fédéral aurait réalisé des économies plus substantielles si plus de collectivités étaient en mesure de répéter l'exploit de Hollow Water. Il n'est pas inconcevable que les économies pourraient équivaloir au coût opérationnel par détenu si les processus de guérison communautaire autochtones pouvaient endiguer la croissance de l'incarcération des Autochtones et que les établissements, comme Stony Mountain, étaient en mesure de réduire leurs coûts généraux en conséquence.

CHAPITRE SIX

PROFIL DU PROCESSUS HOLISTIQUE DE GUÉRISON — INTERVENANTS

COMMENTAIRES PRÉLIMINAIRES

Comme le chapitre 1 le décrit, les intervenants du CHCH, à titre de fournisseurs de services juridiques parallèles, sont considérés par ceux qui ont recours à leurs services comme des femmes et des hommes « exceptionnels » ou « doués » nés pour faire le travail qu'ils exécutent.

Ensemble, les intervenants du CHCH font bénéficier la collectivité et le système juridique d'un total de 58 années d'expérience et de formation dans le domaine des agressions sexuelles et de la violence familiale :

Au moment où on a entrepris cette étude, les personnes suivantes participaient aux activités du CHCH en occupant les postes mentionnés ci-dessous.

Le conseiller du portefeuille et le conseiller du CHCH auprès du groupe, Marcel Hardisty, est également l'administrateur des programmes de développement social de la bande.

Parmi les intervenants du CHCH, on compte des spécialistes en guérison qui connaissent très bien les différences culturelles de leur nation :

> Lena Bushie — Coordonnatrice/gestionnaire du CHCH et des SEF, diplômée de l'Université de Brandon, BUNTEP.
>
> Donna Smith — Gestionnaire de cas — Université du Manitoba, B.S.Soc. (en cours)
>
> Six intervenants : Sharon Klyne, B.S.Soc. (en cours)/communications; Jeannette Cook, formatrice certifiée/probation; Marilyn Sinclair, probation; Bernie Hardisty, enfants; Ivan Williams, expérience en incarcération et Lance Wood, guérisseur traditionnel.

Theresa Williams, qui a reçu une formation informatique, est la secrétaire du personnel.

Tous les intervenants ont reçu une formation communautaire intensive sur les agressions sexuelles et la violence familiale; l'un d'eux a été formé en counselling individuel. Ils sont

tous impatients d'améliorer leurs connaissances et leur formation par des moyens traditionnels et contemporains.

Les membres du CHCH continuent de soutenir activement les personnes suivantes : Berma Bushie, initiatrice et chef du CHCH extrêmement respectée, qui a défendu et continue de défendre les activités du processus depuis ses débuts, et qui est maintenant directrice générale des services à l'enfance et à la famille de la région du sud-est; Valdie Seymour, formatrice et coordonnatrice respectée, qui fait aussi partie des pionniers du CHCH et qui l'a soutenu durant les étapes de son élaboration. Valdie continue de fournir une aide pour répondre aux besoins en formation de la collectivité et a entrepris un autre programme de formation à Hollow Water, à l'automne 2000.

CHCH — UNE LOURDE CHARGE DE TRAVAIL — PRIORITÉ À LA GUÉRISON

Volume de travail — Un intervenant pour 11 agresseurs

Les intervenants du CHCH ont une lourde charge de travail. Le volume de travail actuel de 115 dossiers (agresseurs, victimes et leurs familles respectives) représente un rapport d'un intervenant pour 11 agresseurs et d'un intervenant pour 23 personnes si on inclut les victimes et les membres de la famille. (Dans les unités de traitement intensif des établissements fédéraux à sécurité maximale, le rapport est d'un intervenant pour 1,8 délinquant, une différence substantielle.)

En outre, selon le rapport de fin d'exercice du CHCH, les responsabilités du personnel comprenaient : des activités de traitement et de guérison individuelles et en groupe, des conférences sur les cas, du counselling individuel, des visites thérapeutiques à domicile, le respect des exigences du système juridique, les relations publiques et les déplacements, y compris :

- Un total de 20 nouveaux dossiers : huit agressions sexuelles, quatre parmi les jeunes et quatre parmi les adultes, et 12 dossiers de violence familiale, dont l'un concernait un jeune délinquant. On a porté 18 accusations, dont deux sont en instance. Il y a deux cas dont le CHCH ne s'est pas occupé (ce qui signifie que les délinquants ont choisi d'opter pour le système juridique);

- Cent quarante-trois cercles de clients suivis de comptes rendus; cercles d'échange entre les intervenants le lundi matin, au besoin;

- Quatre cent quatre-vingt-une séances individuelles, d'une durée d'une à quatre heures, qui comprenaient les activités suivantes : counselling, maîtrise de la colère, thérapie axée sur l'enfance, sueries et cérémonies traditionnelles.

- Cent quatre-vingt-quinze conférences de cas auxquelles ont participé d'autres organismes et organisations (p. ex. la GRC, des avocats de l'aide juridique, des employés d'école, des centres de traitement, des services d'aide à l'enfance et à la famille, des agents des services de probation et de libération conditionnelle, le chef et des membres du conseil de la PNHW, des psychologues, le PNLAADA et l'infirmière de l'école).

- Cent soixante-treize visites à domicile, élément essentiel du travail, ont permis aux clients de poursuivre leur thérapie lorsqu'ils ne pouvaient assister aux séances tenues au bureau. Pour certains, les visites à domicile fournissent un environnement protecteur et sécuritaire;

- Groupes de traitement : chaque intervenant anime un groupe de traitement par semaine tout au long de l'année, sauf pendant les vacances et les jours fériés. Sept groupes se réunissent chaque semaine du lundi au jeudi : filles (9 à 13 ans), garçons (9-13 ans), violence familiale, cercle de tambour/jeunes femmes, femmes adultes, sexualité et jeunes hommes (15 à 17 ans);

- Les demandes de renseignements et d'exposés continuent d'augmenter[53]. Pendant trois jours complets par mois (12 fois par année), tout le personnel offre des services aux visiteurs (collectivités autochtones, justice, étudiants, etc.) qui sont intéressés à connaître le processus.

Responsabilités du tribunal

Parmi les responsabilités du tribunal, mentionnons la présentation au Procureur général de rapports préparés par l'intervenant responsable d'un délinquant donné sur les accusations en instance contre des délinquants; les relations avec les avocats et les avocats de la Couronne durant la détention qui précède la détermination de la peine; des rapports d'étape sur les délinquants concernant leur processus de guérison; et un rapport présentenciel détaillé. Ce dernier représente le travail collectif des personnes qui ont travaillé/interagi avec le délinquant, la victime et les familles respectives depuis la divulgation du délit. Le rapport est extrêmement détaillé et très long à préparer.

Nombre de déplacements du tribunal : 110. Selon l'infraction et l'âge du client, les délinquants sont escortés soit à un tribunal criminel provincial pour adultes, soit à un tribunal pour adolescents, soit à un tribunal de la famille. On a tenu au total 110 audiences judiciaires au cours de la dernière année : 91 audiences à Pine Falls et 19 à Winnipeg.

Cercles de détermination de la peine

On tient des cercles de détermination de la peine tous les deux ans. En août 2000, on a déterminé la peine de huit délinquants, trois jeunes et cinq adultes. Les détails des efforts qu'ont consacrés les intervenants du CHCH au cercle de détermination de la peine sont présentés dans la section Délinquant type du présent rapport.

Travail communautaire

Même si on cherche surtout à fournir un endroit sécuritaire et sain aux enfants de la collectivité et à rétablir un équilibre entre l'agresseur, la victime et les familles représentatives, le CHCH contribue également à renforcer le cercle au sein de la collectivité grâce à une formation communautaire et à une participation à diverses activités. Cette fonction sert aussi à rétablir l'équilibre entre les intervenants.

Parmi les activités auxquelles le CHCH a participé l'année dernière, mentionnons : les journées à Black Island, que tous les membres de la collectivité ont appréciées, l'arbre/le défilé de Noël, la fête d'Halloween, le hockey mineur, des ateliers communautaires, des cérémonies de collation des grades, des événements scolaires, des banquets communautaires, le feu sacré, des cérémonies traditionnelles, la Journée nationale de l'enfant, un petit déjeuner de crêpes et des visites aux aînés.

Le CHCH a organisé quatre activités au cours de l'été 2000 : une foire communautaire d'échange de renseignements, la première du documentaire de l'ONF sur Hollow Water, un banquet communautaire et un cercle de détermination de la peine en août.

On tient bon nombre d'autres cercles et réunions, non seulement pour aborder des questions spécifiques, mais également pour renforcer les ressources communautaires.

Responsabilités supplémentaires

- Formation au sein de la collectivité.
- On déduit 10 $ du salaire bimensuel de chaque intervenant du CHCH dans le but d'engager un autre agent de police dans la région.
- En plus de responsabilités complètes et d'une lourde charge de travail, une intervenante du CHCH gère le programme de solutions de rechange à l'amende et a reçu 26 clients. En outre, cette même intervenante a reçu 81 clients dans le cadre du programme de probation. Ses frais de transport sont généralement supérieurs

au montant maximal qu'on verse aux intervenants pour qu'ils puissent répondre aux exigences de leurs responsabilités.

- Il n'existe pas d'horaire de travail fixe pour les intervenants du CHCH. La plupart sont disposés à recevoir les appels téléphoniques des membres de la collectivité en tout temps, le jour ou la nuit s'il y a lieu. Une travailleuse a répondu à 45 appels communautaires acheminés chez elle pendant un mois. Les intervenants sont là pour la collectivité.

- Intervenants en disponibilité — chacun des intervenants du CHCH et des SEF est tour à tour en disponibilité pendant une fin de semaine complète. Lorsqu'il est en disponibilité, un intervenant doit être facile à joindre pour s'occuper des urgences et des divulgations de la collectivité. S'il se produit une divulgation lorsqu'il est en disponibilité, l'intervenant assume la responsabilité d'aider et de soutenir la victime et l'agresseur tout au long du processus en 13 étapes, à moins d'être un membre de la famille de l'agresseur. Chaque intervenant doit être en disponibilité trois jours ou une fin de semaine à toutes les sept semaines, ou environ sept fois par année. Le CHCH a pour mandat d'offrir un service en tout temps à chaque personne qui a besoin d'aide.

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

Parrainés par la Première nation de Hollow Water, deux intervenants sont en train de terminer leur quatrième année d'un baccalauréat en service social à l'Université du Manitoba. Par ailleurs, on ne verse aucune allocation pour le perfectionnement professionnel des intervenants du CHCH.

L'ÉQUIPE D'ÉVALUATION : CHCH/SEF : UNE APPROCHE INTÉGRÉE AXÉE SUR LES RESSOURCES

L'équipe d'évaluation est formée de tous les intervenants du CHCH et des SEF (services à l'enfance et à la famille) qui se réunissent le mardi, toutes les deux semaines, pour discuter de nouveaux cas et obtenir un compte rendu de l'évolution de tous les dossiers de clients : besoins en matière de guérison (cercles, counselling individuel, traitement, évaluations psychologiques, etc.), objectifs relatifs au traitement, planification de cas et conférences sur les cas. Des personnes de l'externe, comme des membres du PNLAADA, l'infirmière de l'école et des conseillers en orientation sont invités à assister à toutes les réunions.

Même si leurs tâches et leurs rôles diffèrent, les membres de l'équipe ont adopté une approche qui renforce les deux groupes et améliore leur travail de toutes sortes de façons. Le processus de prise de décisions est plus approfondi, ainsi que celui qui consiste à déterminer les besoins de la collectivité et la meilleure façon d'y répondre. On accélère le travail de prévention, on réduit le chevauchement des tâches, on renforce le travail d'équipe, et les efforts deviennent

plus productifs et rentables. Dans l'ensemble, l'intégration du CHCH et des SEF engendre des efforts extrêmement efficaces qui contribuent à renforcer la vision commune des intervenants.

Même si l'immeuble que partagent le CHCH et les SEF n'a pas de désignation officielle, un certain nombre de membres de la collectivité le désignent spontanément l'immeuble comme l'endroit où aller pour obtenir du réconfort, une sécurité et de services de guérison. Il est intéressant de noter que les membres de la collectivité considèrent spontanément l'immeuble comme le « centre de mieux-être du CHCH et des SEF » :

- « C'est un endroit sécuritaire. On se sent en sécurité lorsqu'on y va. C'est beaucoup mieux que d'aller au bureau de la réserve. On y trouve des énergies différentes. »

- « On va là pour se ressourcer. C'est comme ça que je vois ça. Je m'y sens à l'aise et j'aime y aller. »

- « On devrait en faire un centre de santé et de mieux-être, un endroit où on pourrait aller. On a besoin de ce genre d'endroit, où un enfant ou une femme peut se rendre en toute sécurité. »

GROUPEMENT DE RESSOURCES COMMUNAUTAIRES —THÉRAPIE ET FORMATION VONT DE PAIR

Thérapie et formation vont de pair. Le transfert de la formation donnée par le CHCH a donné naissance au Community Resource Pool (CRP), groupement de ressources communautaires formé de personnes engagées envers la collectivité et qui fournissent le volet prévention du processus de guérison, l'une des différences clés du travail du CHCH. Comme le soutient Berma Bushie :

> « Il s'agit du volet qui modifie la vie des gens et qui leur permet de devenir des membres efficaces de la collectivité. L'une des différences clés de notre travail est la suivante : nous transformons l'agresseur, les victimes et leurs familles en ressources communautaires. Voilà le volet préventif qui change la vie des gens, qui permet aux agresseurs de se rendre compte qu'ils constituent des membres efficaces de la collectivité. Il sont très disposés à partager ce qu'ils vivent, ce qui leur permet de contribuer en retour à la collectivité. D'autres systèmes ne tiennent pas compte de la famille lorsqu'il s'agit de régler des problèmes profondément enracinés. Il faut tenir compte de toute la famille, et non pas d'une seule personne.
>
> Chaque intervenant utilise des techniques qui lui permet de transférer ses compétences spécifiques à des clients, afin qu'ils puissent devenir une

ressource, se soutenir les uns les autres et soutenir d'autres membres de la collectivité. »

Le CRP est un groupe clé de travailleurs formés en services de soutien, qui fournissent une aide au CHCH. Ce sont des bénévoles qui éprouvent un intérêt ou un respect profond pour leur collectivité. Ils aident les familles tout au long du processus, à partir de la divulgation jusqu'à la détermination de la peine, et même après. De nombreux membres du CRP, qui reçoivent une formation en milieu de travail, sont d'anciens agresseurs réhabilités, des victimes ou des membres des familles respectives qui ont suivi le processus en 13 étapes. Le soutien du CRP, bien que beaucoup moins coûteux, équivaut à des services de soutien juridique qui coûtent au système 13 000 $ par année, par délinquant en probation pendant une période de trois ans. Les intervenants du CHCH et des SEF choisissent soigneusement, à l'unanimité, les membres du CRP durant la planification du dossier du délinquant. Pour les agresseurs, il s'agit d'un moyen de contribuer en retour à la collectivité et de rétablir des liens avec elle. Les membres du CRP exécutent ensemble les tâches de guérison de toutes sortes de façons, grâce à leurs services de soutien. Ces tâches consistent notamment à : soutenir des interventions de groupe comme les services d'aide et le soutien offerts par les cercles, procurer un abri sûr aux enfants (lorsqu'un déplacement immédiat est nécessaire), administrer des soins offerts 24 heures sur 24 aux délinquants durant la période critique de trois jours de prévention du suicide, transporter les agresseurs, les victimes et leurs familles respectives avant et après les audiences judiciaires.

Certains membres du CRP offrent un soutien permanent aux membres de la famille de l'agresseur et peuvent demeurer en communication avec eux pendant de nombreuses années, bien après la période de guérison de cinq ans. Durant une année type, les membres du CRP consacrent au total 500 heures par année aux services à la collectivité. Voici certains des commentaires qui ont été formulés à propos du CRP.

« Il offre un soutien valable en matière de guérison à notre collectivité, et il est capable de nombreuses choses. »

« Des personnes locales ont été formées et peuvent par la suite aider les gens de leur propre collectivité. On se sent plus à l'aise avec l'un des nôtres qu'avec quelqu'un qu'on ne connaît pas. Cela engendre un climat de vérité et d'honnêteté. S'il s'agit de quelqu'un que nous connaissons, nous sommes plus disposés à être honnête. On ne peut pas le berner. »

« L'un des délinquants offre son aide en prodiguant des conseils à l'équipe d'évaluation. Il a des informations très particulières à partager, et en même temps, il contribue en retour à la collectivité en aidant l'équipe d'évaluation. »

> « Ce ne sont pas des bénévoles! On croit souvent que les « bénévoles » ont beaucoup de temps libre, qu'ils n'ont rien d'autre à faire. Ces gens sont très particuliers; même si on ne peut leur donner le titre de techniciens en droit ou n'importe quel autre titre, nous les formons, et ils nous aident et aident nos clients et la collectivité d'une façon bien particulière. »

CONFÉRENCES DE CAS — NON-DIVULGATION

Les victimes ne choisissent pas toutes de travailler avec le CHCH, mais ce dernier a pour mandat d'aider quiconque a besoin d'aide. Par exemple, une mère en détresse a placé un appel d'urgence à 23 h. Elle a indiqué que sa fille de quatre ans avait été agressée sexuellement. L'intervenante en disponibilité du CHCH a immédiatement communiqué avec l'infirmière de la réserve et d'autres intervenants pour leur demander conseil et obtenir les services appropriés. Elle a ensuite effectué une enquête avec l'infirmière. Les intervenants travaillent toujours en équipe de deux. La petite de quatre ans n'a rien divulgué. Sa mère l'a fait à sa place.

On a passé trois heures au total à enquêter sur la situation, et on a pris des mesures d'urgence. On a convoqué une réunion d'urgence du CHCH le lendemain. Neuf personnes y ont assisté : sept intervenants du CHCH, un gestionnaire de cas des SEF et la secrétaire du personnel.

L'intervenante et l'équipe ont élaboré un plan, établi des mesures de soutien et assuré un suivi auprès des SEF et du service de protection de l'enfant, à Winnipeg. L'enfant n'avait toujours rien divulgué. La mère a décidé de l'emmener aux services à l'enfance et à la famille, à Winnipeg. Le CHCH a alerté les services appropriés. Le gestionnaire des SEF à Winnipeg ayant recommandé que la mère suive une thérapie, elle a été aiguillée vers un psychologue de Hollow Water. Tout au long de la procédure, le CHCH a agi au nom de l'enfant, même si la mère avait l'intention de suivre une autre voie. Grâce à des appels téléphoniques et après avoir communiqué avec les personnes appropriées, le CHCH a mis en place des ressources pour assurer la sécurité de l'enfant.

En tout, un intervenant a consacré six heures à ce cas, et huit intervenants du CHCH y ont consacré deux heures, pour un total de 25 heures. Même si les intervenants du CHCH n'ont pas réussi à travailler avec l'enfant, ils étaient satisfaits d'avoir aidé la famille.

ANNEXE A

LES TREIZE ÉTAPES

ANNEXE A

LES TREIZE ÉTAPES

Il faut d'abord absolument souligner que les étapes suivantes sont constamment en évolution et changent chaque fois qu'un cas se présente puisque les besoins de la victime, de l'agresseur, de leur famille et des employés sont uniques. Il faut donc étudier de nouveau le processus ou les étapes et les modifier partiellement afin de refléter l'évolution du processus. Le document suivant doit donc être perçu comme une ébauche.

Étape 1 : Divulgation

Différentes personnes peuvent effectuer la divulgation, de façon parfois accidentelle, parfois intentionnelle. Il peut s'agir de la victime, d'un membre de sa famille, d'un conjoint, d'un membre de la collectivité qui a été témoin de l'acte de violence, ou même de l'agresseur.

La collectivité doit avoir accès à tous les membres du groupe ressource pour que les divulgations soient possibles. La personne à qui l'on divulgue l'agression d'un enfant a trois responsabilités premières :

1. obtenir le plus de renseignements possibles concernant les FAITS liés à la divulgation;

2. demeurer l'allié « naturel » de la personne ayant fait la divulgation;

3. transmettre immédiatement les renseignements au coordonnateur de l'équipe d'évaluation.

Le coordonnateur, une fois qu'il a reçu les renseignements, a la responsabilité :

1. de communiquer avec les responsables de la GRC afin de les informer de la divulgation et de les inviter à assister à une réunion de l'équipe d'évaluation au cours de laquelle on discutera des renseignements reçus et des mesures à prendre;

2. de convoquer une réunion de l'équipe d'évaluation afin :

    a. de discuter de la divulgation;
    b. d'effectuer une évaluation et un historique des personnes et des familles concernées;

c. de planifier l'intervention qui suivra. Le plan doit préciser qui est responsable de quoi et quand. En ce qui concerne les détails de l'intervention prévue, il faut tenir compte avant tout de la sécurité de tous les membres de la collectivité et de la famille.

3. de veiller à ce que les treize étapes de la présente méthode se déroulent dans l'ordre approprié (les étapes 2 et 3 se déroulent simultanément, mais on accorde la priorité à l'étape 2, celle de la protection de l'enfant).

Étape 2 : Protection de la victime/de l'enfant

La personne (ou les personnes) de l'équipe d'évaluation qui prend la responsabilité d'aider la victime, en faisant appel aux membres du groupe ressource au besoin, doit :

- demander la participation des services à l'enfance et à la famille;
- trouver un foyer sûr où la victime pourra habiter, et régler les détails à ce sujet;
- confirmer la divulgation. Comme la collectivité a son mot à dire concernant le rôle du système de justice, le processus peut mettre l'accent sur la guérison plutôt que sur la peine imposée. La victime n'a pas à se défendre; le processus est donc plus ouvert et permet aux personnes concernées de commencer à retrouver un certain équilibre;
- emmener la victime dans un foyer sûr;
- s'assurer que la victime a accès à un allié;
- veiller à ce que les personnes du foyer sûr reçoivent de la formation et du soutien continu;
- faire le nécessaire concernant les besoins de la victime (p. ex., évaluation médicale, admission dans un groupe de victimes ou de survivants, etc.)

Étape 3 : Confrontation de l'agresseur

Même si nos priorités sont la protection, le soutien et la guérison de la victime, nous croyons qu'il faut modifier le traitement de la violence sexuelle et y inclure l'agresseur. Le traitement permettrait ainsi de s'occuper de la source des problèmes et d'entamer le processus de retour à l'équilibre chez les personnes, les familles et la collectivité en cause. La personne (ou les personnes) de l'équipe d'évaluation qui a la responsabilité d'aider l'agresseur doit se sentir à

l'aise avec des délinquants présumés et se percevoir comme un allié possible de l'agresseur. Cette personne, qui confronte l'agresseur, doit aussi entamer son propre processus de guérison. Elle doit, en faisant appel aux membres du groupe ressource au besoin :

1. aborder le présumé agresseur et le confronter avec les renseignements fournis par la divulgation;

2. expliquer que la victime a été retirée de son milieu et qu'elle restera dans un foyer sûr jusqu'à ce que la collectivité puisse régler le problème (l'autre possibilité, si le présumé agresseur le veut, est de « retirer » l'agresseur et de l'envoyer dans un foyer sûr);

3. expliquer qu'il y a de bonnes possibilités que la collectivité puisse résoudre le problème; on vérifiera d'abord :

    a) la gravité de l'infraction et la volonté de collaborer de l'agresseur;

    b) si la collectivité peut ou non s'occuper du cas en se référant au système de justice;

4. préciser à l'agresseur que toute tentative d'intervenir dans le processus ou auprès de la victime fera en sorte que la collectivité jouera un rôle secondaire et que le système de justice s'occupera principalement du cas;

5. veiller à ce que le présumé agresseur ait accès à un allié. L'allié doit être grandement sensibilisé à l'éventualité d'un suicide ou d'actes de violence envers d'autres personnes, et doit appuyer l'agresseur sans le menacer ni le juger, et sans renforcer son mécanisme de déni;

6. informer le présumé agresseur qu'il devra :

    a) accepter la responsabilité des événements qui se sont produits;

    b) se soumettre à une évaluation psychologique s'il choisit l'option d'intervention par la collectivité;

7. prévenir l'agresseur présumé qu'on communiquera avec lui dans les cinq jours pour lui annoncer :

    a) à quelle conclusion en est arrivée la collectivité à la suite de l'évaluation;

    b) ce que peut offrir la collectivité en ce qui concerne le traitement des infractions conformément à la guérison traditionnelle;

8. faire le nécessaire pour répondre aux besoins de l'agresseur, p. ex., évaluation psychologique, admission à un groupe d'agresseurs, connaissance de soi, etc.

Étape 4 : Aide au conjoint

Comme pour l'agresseur, il peut s'agir d'une situation très difficile pour le conjoint. Il y a des risques de déni, de colère, de suicide et de violence envers d'autres personnes. La personne (ou les personnes) de l'équipe d'évaluation qui a la responsabilité d'aider le conjoint doit, en faisant appel aux membres du groupe ressource au besoin :

- aborder le conjoint et lui présenter les renseignements fournis par la divulgation;
- expliquer la version des faits du présumé agresseur et celle de la victime;
- expliquer qu'il se peut que la collectivité se charge du cas, en se référant au système de justice;
- veiller à ce que le conjoint ait accès à un allié;
- faire le nécessaire pour répondre aux besoins du conjoint, p. ex. admission à un groupe de survivants, connaissance de soi, thérapie pour les femmes, etc.

Étape 5 : Aide à la famille et à la collectivité

Il se peut que la famille de la victime et celle de l'agresseur soient la même. Dans la plupart des cas, la victime et son agresseur proviendront de la même collectivité. Dans tous les cas, la douleur qu'entraîne une divulgation aura des retombées dans toute la collectivité, et de nombreuses personnes, tant au sein de la famille immédiate que de la famille étendue, seront touchées.

La personne (ou les personnes) de l'équipe d'évaluation qui a la responsabilité d'aider la famille doit, en faisant appel aux membres du groupe ressource au besoin :

1. aborder les membres concernés de la famille immédiate et de la famille étendue, et leur transmettre les renseignements fournis par la divulgation;
2. expliquer ce qui s'est produit jusque-là;
3. expliquer qu'il se peut que la collectivité s'occupe du cas, en se référant au système de justice;

4. s'assurer que tous les membres des familles ayant besoin de soutien ont accès à un allié;

5. faire le nécessaire pour répondre aux besoins des membres des familles, p. ex. admission à un groupe de survivants, thérapie pour les femmes, connaissance de soi, etc.

Étape 6 : Réunion de l'équipe d'évaluation avec la GRC et la Couronne

Le coordonnateur convoquera rapidement la réunion (dans les quatre jours suivant la divulgation), dès que les cinq premières étapes seront terminées. La réunion a pour objectif :

1. de présenter tous les renseignements obtenus jusque-là;
2. de décider de la façon de procéder. Il existe trois possibilités :

   - les faits n'appuient pas l'allégation. Dans ce cas, la victime retourne dans sa famille, et on travaille auprès de cette dernière jusqu'à ce que l'équilibre soit rétabli;

   - les faits appuient l'allégation, mais pour une raison quelconque (l'infraction est très grave, les ressources de la collectivité sont limitées, l'agresseur ne collabore pas, etc.), il est préférable que le système de justice assume le rôle principal;

   - les faits appuient l'allégation, et on donne à l'agresseur le choix d'opter pour le traitement du cas par la collectivité. Dans ce cas, il faut rédiger un contrat de guérison* et le présenter à l'agresseur;

3. de passer en revue les responsabilités de chaque participant en fonction de la décision prise concernant la façon de procéder. (Qui fera quoi? À quel moment?)

Étape 7 : L'agresseur doit reconnaître l'infraction et accepter sa responsabilité

La personne (ou les personnes) de l'équipe d'évaluation qui a la responsabilité d'aider l'agresseur, en faisant appel à toutes les ressources requises, aborde l'agresseur et :

1. l'informe du résultat de l'enquête;

2. lui explique les deux principales possibilités existantes (collectivité/système de justice; système de justice/collectivité);

3. lui explique que, pour entamer son processus de guérison, il doit reconnaître l'infraction et accepter l'entière responsabilité de ses actes. Pour ce faire, il doit :

a) fournir à la GRC une déclaration volontaire (déclaration après mise en garde) précisant ce qui s'est produit avec la victime (ou les victimes). Au moment de faire cette déclaration, l'agresseur doit savoir que, :

   i. si l'équipe d'évaluation entend parler d'autres victimes; ou que
   ii. la déclaration exclut certains renseignements; et (ou) que
   iii. l'agresseur refuse de se conformer à la procédure communautaire à tout moment, et (ou) qu'il commet à nouveau une infraction, on demandera immédiatement au système de justice d'assumer le rôle principal;

b) subir une évaluation psychologique et accepter que l'équipe d'évaluation ait accès aux renseignements fournis par cette évaluation.

4. lui présente le contrat de guérison;

5. informe l'agresseur qu'il doit :

   a) prendre une décision en ce qui concerne la façon de procéder;

   b) en informer l'équipe d'évaluation dans les deux jours. Si l'agresseur ne se conforme pas à ces directives, le système de justice devra assumer le rôle principal.

Étape 8 : Préparation de l'agresseur

Si l'agresseur reconnaît les allégations et veut accepter le processus communautaire, il doit se préparer pour la prochaine étape du processus de guérison au cours de laquelle il devra comparaître devant un groupe composé du groupe ressource, de membres choisis de sa famille, de la victime (ou des victimes), et d'un membre choisi de la famille de cette dernière.

La personne (ou les personnes) de l'équipe d'évaluation qui a la responsabilité d'aider l'agresseur effectuera, encore une fois en faisant appel aux ressources appropriées, la préparation, qui comprend :

1. une explication de ce qui se produira;

2. ce qu'on attend de l'agresseur.

Étape 9 : Préparation de la victime (ou des victimes)

Tout comme l'agresseur, la victime (ou les victimes) doit se préparer à la prochaine étape du processus de guérison. Il s'agit de la comparution de l'agresseur devant la victime (ou les victimes) et un membre choisi de sa famille, et devant le groupe ressource. La victime (ou les victimes) doit être préparée de façon à ce qu'elle veuille, au moins, **ESSAYER** de pardonner à l'agresseur l'infraction commise. La personne (ou les personnes) de l'équipe d'évaluation qui a la responsabilité d'aider la victime (ou les victimes) effectuera, encore une fois en faisant appel aux ressources appropriées, la préparation, qui comprend :

1. une explication de ce qui se produira;

2. ce qu'on attend de la victime (ou des victimes).

Étape 10 : Préparation des familles

Tout comme l'agresseur et la victime (ou les victimes), les membres choisis de la famille de l'agresseur et de celle de la victime doivent être préparés à la prochaine étape du processus de guérison. Il s'agit de la comparution de l'agresseur devant eux, la victime (ou les victimes) et le groupe ressource. Les membres choisis des familles doivent être préparées au point de vouloir, au moins, **ESSAYER** de pardonner à l'agresseur l'infraction commise. La personne (ou les personnes) de l'équipe d'évaluation qui a la responsabilité d'aider les familles effectuera, encore une fois en ayant recours aux ressources appropriées, la préparation, qui comprend :

1. une explication de ce qui se produira;

2. ce qu'on attend des familles.

Étape 11 : Assemblée spéciale

Une fois que l'agresseur, la victime (ou les victimes) et les membres choisis des familles sont prêts, le coordonnateur organise une rencontre en face à face entre l'agresseur et :

1. le groupe ressource, qui représente la collectivité (guérison);
2. la victime (ou les victimes);
3. des membres choisis des familles, afin que l'agresseur réponde de son inconduite.

L'assemblée aura lieu à l'endroit et au moment choisis par toutes les personnes concernées, et les sièges seront disposés en cercle.

L'assemblée spéciale compte dix étapes

1. La cérémonie d'ouverture, qui souligne l'importance de l'assemblée. La nature exacte de la cérémonie d'ouverture est déterminée par l'agresseur et la victime (ou les victimes); elle peut inclure une chanson, une prière ou une certaine forme de cérémonie traditionnelle ou religieuse.

2. Le coordonnateur s'adresse aux participants et explique l'objectif de l'assemblée :

    a. entendre les détails de l'infraction;
    b. parler publiquement de l'infraction avec l'agresseur;
    c. examiner des façons de faire face à l'infraction afin de guérir toutes les personnes touchées et de rétablir l'unité de la collectivité;
    d. démontrer qu'un tel comportement est inacceptable, mais que la guérison est possible et qu'il faut l'appuyer;
    e. en apprendre davantage à propos de la violence sexuelle en général grâce à un processus éducationnel;
    f. faire en sorte que toutes les personnes présentes se sentent responsables de la surveillance du contrat de guérison.

3. L'explication de l'infraction, qui est effectuée par l'équipe d'évaluation.

4. Les membres de l'équipe d'évaluation expliquent l'infraction. Le coordonnateur demande à l'agresseur s'il :

    a) reconnaît la véracité des faits

    b) désire prendre part aux procédures. Si l'agresseur refuse l'une des conditions, le coordonnateur explique qu'il faut mettre fin à l'assemblée et demander au système de justice d'assumer le rôle principal. Si l'agresseur accepte les deux conditions, l'assemblée se poursuit. La collectivité a la responsabilité d'appuyer les mesures prises par le coordonnateur en fonction de la décision de l'agresseur.

5. Le processus éducationnel

Cette étape trace la voie au reste des procédures. Elle permet de renseigner toutes les personnes présentes au sujet de la gravité et de la dynamique de l'infraction. Elle établit le climat émotif requis pour que les attitudes puissent changer. Il s'agit, en fait, d'un mini-atelier qui peut inclure la présentation d'exposés et de vidéos et la distribution de documents. On utilisera souvent le vidéo intitulé « Something about Amelia », qui traite de la dynamique relative à la violence sexuelle et se termine par la réunification et la guérison de tous les membres de la famille.

6. L'agresseur reconnaît verbalement l'entière responsabilité de ses actes.

Une fois que toutes les personnes présentes comprennent clairement de quoi il s'agit, le coordonnateur demande à l'agresseur de reconnaître l'entière responsabilité de l'infraction, sans réserve, et sans tenter de rationaliser ni de justifier l'acte. Une fois de plus, si l'agresseur reconnaît entièrement la responsabilité de l'infraction, l'assemblée se poursuit; sinon, le système de justice devient le principal intervenant. (S'il est nécessaire de faire une pause, il s'agit d'un bon moment. Les participants auront le temps de penser à ce qu'ils viennent d'apprendre et à ce qu'ils voudraient dire à l'agresseur).

7. Les participants à l'assemblée se parlent.

Il s'agit du cœur du processus des guérison traditionnelle qui permet à la collectivité d'exprimer sa préoccupation pour toutes les personnes touchées. Les participants ont la chance de parler ouvertement :

a. à l'agresseur, pour lui dire comment ils se sentent à propos de l'infraction, pour l'encourager à en accepter l'entière responsabilité et pour lui offrir de l'appuyer dans sa guérison;

b. au conjoint, à propos de sa responsabilité dans le cadre du processus de guérison et de sa participation à l'acte de violence, s'il y a lieu;

c. à la victime (ou aux victimes), afin de la libérer de toute culpabilité, de lui assurer qu'elle n'est pas responsable de l'infraction et de lui offrir du soutien.

S'il y a lieu, et si l'agresseur, le conjoint et la victime (ou les victimes) le veulent, on encourage et on appuie la réunification de la famille (une fois que le processus de guérison est suffisamment entamé pour que l'on soit certain qu'un comportement violent ne se répétera pas). Les membres du groupe peuvent, s'ils croient que leur témoignage peut aider le processus de guérison, raconter leurs propres expériences passées en tant que victimes d'agression ou agresseurs, et les problèmes qui ont découlé de cette situation.

8. Présentation du contrat de guérison

À ce moment, le coordonnateur présente à l'ensemble du groupe le contrat rédigé à l'étape 6 afin :

a. que les participants fournissent leurs commentaires et leur rétroaction;

b. qu'ils offrent leur appui;

c. qu'ils exercent, éventuellement, une surveillance.

Le contrat de guérison traite de trois aspects généraux :

a. d'une peine d'une certaine sévérité, mais qui doit avoir pour résultat de renforcer la collectivité ainsi que l'estime de soi de l'agresseur. La peine peut, par exemple, prendre la forme de travaux communautaires;

b. de la protection contre des futures agressions. On peut, par exemple, restreindre le contact et l'agresseur entre des victimes potentielles pour un certain temps;

c. du traitement. Il peut prendre la forme d'une orientation personnelle, de la participation à des groupes de soutien, etc.

Si les participants à l'assemblée en arrivent à un consensus et recommandent de modifier le contrat de guérison, le coordonnateur doit communiquer avec la GRC et la Couronne afin de leur faire connaître les recommandations et d'obtenir leur approbation avant d'effectuer les modifications.

À l'avenir, une fois que la collectivité a progressé en ce qui concerne sa propre guérison, nous prévoyons que le contrat de guérison sera rédigé par les participants au cours de l'assemblée, plutôt que par l'équipe d'évaluation, la GRC et la Couronne. Le coordonnateur devrait alors transmettre le contrat de guérison proposé à la GRC et à la Couronne afin d'obtenir leur approbation.

9. L'agresseur s'excuse publiquement et accepte le contrat de guérison. Le coordonnateur lui demande :

   a. de s'excuser publiquement auprès :

      i de la victime, en reconnaissant l'entière responsabilité de ce qui s'est produit et en rassurant la victime (ou les victimes) que la situation ne se reproduira plus jamais;

      ii du conjoint;

      iii du groupe en général;

   b. d'accepter publiquement de se conformer aux conditions du contrat de guérison;

   c. d'affirmer qu'il comprend que tout non-respect des conditions fera en sorte qu'on demandera immédiatement au système de justice d'assumer le rôle principal.

10. La cérémonie de clôture

Cette étape souligne aussi l'importance de l'événement. L'agresseur et la victime peuvent choisir le contenu de cette cérémonie.

Étape 12 : Application du contrat de guérison

Le coordonnateur a la responsabilité, en faisant appel à des membres du groupe ressource au besoin, de veiller à ce que les conditions du contrat de guérison soient appliquées et mises en œuvre comme prévu. Les participants à l'assemblée spéciale jouent un rôle essentiel en ce qui concerne la surveillance de l'application du contrat et la guérison de l'agresseur, de la victime (ou des victimes), des familles et de la collectivité. Si l'agresseur ne se conforme pas à L'UNE OU L'AUTRE des conditions du contrat de guérison, à QUELQUE MOMENT QUE CE SOIT, on demandera au système de justice d'assumer le rôle principal.

Étape 13 : La cérémonie purificatoire

Cette cérémonie souligne l'exécution du contrat de guérison, l'équilibre retrouvé de l'agresseur et un nouveau départ pour toutes les personnes touchées. Le coordonnateur a la responsabilité d'organiser la cérémonie au moment approprié, qui varie en fonction du processus de guérison de chaque agresseur. Selon nous, elle doit avoir lieu au moins deux ans après la tenue de l'assemblée spéciale. L'agresseur peut décider en partie du contenu de la cérémonie, mais la collectivité peut aussi participer, puisque la cérémonie prend un peu la forme d'une fête communautaire. C'est le moment d'honorer l'agresseur pour avoir exécuté le processus et le contrat de guérison. Comme la collectivité poursuit le processus de guérison, nous nous attendons à ce qu'il y ait une sorte de fête annuelle qui souligne de façon générale la guérison et l'épuration des membres de la collectivité.

La dernière version écrite de ces étapes, qui sont constamment à l'étude, date du 13 mars 1996.

ANNEXE B

ÉVALUATION HOLISTIQUE DE RENTABILITÉ

de la stratégie du CHCH

dans la Première nation de Hollow Water

Document de travail

(Préambule -- Entrevue complète)

ÉVALUATION HOLISTIQUE DE RENTABILITÉ DE LA STRATÉGIE DU CHCH DANS LA PREMIÈRE NATION DE HOLLOW WATER

« Approche participative »

On maximise l'engagement de la collectivité et des non-professionnels. On négocie un équilibre entre l'acquisition de connaissances générales valables et les avantages que la collectivité visée en retire.

« Protocoles »

On améliore les protocoles de recherche en intégrant les connaissances et l'expertise des membres de la collectivité. La collectivité et les chercheurs participent à la recherche en étant sur un pied d'égalité.

OBJECTIFS

1. Solidifier la conception de la recherche.
2. Mettre en œuvre une évaluation holistique adaptée.
3. Déterminer les coûts-avantages directs, importants, secondaires et accessoires à l'aide de comparaisons, étape par étape, entre le CHCH et la justice occidentale; étude quantitative et qualitative des dossiers de la PNHW.
4. Inscrire les résultats de l'analyse de rentabilité du CHCH d'une manière qui tient compte de la philosophie, de la tradition, des croyances holistiques et des valeurs des membres du CHCH à titre de travailleurs de la santé et du bien-être dans la collectivité de Hollow Water.

NOTRE APPROCHE

Aperçu

Commençons par examiner :

Où nous étions, où nous sommes et vers où nous allons.

ITINÉRAIRE DU CHCH

1984-1986	1986	1990	1995	2000
Concept Élaboration Ressources Formation de l'équipe Le voyage commence	Première divulgation	Traitement Guérison Évaluation	Évaluation du CHCH (rapport de Thérèse) Analyse de rentabilité (non utilisée)	Évaluation holistique de rentabilité

FORCES QUI EXERCENT UNE INFLUENCE SUR LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE DE LA COLLECTIVITÉ DE HOLLOW WATER

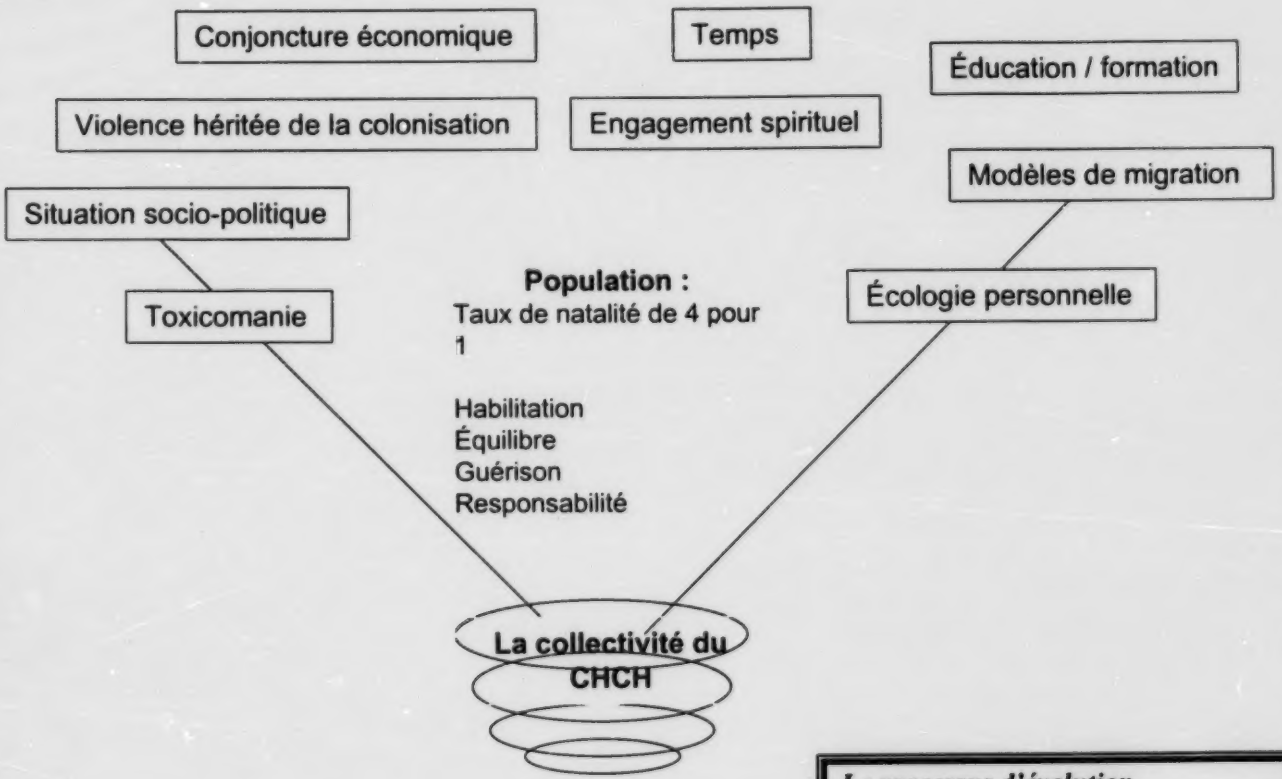

Le processus d'évolution

Le changement prend la forme d'un mouvement en spirale

Nous avons déterminé qui nous sommes, ce que nous croyons et comment nous travaillons. Il s'agit d'un préambule qui fait partie du rapport :

1. Définition des termes

- équilibre
- holistique
- habilitation
- bien-être
- approche participative

2. Hypothèses

3. Méthode

Une approche à trois volets

Quantitatif	**Qualitatif** **Apport de la collectivité**	**Intégration du quantitatif et du qualitatif**
Faits/échéanciers	Descriptif	Utilisation des
mots		
Statistiques	Réponses pourquoi/comment	H
Base de données	Sentiments, attitudes	
Pourcentages	Croyances, valeurs	A
Systématique	Comportements	
N'offre pas d'orientation		B
Coûts – directs, importants	Offre une orientation/	I
secondaires	Mesures à prendre	
		L
Validation faible (65)	Techniques : cercles	
	Dyades (mini-cercles)	I
	Triades, histoires, entrevues	
	personnelles, en profondeur	T
Taux de récidive sur		
le plan des coûts/du temps	Coûts-avantages, calendrier	A
	dérivé du travail du CHCH	
Collecte de données :	Avantages cachés,	T
tribunal, organismes, GRC,	résultant des programmes	
avocats CHCH/coût d'un	de guérison communautaires	I
emprisonnement préventif,	en place	O
agents, organismes, etc.	formation	N

4. Collecte de données/nos interlocuteurs :

Le « cercle communautaire ». Un échantillon représentatif de la collectivité; ceux avec lesquels le CHCH interagit :

- Les travailleurs du CHCH et des SEF/l'équipe d'évaluation — l'équipe;
- Les membres de la collectivité (familles/clients ayant fait l'expérience du processus du CHCH — victimes/agresseurs, leur famille);
- Leaders communautaires (aînés, directeurs et membres de la bande);
- Créateurs de la première équipe des ressources — Berma Bushie, Valdi Seymour;
- Conseiller du CHCH, conseiller de la bande, portefeuille du CHCH. Éducation — Marcel Hardisty;
- Professionnels de l'éducation : P.E.E.R., Bon départ, services de garderie;
- Ressources en matière de santé et de soins médicaux;
- Emploi/personnel de carrière;
- Modèles de migration — personne responsable;
- Chercheur : enquête sur la santé et le bien-être, Hollow Water;
- Représentants des services sociaux;
- Représentants officiels du système judiciaire (policiers, agents de probation, juges, avocats, procureur de la Couronne).

5. Analyse

6. Le rapport : d'un point de vue traditionnel, par les gens de Hollow Water

COÛTS-AVANTAGES

NOUS SOMMES TRÈS RENTABLES

les fruits de notre travail

7. Notre destination maintenant : changer les besoins de la collectivité : déterminer les besoins

- Nos visions collectives
- Propositions

ANNEXE C

LISTE DE VÉRIFICATION

QUESTIONNAIRES

LISTE DE VÉRIFICATION DE L'ÉVALUATION DE RENTABILITÉ (DONNÉES OBJECTIVES)

COCHEZ TOUS LES ÉLÉMENTS QUI S'APPLIQUENT

Aperçu du programme

____ Premières propositions de financement
____ Évaluations
____ Rapports de recherche
____ Rapports trimestriels
____ Présentation des rapports de gestion et des rapports opérationnels au conseil de bande, aux directeurs et aux organismes de financement

Budgets/Prévisions/États financiers

____ Nombre de personnes dans la collectivité/taille de la collectivité/paramètres
____ Clé : coûts liés aux personnes – employés, titres, rémunération, description des tâches, avantages, traitements – rémunération sous forme de salaire, de traitement ou de contrat. Si les personnes participent à d'autres activités, temps consacré au programme du CHCH (estimation)
____ Inclure aussi les coûts raisonnables liés aux personnes qui ne font pas partie du programme, mais qui effectuent de la surveillance (p. ex. membres du conseil de bande).

Cochez tous les éléments qui s'appliquent

____ Budget initial présenté aux organismes de financement
____ Budgets d'exploitation depuis la création
____ Prévisions et budgets futurs
____ Rapports annuels et mensuels d'analyse des dépenses
____ Rapports spéciaux concernant l'aspect financier du programme
____ Rapports de vérification

Effectif habituel — effectif actuel _____

Autres coûts

____ Impact sur les autres secteurs de la collectivité (p. ex. réduction des coûts liés à la protection de l'enfance)

____ Amélioration des résultats scolaires
____ Diminution du nombre d'autres crimes
____ Coûts non liés au programme : honoraires plus élevés des spécialistes (thérapeutes, psychologues, physiologistes, etc.) qui traitent les victimes ou les agresseurs couverts par un autre programme.

ÉTAT DE SANTÉ ET DE BIEN-ÊTRE DE HOLLOW WATER

Essayez de vous souvenir des 5 dernières années(1994-1995). Quelle note accorderiez-vous à la santé et au bien-être général de Hollow Water pour les périodes ci-dessous.

(Tracez un « X » sur le numéro qui décrit le mieux votre pensée. « 0 » signifie que la santé et le bien-être étaient absents; « 10 » signifie que la collectivité avait atteint un niveau très élevé de santé et de bien-être.)

1984 –1986

0-----1-----2-----3-----4-----5-----6-----7-----8-----9-----10

1995 — Il y a cinq ans. La situation était-elle meilleure? Pire? Équivalente?

0-----1-----2-----3-----4-----5-----6-----7-----8-----9-----10

Qu'en est-il maintenant – 2000?

0-----1-----2-----3-----4-----5-----6-----7-----8-----9-----10

Expliquez vos réponses. Pourquoi avez-vous accordé les notes ci-dessus? (Expliquez chacune des notes accordées.)

Quels sont les signes qui vous permettent de voir que la santé de la collectivité s'améliore? (Fournissez le plus de signes possibles)

Qu'arriverait-il à la collectivité si le CHCH n'était plus présent? (Au besoin, utilisez le verso).

Nom _____ N° de téléphone _____ Âge ____
Homme ____ Femme___

ANNEXE D

Analyse valeur-temps du délinquant type

(La méthode en 13 étapes)

La présente section expose le temps, la valeur et les activités que suppose le fait de faire franchir à un délinquant typique les 13 étapes de la méthode du CHCH au moment d'établir une formule de calcul de la rentabilité. On trouve à l'annexe A une explication complète des treize étapes. La présente section utilise un cadre réduit afin de répondre aux besoins spécifiques qui sont les siens.

1. Profil : Délit d'agression sexuelle type

Les accusations d'agression sexuelle dépendent de la nature du délit sexuel et de la détermination des torts physiques ou émotifs causés à la victime. Cela peut aller des caresses aux infractions sexuelles répétées pendant plusieurs années ayant causé de la violence physique ou émotive à la victime. Habituellement, une peine d'emprisonnement pour agression sexuelle dure de deux à trois ans dans une prison à sécurité « moyenne » (la durée de l'incarcération peut être prolongée jusqu'à quatre ou cinq ans selon la gravité du cas.)

Le CHCH exige qu'on attende deux ans avant la détermination de la peine pour entreprendre le processus de guérison. Les deux premières années sont intensives et exigent la participation de l'agresseur, de la victime et de leur famille respective, et, dans le cas qui nous occupe, des familles élargies. Après la deuxième année, le temps passé auprès de l'agresseur, sur une échelle mobile, est réduit presque de la moitié. En général, il faut cinq ans pour guérir l'agresseur, et cela ne constitue que le début de la guérison, laquelle est l'œuvre d'une vie.

2. Profil du cas

À la page suivante, on présente un profil type de cas où l'agresseur a été accusé d'agression sexuelle. La famille visée compte de nombreux membres, soit les parents et dix enfants (quatre frères et six sœurs). La famille élargie comprend la mère et le père et six enfants (quatre frères et deux sœurs). Dans une petite collectivité, les nouvelles voyagent rapidement. Les familles doivent être immédiatement prévenues après la divulgation afin de protéger l'anonymat de la famille, d'éviter les commérages de la collectivité, de réduire la colère ainsi que les répercussions sur la famille.

ANALYSE TEMPS-VALEUR

ACTIVITÉ	HEURES ET INTERVENANTS	PARTICIPATION DU SYSTÈME JUDICIAIRE
Divulgation à 18 h L'agresseur se conforme à la demande • Un enfant de 12 ans est en cause. Assurer la sécurité de la victime — l'enfant est immédiatement retiré du domicile du parent • L'intervenant obtient une divulgation signée de la victime • L'intervenant **prévient** l'agresseur de la divulgation de la violence sexuelle • L'intervenant obtient la divulgation signée de la victime. • L'intervenant organise une réunion d'urgence — mobilise le CHCH et les SEF (Services à l'enfant et à la famille) parce qu'il s'agit d'un enfant de 12 ans. • **Le CHCH effectue tout le travail d'enquête policière.**	1 h x 1 intervenant	Communiquer avec la GRC

ACTIVITÉ	HEURES ET INTERVENANTS	PARTICIPATION DU SYSTÈME JUDICIAIRE
De 19 h à 23 h • La réunion d'urgence organisée exige la présence de sept travailleurs • L'agent aide; il appelle la GRC de Powerview • **Un plan du cas est élaboré** par consensus • La divulgation de la victime est validée Le CHCH prend parti pour la victime. • Assignations des intervenants (12). L'agresseur, la victime, leur famille respective et leur famille élargie	Total du temps d'aide : 3 heures 4 h x 7 intervenants	
De 23 h à 3 h 30 • Les intervenants sont affectés aux personnes par équipe de deux. Les personnes responsables des ressources communautaires et le conseiller du CHCH sont appelés • cercles des hommes et des familles	4,5 h x 12 intervenants	

ACTIVITÉ	HEURES ET INTERVENANTS	PARTICIPATION DU SYSTÈME JUDICIAIRE
Le lendemain		
• L'agresseur est confronté à ses actes. • L'intervenant affecté (et la personne-ressource ou l'agent) amène l'agresseur à la GRC pour qu'il fasse une déclaration. L'agresseur se conforme à la demande. • Le CHCH avertit la famille élargie • L'agresseur est remis en liberté s'il reconnaît qu'il est sûr de vouloir plaider coupable (4 à 5 jours) — adopter la façon de faire du CHCH ou le système judiciaire.	3 h x 2 intervenants 1 h x 2 intervenants 24 h x 3 jours x 2 intervenants	La GRC enregistre la déclaration
Si l'agresseur refuse, le CHCH est convoqué de nouveau entre deux et quatre heures plus tard. S'il refuse, l'agresseur est arrêté.	6 h	
• Surveillance étroite en cas de suicide — trois jours (jusqu'à la présentation devant le tribunal, de 4 à 5 jours) — l'intervenant et la GRC ou un membre de la famille • Le conjoint corrobore la divulgation de l'agresseur afin que l'on puisse s'assurer que celui-ci dit la vérité.		
Le CHCH apporte un soutien aux conjoints, aux parents et aux familles.		

ACTIVITÉ	HEURES ET INTERVENANTS	PARTICIPATION DU SYSTÈME JUDICIAIRE
La période de quatre mois entre en vigueur • Le plan du CHCH est mis en application • L'intervenant travaille quotidiennement avec l'agresseur, 1 h 30 par jour, jusqu'à sa comparution en cour un mois plus tard • L'agresseur travaille avec un thérapeute/les services médicaux • Un psychologue rencontre la victime • Counseling personnel par un intervenant désigné du CHCH • Cercles en compagnie de « toute l'équipe du CHCH » pendant un mois avec l'agresseur, la victime (et un frère ou un cousin) les familles de l'agresseur les famille de la victime On a eu recours à six personnes-ressources, elles ont toutes reçu une formation du CHCH concernant l'agresseur.	1,5 h x 30 jours x 1 intervenant 2 h par mois x 1 intervenant 2 h par mois x 1 intervenant 1,5 à 2 h par séance x 1 intervenant 3 h par séance x 8 séances x 7 intervenants	

ACTIVITÉ	HEURES ET INTERVENANTS	PARTICIPATION DU SYSTÈME JUDICIAIRE
Un mois plus tard — Première comparution devant le tribunal • trois intervenants et l'agresseur se rendent à la GRC de Pine Falls. L'agresseur **plaide coupable** et est accusé. **Les intervenants présentent les antécédents du client en cercles**. Le tribunal met l'agresseur en liberté provisoire au CHCH ou à Hollow Water pour une période de deux ans (cela prend deux ans pour arriver à une condamnation dans le système judiciaire). • Le CHCH fournit une liste des avocats de l'aide juridique qui peuvent travailler avec le client devant le tribunal. L'avocat est affecté au cas. La Couronne est prévenue.	7 h x 3 intervenants	GRC/Pine Falls Tribunal — l'agresseur est accusé Un avocat de l'aide juridique est choisi
Les rapports d'étape mensuels de l'agresseur commencent — 1 par mois jusqu'à la détermination de la peine	1 h x 24 rapports x 24 h	Rapports d'étape du système judiciaire
Surveillance de l'agresseur	2 h par semaine x 48-50 semaines x 1 intervenant	
Évaluation d'un thérapeute	2 h x 1 thérapeute	
Groupe : sexualité humaine	2 h – 1 x semaine x de 48 à 50 semaines x 2 intervenants	
Thérapeute — personnel	1 h par semaine x de 48 à 50 semaines. 1 thérapeute	
On oblige le client à ne pas boire ni consommer de drogue sinon il est confié aux Alcooliques anonymes, au Bureau de la bande ou au PNLAADA, ce qui est couvert par les services médicaux.		

ACTIVITÉ	HEURES ET INTERVENANTS	PARTICIPATION DU SYSTÈME JUDICIAIRE
Formation des avocats du CHCH	3 h x 3 intervenants	Formation au cours de la suspension de l'audience
Sueries — L'agresseur peut demander une suerie dans le cadre du protocole de guérison. C'est un choix que peuvent faire les agresseurs afin d'être « à l'aise » dans leur propre processus de guérison, et pour pouvoir guérir de la meilleure façon. L'intervenant assiste aux sueries les premières fois jusqu'à ce qu'on sentiment de confiance se crée.	1 x par semaine x 48 – 50 semaines 4 h x 2 sueries x 1 intervenant	Organisateur de la suerie/Aîné
Victime – On confie la victime à un intervenant qui n'a pas le mandat de participer. Le CHCH fournit à la victime les services suivants : • **Counseling individuel**/CHCH • Cercles, avec l'équipe, avec les parents de la famille d'accueil (le temps varie en fonction de la période pendant laquelle la victime veut continuer) • Cercles avec la famille de la victime • Cercles, 2 frères • Cercles avec les sœurs, la mère adoptive • Évaluation du psychologue scolaire ou pour enfant (fondée sur les besoins du client) • Cercles, victime et agresseur	Varie	

ACTIVITÉ	HEURES ET INTERVENANTS	PARTICIPATION DU SYSTÈME JUDICIAIRE
<u>Rapport présententiel</u> (également appelé Rapport préalable à la déposition) Tous les intervenants du CHCH font leur partie du rapport présenté au tribunal, puis mettent ces parties ensemble après s'être rencontrés. Travail de secrétariat		

ACTIVITÉ	HEURES ET INTERVENANTS	PARTICIPATION DU SYSTÈME JUDICIAIRE
Détermination de la peine/réunion spéciale Tenue à Hollow Water N'importe qui peut y participer On demande l'aide d'un guérisseur • Sueries — cérémonie de la danse du soleil • Détermination communautaire de la peine • Cercle de détermination de la peine (cercle interne — quiconque veut prendre la parole s'asseoit dans le cercle interne; cercle externe, observateurs — tous les intervenants y assistent - Déclaration — pourquoi ils sont là - s'adressent à la victime - s'adressent à l'agresseur - déterminent ce qui pourrait arriver • Le juge ou la Couronne fixe la peine (pour chaque agresseur présent) - une probation de trois ans est obligatoire - L'agresseur doit rencontrer l'agent de probation une fois par mois - L'ordonnance de probation dure habituellement de 100 à 150 heures de travaux communautaires - Dédommagement/conditions – déterminés selon les talents ou la profession de chaque personne (s'il s'agit d'un pêcheur, mettre les filets à l'eau, approvisionner les aînés, s'occuper des mères chefs de familles monoparentales en leur offrant du poisson; « redonner à la collectivité ».		

ACTIVITÉ	HEURES ET INTERVENANTS	PARTICIPATION DU SYSTÈME JUDICIAIRE
Autre préparation • Invitation de la collectivité • Achats — cueillir du cèdre, de la sauge, offrir du tabac, acheter des tissus de quatre couleurs et en marquer l'édifice au nord, à l'est, au sud et à l'ouest • Embaucher un cuisinier de l'extérieur — 1 500 $		
SUIVI **(Guérir l'agresseur grâce à un travail de cinq ans)** Le soutien fourni par le CHCH diminue au cours du processus de cinq ans. Le temps consacré est déterminé par les besoins de l'agresseur, le travail de guérison qu'il a accompli, la manière dont il a été réintégré à la collectivité, et le sentiment de confiance que l'intervenant a acquis en effectuant le suivi de l'agresseur au cours de son contrat.	Varie	
Communications par téléphone : des appels fréquents sont effectués auprès des intervenants/les intervenants appellent également les agresseurs	Varie	

CONCLUSION

En conclusion, il semble parfaitement évident que la charge de travail des intervenants du CHCH est colossale. Le CHCH a clairement démontré sa capacité de ramener des gens pleins de ressources et productifs dans la collectivité et d'atteindre un faible taux de récidive tout au long de son histoire. Il faut absolument que le noyau responsable de la guérison dans la collectivité soit fortement appuyé. Quand des gens assument leurs responsabilités, sont

imputables et ont un excellent dossier, lorsque le Service correctionnel du Canada reconnaît volontiers que les collectivités autochtones travaillent plus efficacement avec ces délinquants et qu'on peut prouver la valeur monétaire que le CHCH apporte, ne devrait-on pas respecter le partenariat, fournir les fonds nécessaires et répondre aux besoins de Hollow Water? En fin de compte, cela ne peut qu'être extrêmement rentable.

Depuis de nombreuses années, le CHCH n'a bénéficié d'aucun financement supplémentaire. Il doit sans cesse renégocier afin d'obtenir les mêmes montants. La charge de travail colossale de ses membres, l'obligation de s'assurer que les activités essentielles de guérison se poursuivent ainsi que le manque de fonds suffisants entravent grandement la possibilité d'expansion du CHCH. Ses responsables ne peuvent pas faire de planification à long terme ni mettre en place d'autres programmes ou une infrastructure qui pourraient aider les jeunes délinquants sexuels de Hollow Water et les autres collectivités autochtones. Compte tenu de leur excellent dossier, de leur rôle comme leaders et comme idoles des collectivités autochtones et du système judiciaire, ces responsables ne devraient-ils pas être plus fortement appuyés, non seulement pour poursuivre leur travail essentiel, mais également pour l'améliorer de façon à ce que le système judiciaire et les collectivités autochtones en général en bénéficient.

Au chapitre des orientations futures, l'intérêt de Hollow Water ou du CHCH (la raison d'être de Hollow Water et du CHCH) est clairement celui de la guérison. La guérison holistique suppose les quatre dimensions que nous connaissons : spirituelle, mentale, physique et émotive. Par conséquent, pour que le CHCH puisse assumer plus complètement son rôle de chef de file et pour réaliser un équilibre parfait ou une *P'madaziwin*, un financement provenant de plusieurs sources semble nécessaire pour habiliter davantage le modèle de guérison du CHCH. Un tel modèle commande une approche multiorganisationnelle de résolution des problèmes communautaires (Affaires indiennes, Santé Canada, Fondation pour la guérison des Autochtones et divers autres organismes, provinciaux et fédéraux) afin de contribuer de façon holistique au genre de ressources nécessaires. Certains des besoins immédiats sont les suivants :

- Le besoin d'un camp spirituel en pleine nature à l'intention des jeunes et des familles. D'après les entrevues, quand les jeunes Autochtones reconnaissent qui ils sont, leur place dans la création, ce que signifie le fait d'être un Anishnabé et la signification des sept enseignements sacrés, un changement se produit. Il en découle une fierté et un sentiment d'identité;

- Il est important, voire essentiel, que le CHCH bénéficie d'un financement suffisant pour que l'on puisse mettre sur pied un centre de traitement des jeunes délinquants sexuels. Le gestionnaire du CHCH signale sans cesse le fait qu'il reçoit des appels continus demandant ce genre de traitement et qu'il n'existe actuellement rien dans ce domaine pour pouvoir offrir un traitement aux jeunes délinquants sexuels. Compte tenu des besoins croissants prévus au cours des dix prochaines années, et

de l'efficacité reconnue et des compétences du CHCH, il serait essentiel que le Service correctionnel du Canada assure le financement d'une infrastructure de traitement et fournisse une formation supplémentaire aux intervenants du CHCH, en particulier au cours des dix prochaines années;

- On recommande l'adoption d'une vision communautaire facilitée par une personne formée et compétente afin de permettre à chaque membre de la collectivité d'avoir un but et de travailler de concert avec les autres membres dans la même direction. Les membres de la collectivité obtiennent ainsi plus de pouvoirs et de possibilités d'agir pour faire beaucoup plus ensemble. C'est un besoin particulièrement ressenti dans le domaine du développement économique, et il faut éviter la dispersion des efforts communautaires;

- Au cours des trois prochaines années, il faut au moins un financement de base plus élevé que celui que l'on reçoit actuellement. Cela permet de mettre en place une planification à long terme qui permettrait l'embauche d'un ou deux autres intervenants afin de se concentrer davantage sur les jeunes et sur les besoins essentiels au chapitre de la guérison. La charge de travail du CHCH est colossale. Il faut songer sérieusement à la tâche de ces intervenants et à des besoins supplémentaires au chapitre de la formation;

- L'informatisation est nécessaire pour tenir de meilleurs dossiers. En règle générale, les guérisseurs ne sont pas intéressés aux dossiers; ils s'intéressent aux gens. Toutefois, la secrétaire du CHCH connaît l'informatique et est prête à apprendre de nouvelles choses. Par leur participation, les chercheurs du projet ont aidé le CHCH à créer des dossiers de délinquants types et à mettre en place d'autres aspects de la conservation des dossiers au départ. Grâce à un peu d'aide, d'enseignement et de surveillance, la tenue des dossiers peut être faite, simplifiée et mise à jour.

Enfin, en conclusion, les mots de David Cayley demeurent valables :

> « Aucun gouvernement ne consent à investir des ressources suffisantes dans la conception et l'élaboration de l'infrastructure et de la formation nécessaires qui permettent de réaliser tout le potentiel de la justice communautaire. Cela changera seulement si la justice communautaire finit par être considérée comme une solution de rechange véritable aux pratiques actuelles dans de nombreux cas et non simplement comme un supplément négligeable des façons de faire actuelles. Pour ce faire, il faut établir des comparaisons pertinentes qui tiennent compte à la fois des avantages complets qu'offre la justice communautaire dans la prévention de la criminalité et la création d'une morale sociale et de tous les coûts que l'industrie officielle du contrôle de la criminalité impose au moyen de peines d'emprisonnement longues, de familles brisées et du cycle de la violence que la prison perpétue. Pour que ces comparaisons puissent être réalisées, Stuart déclare : « Il faut de bien meilleurs renseignements sur la

justice. Sinon, le public sera incapable d'évaluer ce que les systèmes judiciaires officiels et les solutions de rechange communautaires offrent, par conséquent, à quoi chacun peut servir ».

ANNEXE E

COMPILATION DES CAS — NOMBRE DE DÉCLARATIONS DE DÉLINQUANTS

COMMUNICATIONS DU CHCH
(Liste des relations publiques)
1996-1999

PARTAGE DU PROCESSUS HOLISTIQUE DE GUÉRISON

Les demandes de renseignements et d'exposés concernant le processus holistique de guérison ont sans cesse augmenté au cours des quatre dernières années. Les principaux responsables des exposés concernant Hollow Water offerts aux autres réserves, aux collèges et aux universités, aux responsables du système pénal ainsi qu'aux gouvernements et aux leaders intéressés à une justice parallèle sont les personnes suivantes : Marcel Hardisty, conseiller du CHCH, Berma Bushie, directrice générale des SouthEast Child and Family Services, et ancienne gestionnaire du CHCH, Jeannette Cook, conseillère et formatrice auprès du personnel du CHCH et Donna Smith, gestionnaire des cas du CHCH.

Activité	1996	1997	1998	1999
Demandes de renseignements/envois postaux	10	59	92	102
Exposés à Hollow Water	6	3	5	12
Exposés à l'extérieur de Hollow Water	7	8	8	9
Participation à des conférences*	2	2	2	2

Exemples de demandes : Renseignements transmis/exposés présentés (non en ordre alphabétique)

Université du Manitoba, Programmes d'études autochtones, programmes sur la justice et la guérison.
Première nation des Chippewas de Thames
Services à l'enfance et à la famille de la bande indienne de Big Cove
Réserve d'Onion Lake (Saskatchewan)
Le délinquant sexuel autochtone : services correctionnels et traitements, Winnipeg,
Justice applicable aux Autochtones, Banff (Alberta) — Saskatchewan Wellness for Men
Elders : Blue Quills College (Alberta)
Service correctionnel du Canada — Programmes autochtones
« La sécurité des collectivités : jalon d'un monde viable, conférence de praticiens de la prévention de la criminalité, C.-B.
Alberta Indian Health Care Committee
CBC National News — documentaire sur le CHCH
Première nation du lac Frog —Justice pour les jeunes, GRC, collectivité
Biidaaban/Mnjikaning Community Healing Model, Minjikaning (Ontario) (Rama)
Sandy Lake First Nation Justice System - Mediator Justice Program
Chef de clinique, Bande indienne de Canim Lake, Programme sur la violence familiale
Winnipeg Education Center, Université de Winnipeg
Chef du service de probation, Edmonton (Alberta)
Aboriginal Youth Conference, Winnipeg
Ministère de la Justice du Yukon — Direction générale des services correctionnels communautaires

Université de Montréal, École de criminologie
Ministère de la Justice, gouvernement des Territoires du Nord-Ouest
Criminal Justice/NCCD Collection, Rutgers University, Newark, New Jersey
Commission d'action épiscopale, Lima, Pérou

* Il n'y a aucune disposition visant le financement des ateliers ou des conférences dans le cas des membres du personnel du CHCH. Ces derniers doivent assumer leurs coûts personnellement, ce qui rend les conférences et les ateliers « inabordables ».

COMPILATION DES CAS — PROCESSUS HOLISTIQUE DE GUÉRISON DE LA PREMIÈRE NATION DE HOLLOW WATER

Renseignements tirés des fichiers des agresseurs du CHCH

Nombre total d'agresseurs traités par le CHCH entre 1987 et 2000	108	
Date de divulgation/année de l'accusation — H.W. — Total		91
Total des condamnations :	77	
Actuellement en attente d'une peine : 3 jeunes; 1 adulte	9	
Sursis	2	
Acquittés/preuve insuffisante	2	
La date du prononcé de la peine d'un agresseur manque	1	
Les agresseurs de Hollow Water ont été confrontés à leur actes, mais pas mis en accusation	7	
(Ont reçu du counseling ou un traitement du CHCH)		
Clients des autres réserves qui viennent recevoir un traitement du CHCH (Bloodvein, Bisseft, Fort Alex, Little Black River, Moose Lake)	7	
Agresseurs décédés	3	

Parmi les 91 hommes et femmes accusés, les jeunes hommes sont plus nombreux : 36 avaient moins de 35 ans; 31 avaient de 45 à 65 ans; 7 étaient des femmes; 84 étaient des hommes.

Total des accusés :	**91**
Moins de 18 ans	(8)
De 18 à 24 ans	(18)
De 25 à 34 ans	(34)
De 35 à 44 ans	(10)
De 45 à 54 ans	(10)
De 55 à 64 ans	(4)

65 ans et plus (7)

Agresseurs qui ont avoué/qui ont été accusés entre 1987 et 2000 — (91)

1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
2	4	4	5	8	2	10	9	9	7	10	13	7	1

Total des personnes condamnées entre 1989 et 2000 — (77)

1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
5	2	4	4	7	11	12	4	7	12	7	2

Total des récidivistes — (2) ou moins de 1 % des 108 clients

Remarque : On définit le jeune comme étant une personne de moins de 18 ans (DDN : 1983+). Trois jeunes ont été accusés d'agression sexuelle; 2, de voies de faits/méfait (5 chefs d'accusation); trois ont été accusés des actes suivants : vol, introductions par effraction multiples, consommation d'alcool avant 18 ans.

FAITS CONCERNANT LES SERVICES CORRECTIONNELS FÉDÉRAUX : SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA (1998-1999)

Coût annuel moyen pour l'emprisonnement d'un délinquant — 61 000 $

Coût annuel moyen pour la surveillance d'un délinquant — en libération conditionnelle ou en libération d'office 13 000 $

Les Autochtones représentent environ 15 % de la population de délinquants sous responsabilité fédérale, mais seulement 3 % de la population du Canada. La proportion d'Autochtones dans les pénitenciers est plus élevée (17,2 %) que celle des personnes placées en surveillance dans la collectivité (10,7 %).

Total des hommes emprisonnés en 1998-1999 (12 532)

Total de la population de détenus autochtones (2 203)

	Non-autochtones	**%**	**Autochtones**	**%**
De 20 à 34 ans	6 100	49	1 325	60
Qui purgent une première peine d'emprisonnement	6 489	52	1 184	59
Durée de la peine				
Moins de trois ans	2 241	18	469	21

De 3 à 6 ans	3 832	31	783	36
De 6 à 10 ans	2 066	16	343	16
10 ans et plus	1 866	15	231	10
Perpétuité ou peine indéterminée	2 527	20	377	17
Peine				
Meurtre — premier degré	636	5	83	4
Meurtre — deuxième degré	1 593	13	244	11
Annexe I (violence)	8 245	66	1 632	74
Annexe II (drogues)	1 498	12	103	5
Infractions ne figurant pas aux annexes (non violentes)	1 742	14	271	12
Infractions de nature sexuelle	**2 223**	**18**	**469**	**21**

ANNEXE F

STATISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES ET STATISTIQUES EN MATIÈRE D'ÉDUCATION

STATISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES DE LA RÉSERVE : PREMIÈRE NATION DE HOLLOW WATER

STATISTIQUES CONCERNANT LA PÉRIODE DE CINQ ANS DE 1995 À 1999

	1995			1996			1997			1998				1999			
Groupe d'âge	IN	AB	Total	IN	AB	Total	IN	AB	Total	IN	NI	AB	Total	IN	NI	AB	Total
Moins d'un an	23	0	23	19	3	22	18	3	21	22	1	6	29	27	0	5	32
1 à 4 ans	50	0	50	58	17	75	73	16	89	72	1	19	92	85	1	16	102
5 à 19 ans	188	0	188	178	50	228	194	56	250	194	9	53	256	199	4	60	263
20 à 64 ans	288	35	323	248	50	298	255	73	328	259	43	36	338	274	41	39	354
65 ans et plus	17	0	17	18	0	18	19	1	20	21	0	0	21	20	1	0	21
	566	35	601	521	120	641	559	149	708	568	54	114	736	605	47	120	772

IN = INSCRIT NI = NON INSCRIT AB = AUTRES BANDES

STATISTIQUES DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 1999

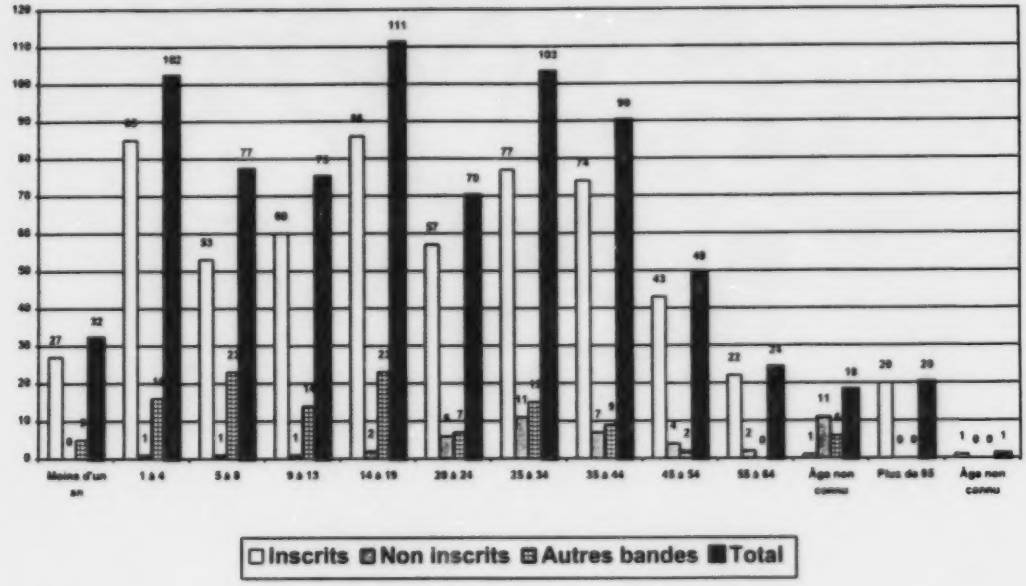

STATISTIQUES EN MATIÈRE D'ÉDUCATION

Environ 350 étudiants des collectivités de Seymourville, de Manigotagan, de la Première nation de Hollow Water et d'Agaming fréquentent l'école Wanipigow. Neuf personnes représentent les quatre collectivités :

Hollow Water	- 4 représentants
Seymourville	- 2 rep. — Métis et non-Métis, certains inscrits
Manigotogan	- 2 rep. — propr. de chalets, non-Autochtones/Autochtones
Agaming	- 1 rep. — Métis et non-Métis

On compte également des comités locaux, formés de membres élus, qui collaborent avec le Chef de secteur et le principal de l'école en ce qui concerne l'administration de l'école et les problèmes d'exploitation.

Personnel de l'école — comprend des employés en counselling et en éducation spécialisée, qui offrent toute une gamme de ressources éducatives aux enfants.

Athlétisme — les étudiants s'entraînent activement et participent aux *Frontier Games*. En outre, l'école Wanipigow a organisé, en collaboration avec une école de la banlieue de Winnipeg, un programme d'échange d'élèves et constitue l'une des deux écoles des Premières nations qui se trouve sur le site Web « Our Home ». Cette école est une école communautaire, dont l'immeuble et ses ressources servent d'établissement d'enseignement aussi bien que de ressource communautaire.

Près de 30 % des répondants ont une certaine formation postsecondaire (pourcentage plus élevé que la moyenne nationale)*. L'Enquête auprès des peuples autochtones de 19991 révèle une tendance croissante vers des études supérieures. Sauf pour l'éducation postsecondaire, les chiffres du Recensement du Canada de 1991 montrent que les résidents de Hollow Water avaient tendance à être aussi ou mieux instruits que le Manitobain ou le Canadien moyen.

	% de personnes ayant moins d'une 9e année	% de personnes qui ont terminé une 12e année	% de personnes qui ont fait des études postsecondaires
CANADA	13,9	39	26,3
MANITOBA	14,8	41,7	22,6
PREMIÈRES NATIONS DU MANITOBA	42,4	38,5	13,5
HOLLOW WATER	26,9	50	21,2

Recensement du Canada de 1991

* Selon l'étude sur les agents principaux, *State of Health in Hollow Water First Nation,* 1998.

APPENDICE A

PROGRAMME DU CHCH DE LA PREMIÈRE NATION DE HOLLOW WATER

État des recettes et dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2000

	Montant réel	Budget	Écart	1999
Recettes	263 177	282 177	(19 000)	282 064
DÉPENSES				
Salaires				
Coordonnateur	16 341	32 000	15 659	20 881
Secrétaire	23 000	23 000	0	19 134
Intervenants	158 707	150 000	(8 707)	178 209
Avantages sociaux	30 078	32 277	2 199	32 937
Déplacements	12 542	12 000	(542)	12 746
Location	11 000	12 000	(1 000)	11 000
Téléphone	10 000	22 900	12 900	12 000
Autres	8 630	0	(8 630)	9 301
Total des dépenses	270 298	282 177	11 879	296 208
Excédent (déficit)	(7 1211)	0	(7 121)	
(14 144)				

Extrait des comptes vérifiés de Hollow Water préparés par le Cabinet d'experts-comptables Hall, Mogat, Public Accountants.

STRUCTURE

Le programme du CHCH n'est pas une entité distincte constituée en société, mais il est géré comme un service distinct de la Première nation de Hollow Water.

Ce programme fait partie des états financiers consolidés de la Première nation de Hollow Water pour l'exercice se terminant le 31 mars 2000.

APPENDICE B1

Clients du CHCH de Hollow Water

Agresseurs (hommes)

N° de réf.	DDN	ANNÉE DE L'ACCUSATION	ACCUSATION	ANNÉE DE LA DÉTERMINATION DE LA PEINE
5	Déc. 46	1987	Agression sexuelle (2)	1989
6	Mai 1977	1998	Violence familiale — voies de fait	1998
8	Mars 1966	1992	Agression sexuelle	1995
9	Sept. 1956	1997	Agression sexuelle	1998
10	Oct. 1959	1998	Violence familiale — voies de fait	2000
12	Sept. 1975	1994	Voies de fait	1995
13	Août 1974	1993	Voies de fait	1993
14	Sept. 1974	1995	Voies de fait	1996
15	Déc. 1979	1997	Voies de fait (2)	1997
16	Juil. 1957	1997	Voies de fait	1997
17	Août 1932	1991	Agression sexuelle	1994
19	Nov. 1970	1998	Violence familiale — voies de fait	1999
20	Oct. 1945	1997	Agression sexuelle	En instance
21	Juil. 1971	1989	Homicide involontaire	1990
23	Août 1967	1997	Violence familiale — voies de fait	1998
26	Déc. 1959	1995	Agression sexuelle	1997
28	Mars 1940	1993	Agression sexuelle (2)	1994
29	Juin 1960	1994	Agression sexuelle (sursis)	1996
30	Juin 1971	1995	Voies de fait	1995
32	Nov. 1967	1997	Manquement aux conditions de la probation	1998
33	Févr. 1972	1996	Violence familiale — voies de fait	1998
34	Juin 1965	1997	Voies de fait (2)	1998
35	Juin 1971	1994	Introduction par effraction	1995
37	Mai 1966	1996	Agression sexuelle	1997
40	Juil. 1963	1993	Agression sexuelle	1994
41	Juil. 1954	1991	Agression sexuelle (5) Rapports sexuels (3)	1994
42	Avr. 1967	1995	Voies de fait armées	1995
43	Janv. 1969	1990	Inceste	1991
44	Avr. 1949	1989	Agression sexuelle	1992
46	Avr. 1973	1995	Voies de fait armées	1995
47	Août 1979	1998	Avoir causé intentionnellement des lésions corporelles	1998
50	Janv. 1971	1995	Voies de fait	1995
51	Mars 1981	1999	Introduction par effraction (2)	En instance
52	Déc. 1979	1999	Agression sexuelle	En instance
53	Déc. 1946	1988	Agression sexuelle	1991

54	Juin 1964	1994	Voies de fait (2)	1995
55	Août 1964	1994	Voies de fait	1994
56	Avr. 1949	1991	Agression sexuelle	1992
57	Avr. 1927	1990	Agression sexuelle	1990
58	Févr. 1928	1998	Voies de fait	En instance
59	Nov. 1959	1998	Voies de fait	1999
61	Mai 1926	1993	Grossière indécence, attentat à la pudeur	1993
62	Nov. 1967	1993	Agression sexuelle	1994
63	Janv. 1979	1999	Voies de fait	En instance
64	Nov. 1966	1996	Voies de fait	1997
65	Nov. 1966	1993	Agression sexuelle (2)	1995
66	Avr. 1989	1989	Agression sexuelle	1992
68	Juin 1962	1991	Agression sexuelle	Accusation suspendue
69	Mars 1943	1988	Agression sexuelle	Acquitté
70	Sep 1933	1993	Voies de fait	1993
71	Oct. 1969	1990	Agression sexuelle	1991
72	Oct. 1974	1994	Voies de fait (2)	1994
73	Mars 1970	1990	Agression sexuelle	Décision de non-culpabilité
74	Mai 1975	1997	Voies de fait (2)	En instance
76	Avr. 1947	1993	Agression sexuelle (6) attouchements (5)	1994
77	Juil. 1975	1996	Agression sexuelle	1996
79	Mars 1966	1993	Violence familiale — voies de fait	1993
81	Nov. 1963	1991	Violence familiale — voies de fait	1992
83	Oct. 1947	1984-1994	Agression sexuelle, obstruction, exploitation, inceste	1994
84	Oct. 1974	1995	Voies de fait	1995
86	Oct. 1954	1988	Agression sexuelle	1989
87	Juil. 1976	1996	Vol qualifié (2) voies de fait (4)	1997
88	Juil. 1976	1994	Voies de fait	1996
89	Févr. 1977	1995-1996	Vol, non-respect des conditions de la probation	2000
90	Nov. 1970	1988	Voies de fait	1999

Remarque : Les noms ne sont pas mentionnés pour des raisons de protection des renseignements personnels.

APPENDICE B2

CLIENTS DU CHCH DE HOLLOW WATER

Agresseurs (femmes)

N° de réf.	DDN	ANNÉE DE L'ACCUSATION	ACCUSATION	ANNÉE DE LA DÉTERMINATION DE LA PEINE
1	Janv. 1970	1991,1993	Voies de fait, lésions corporelles	1995
24	Févr. 1969	1990	Défaut de pourvoir aux nécessités de l'existence	1993
31	Févr. 1972	1996	Agression sexuelle	1998
36	Mai 1953	1991	Meurtre au deuxième degré	1993
38	Avr. 1959	1991	Agression sexuelle (2)	1993
67	Mai 1976	1996	Voies de fait	1997
78	Nov. 1969	1993	Lésions corporelles	1994

Remarque : Les noms ne sont pas mentionnés pour des raisons de protection des renseignements personnels.

APPENDICE B3

Clients du CHCH de Hollow Water

Jeunes contrevenants

N° de réf.	SEXE	DDN	ANNÉE DE L'ACCUSATION	ACCUSÉ DE	ANNÉE DE LA DÉTERMINATION DE LA PEINE
2	H	Févr. 1983	1998	Alcool, mineur	1998
3	H	Mars 1982	1988	Vol	1999
4	F	Août 1983	1998-1999	Vol (5) manquement (2)	1998, 1999
7	H	Déc. 1972	1989	Agression sexuelle	1989
11	H	Mai 1985	1999	Agression sexuelle	En instance
18	H	Avr. 1972	1988	Agression sexuelle	1989
22	H	Juin 1981	1998 (2)	Vol, ne s'est pas présenté	1999
25	H	Avr. 1983	1997	Agression sexuelle	1998
27	H	Mars 1982	1995	Voies de fait (2)	1995
39	H	Déc. 1978	1992	Agression sexuelle	1994
45	H	Févr. 1985	1999	Agression sexuelle	En instance
48	H	Sept. 1982	1998	Voies de fait	1998
49	H	Avr. 1984	1999	Vol	1999
60	H	Déc. 1980	1997	Agression sexuelle	1999
75	H	Janv. 1978	1994	Voies de fait	1996
80	H	Janv. 1986	1998	Voies de fait (2) méfait	S/O
82	H	Nov. 1971	1987	Agression sexuelle	1991
85	H	Mars 1985	2000	Voies de fait (5)	En instance
91	H	Févr. 1983	1999-2000	Alcool, mineur (2)	1999-2000

Remarque : Les noms ne sont pas mentionnés pour des raisons de protection des renseignements personnels.

APPENDICE C

Coûts estimatifs du système juridique (avant l'incarcération)

ÉLÉMENT	Coût
Arrestation (coûts associés à la détention dès le dépôt de la plainte)	1 500 $
Enquête, préparation du procès, etc.	2 000 $
Première comparution devant le tribunal	1 000 $
Détention provisoire	3 000 $
Procès (procureur, aide juridique, dépenses du tribunal, transports, etc.)	12 000 $
Total	**19 500 $**

NOTES DE FIN DE DOCUMENT

Sommaire

[1] (Hopkins, 1985; cité dans un document de D. Gabel; 1995).
[2] Ce montant représente le revenu moyen du CHCH; le revenu annuel réel se situe entre 200 000 $ et 300 000 $ pour n'importe quelle année d'activité spécifique.
[3] Les coûts liés aux détenus reflètent le coût que représente l'ajout d'un détenu dans une prison qui existe déjà – les fonds supplémentaires fournis ne serviraient pas à couvrir les coûts de gestion de la prison; il s'agit plutôt ici des coûts qui sont propres aux détenus : rémunération, cantine, vêtements, nourriture, nettoyage, soins de santé et formation. Les coûts opérationnels comprennent toutes les dépenses de l'établissement, y compris sa gestion. Ni les coûts liés aux détenus ni les coûts opérationnels ne tiennent compte des dépenses du bureau régional ni celles de l'administration centrale.

Chapitre un

[4] Smith SE, William DG, Johnson NA, *Nurtured by knowledge: learning to do participatory action-research*, New York, Apex Press, 1997.
[5] BMJ Psychiatry Link, 1999; 319, 774-778 (18 septembre), ressource en direct pour les psychiatres en exercice, http://www.bmj.com/cgi/content/full/319 (7217), 774

Chapitre deux

[6] Tiré du film de l'ONF « To Walk with Dignity » de Duke Redbird.
[7] Pour obtenir une analyse détaillée du processus, consulter les conclusions du groupe de travail tripartite sur les services sociaux de 1980 (document de référence).
[8] Voir Bopp et Bopp, Blanchard, Bushie, Lajeunesse, Marshall, Ross, Sivell-Ferri, Taylor-Henley, Freeman et Richards.
[9] Pour en savoir plus sur ces concepts, voir le document *Les quatre cercles de Hollow Water*.
[10] La formation initiale du personnel a commencé à Alkali Lake (C.-B.). C. Asevedo a ensuite fourni des ateliers de formation sur place au sujet des publications du psychologue L.Oates concernant les programmes axés sur la culture destinés aux délinquants sexuels. Le programme provincial Manpower Careers remettait les certificats.
[11] « Les quatre cercles de Hollow Water », p. 88.
[12] Blanchard, G. (1997). *Aboriginal Canadian Innovation in the Treatment of Sexual Violence*, p. 3
[13] R. Ross (1993). *A Discussion Paper: Dueling Paradigms? Western Criminal Justice versus Aboriginal Community Healing*. Direction de la justice applicable aux Autochtones, p. 1.

[14] L'Annexe B du présent rapport comporte le commentaire complet du juge Murray Sinclair. Les extraits fournis sont mis en évidence à la page 2.
[15] Solliciteur général (1997). *Les quatre cercles de Hollow Water*, Ottawa, Collection sur les Autochtones, p. 2.
[16] Oates, L. (1992). Treatment Programs, Terrace, C.-B. p. 72.
[17] George Demoissie, Procureur de la Couronne, Manitoba, 2000.
[18] Article du *Globe and Mail*, avril 1997, Juge Murray Sinclair.
[19] Annexe C, Liste maîtresse, compilation des cas de délinquants.
[20] L'attention et l'intention sont en fait les principes par lesquels l'énergie spirituelle prend les commandes, comme dans le phénomène d'accélération des particules en physique quantique.

Chapitre trois

[21] Certains détails de ce témoignage cité in extenso ont été modifiés afin de protéger l'anonymat de la personne.
[22] Statistiques démographiques — *The State of Health in Hollow Water First Nation,* Bureau des membres du SERDC, Annexe C.
[23] Rapport sur la croissance de la population carcérale (2000).
[24] David Cayley. *The Expanding Prison, The Crises in Crime and Punishment*, pages 191-192.
[25] *Hollow Water Key Agent Survey*, Appendix D, 1998 — les collectivités de Seymourville, de Manigotaga, la Première nation de Little Black River, la Première nation de Hollow Water et d'Agaming ont fréquenté l'école de Wanipigow administrée par la Frontier School Division : Recensement du Canada, 1991; Évaluation des besoins de Hollow Water, 1998, p. 35.
[26] Eileen Masse (2000). *A Link Between Healing and Headstart* (inédit), Solliciteur général du Canada, p. 12.
[27]: Rapport sur la lutte contre la criminalité publié le 28 avril 2000 par Invest in Kids, une coalition bipartisane de 700 membres formés de chefs de police, de shérifs et de victimes de crime. L'étude comparait des enfants qui bénéficient de programmes de services de garderie et d'autres qui n'en bénéficient pas dans des régions rurales, des banlieues et des régions urbaines aux États-Unis. La recherche portait sur 1000 enfants de trois à quatre ans dans les garderies.
[28] Statistiques démographiques, *HW State of Health Survey Results*, pages 6 à 11; *Population Statistics Chart/Level of Education*, p. 20 , Bureau des membres du SERDC.
[29] Annexe D.
[30] *The State of Health in Hollow Water First Nation — Ten Top Health Problems in the Community. Report of Survey Results, Key Agent Study*, pages 30 à 34.
[31] *The State of Health in Hollow Water First Nation — Report of the Survey Results and Data Analysis*, pages 90 à 92.

Chapitre quatre

[32] Conception du questionnaire, annexe A.

[33] La transcription in extenso a été modifiée afin de protéger l'anonymat de la personne.

Chapitre cinq

[34] Le montant de dix dollars l'heure a été tiré de recherches effectuées auprès d'autres organismes ou sources de financement qui admettent le travail bénévole à titre de collecte de fonds « en nature ». Par exemple, le gouvernement provincial de l'Alberta (par l'entremise de la Wild Rose Foundation) reconnaît les heures de bénévolat comme l'équivalent d'un financement de dix dollars par heure de travail bénévole.
[35] La catégorie des voies de fait comprend diverses accusations au criminel comme les voies de fait simples, la violence familiale, l'agression armée et les voies de fait graves.
[36] La catégorie des agressions sexuelles regroupe des accusations comme l'inceste, la grossière indécence, l'attouchement sexuel, les contacts sexuels et l'exploitation sexuelle.
[37] La catégorie des pertes de vie comprend la condamnation pour meurtre au deuxième degré, l'homicide involontaire coupable et le défaut de pourvoir aux nécessités de l'existence.
[38] La catégorie des autres délits comprend trois délinquants qui sont morts après avoir été condamnés, mais avant que le traitement du CHCH ne soit terminé.
[39] Information fournie par le ministère du Solliciteur général du Canada. Le chiffre de 66 % représente les deux tiers de la peine, après quoi le délinquant est admissible à une libération obligatoire.
[40] Ce chiffre tient compte de la norme du SCC pour ce qui est des coûts liés aux détenus lorsqu'on ajoute un détenu (homme ou femme) à un établissement existant en 1997-1998.
[41] Service correctionnel du Canada, Faits et chiffres sur le service correctionnel fédéral. Information accessible sur le site Web à l'adresse suivante : http://www.csc-scc.gc.ca/text/faits/faits07-content04_f.shtml.
[42] Service correctionnel du Canada, Faits et chiffres sur le service correctionnel fédéral. Information accessible sur le site Web à l'adresse suivante : http://www.csc-scc.gc.ca/text/faits/faits07-content04_f.shtml.
[43] Ce nombre tient compte de la norme du SCC dans le cas des coûts liés aux détenus quand on ajoute un détenu (homme ou femme à un établissement existant en 1997-1998.
[44] Service correctionnel du Canada, Faits et chiffres sur le service correctionnel fédéral. Information accessible sur le site Web à l'adresse suivante : http://www.csc-scc.gc.ca/text/faits/faits07-content04_f.shtml.
[45] Ce nombre tient compte des hypothèses suivantes : premièrement, dans le cas de ces crimes, la Couronne viserait un acte criminel et la peine serait l'incarcération pour ces délits. Statistiques tirées de :
Roberts, J et Grimes, C. (2000). *Statistiques sur les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes, 1998-1999*, Juristat, vol. 20, n° 1, Statistique Canada, p. 16, tableau 6.
[46] Centre canadien de la statistique juridique (2000), *Services correctionnels pour adultes au Canada*, p. 21, Tableau : Coût quotidien moyen par détenu dans les établissements provinciaux et territoriaux. Remarque : le tableau précité indique que, au Manitoba, le coût

quotidien par détenu est de 89,86 $. Pour l'ensemble de l'année, le coût s'établit à 89,86 $ multiplié par 365 = 32 798,90 $.

[47] Hendrick, D. (1999), *Statistiques sur les tribunaux de la jeunesse, 1997-1998, faits saillants*, Juristat, vol. 19, n° 2, p. 8.

[48] Selon une consultation menée auprès de l'agent de probation, la durée moyenne de la période de probation pour les jeunes délinquants qui ont écopé d'une période de garde est d'un an, sauf dans le cas des délits plus graves, notamment de l'agression sexuelle et du meurtre ou de l'homicide involontaire coupable.

[49] Statistique Canada (1999), *Délinquants sexuels*, Juristat, vol. 19, n° 3, p. 8.

[50] Statistique Canada (1999), *Délinquants sexuels*, Juristat, vol. 19, n° 3, p. 8.

[51] Hendrick, D., (1999), *Statistiques sur les tribunaux de la jeunesse, 1997-1998, faits saillants*, Juristat, vol. 19, n° 2, p. 8.

[52] Parmi les autres accusations, il y a les délits liés à la consommation d'alcool qui peuvent entraîner des heures de service communautaire. À cette fin, on n'en tiendra pas compte dans les catégories liées à la garde ou à la surveillance communautaire.

[53] Voir l'Annexe C.

RÉFÉRENCES

Bateson, G. (1979). Mind and Nature, A Necessary Unity. New York: Bantam. 166 pp.

Blanchard, G. (1997). Aboriginal Canadian Innovations in the Treatment of Sexual Violence. Hollow Water: Personal Report. 7pp.

Bopp, J., M. Bopp. (1997). Responding to Sexual Abuse: Developing a Community-Based Sexual Abuse Response Team in Aboriginal Communities. Solicitor General of Canada: Ottawa. Aboriginal Peoples Collection, Technical Series. 313 pp.

Bushie, B. (1997). Berma Bushie: A Personal Journey. In the Four Circles of Hollow Water. Pp. 107-114

____ (1997). CHCH Reflections. In The Four Circles of Hollow Water. Pp. 115-129

____ (1999). Community Holistic Circle Healing: A Community Approach. In Building Strong Partnerships: For Restorative Practices. Vermont Department of Corrections, Burlington. Pp. 59-71

Canadian Centre for Justice Statistics. (2000). "Adult Correctional Service in Canada". Pg. 19. Table: Average Daily Cost of Offenders in Provincial/Territorial Custody.

Cayley, D. (1998). The Expanding Prison: The Crisis in Crime and Punishment and the Search for Alternatives. House of Anansi Press: Toronto. x-405 pp.

Community Holistic Circle Healing. (1993). Position on Incarceration. 6 pp.

____ (1995). Protocol for Manitoba Department of Justice Support for the Community Approach of the Hollow Water Community Holistic Circle Healing. 3 pp.

____ (1996). The Sentencing Circle. 11 pp.

____ (1996). The 13 Steps. 11 pp.

____ (1997). Community Holistic Circle Healing: An Approach. 5pp.

____ (1997). History. 5 pp.

___ Year-end Report 1999-2000. Hollow Water: June 2000. 14 pp.

Correctional Service of Canada. Receuil de données concernant les services correctionnels canadiens
http://www.csccc.gc.ca/tect/faits/facts07-04 e.shtml#3.

Dickie, B.E. (1994). A Question of Justice. Feature Length Film Commentary. National Film Board: Winnipeg. 11 pp.

Hendrick, D. (1999). Youth court statistics 1997-1998 highlights. Juristat.. p.8

Lajeunesse, T. (1996). Evaluation of Community Holistic Healing: Hollow Water First Nation. Volume 1, Final Report, v-220 pp. Appendices to the Draft Final Report. Volume 2, 200 pp. Submitted to the Solicitor General.

Marshall, W. (1997). Treatment of Sexual Offenders: Current Approaches with Non-Aboriginals and Their Relevance for Aboriginal Offenders. In The Four Circles of Hollow Water. Pp.50-74.

Mendel, R., S. Halperin. Less Hype, More Help: Reducing Juvenile Crime, What Works – and What Doesn't. Washington D.C.: American Youth Policy Forum. Press Release, 14 June 00. 5 pp.

Oates, L. (1992). Native Treatment Programs. Terrace BC: Circle of Harmony Healing Society. 104 pp.

Polanyi, M., H. Prosch. (1975). Truth in myths. Cross Currents, Summer, pp. 149-162

Roberts, J & Grimes, C. (2000). Statistiques sur les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes, 1998/99. Juristat. Statistiques Canada. P. 14. Table. 6

Ross, R. (1992). Dancing with a Ghost: Exploring Indian Reality. Markham, ON: Octopus Group Publishing, xvi-195 pp.

___ (1993). A Discussion Paper: Dueling Paradigms? Western Criminal Justice versus Aboriginal Community Healing. Aboriginal Justice Directorate: Toronto. 32 pp.

Sivell-Ferri, C. (1997). Looking Out: Worldview. In the Four Circles of Hollow Water. Pp. 14-49

___ (1997). The Victim's Circle: Sexual Assault and Traumatization in an Ojibwa

Community. In The Four Circles of Hollow Water. Pp. 75-107.

Solicitor General (1997). Les Quatres Cercles de Hollow Water. Ottawa, Collection sur les Autochtones. 151 pp.

Statistiques Canada (1999). Délinquants Sexuels, Juristat. P. 8

Taylor-Henley, S., E. Hill. (1990). Treatment & Healing: An Evaluation – Community Holistic Circle Healing. Hollow Water. 51 pp.

Tripartite Task Group on Social Services. Community Care: Toward Indian Control of Indian Social Services. The Problem. Ontario Social Services Review: Phase II. Ministry of Social Services: Toronto, 1980. Pp. 8-14

Wade, A. (1995). Resistance Knowledge: Therapy with Aboriginal Person Who have Experienced Violence. pp. 167-206. In Stephenson, P., et al. (Eds). A Persistent Spirit: Towards Understanding Aboriginal Health in British Columbia. Canadian Western Geographical Series Volume 31. University of Victoria Press

Wanipigow Resource Group. (1992). Down to the Nitty-Gritty: A Final Report on the Wanipigow S.A.F.E. (Self-Awareness For Everyone) Program. Hollow Water: Wanipigow. 24 pp.